



HAL
open science

Utilisation et usages des identifiants numériques chercheurs en France. Synthèse de l'enquête sociologique par entretiens 2023-2024

Anna Mesclon

► **To cite this version:**

Anna Mesclon. Utilisation et usages des identifiants numériques chercheurs en France. Synthèse de l'enquête sociologique par entretiens 2023-2024. Unité Régionale de Formation à l'Information Scientifique et Technique de Paris. 2024. hal-04720794v2

HAL Id: hal-04720794

<https://hal.science/hal-04720794v2>

Submitted on 7 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - ShareAlike 4.0 International License

Rapport de recherche

Utilisation et usages des identifiants numériques chercheurs en France

Synthèse de l'enquête sociologique par
entretiens 2023-2024

Anna Mesclon

Juin 2024

Projet financé dans le cadre
du deuxième Plan national pour la science ouverte

URFIST



This work is licensed under CC BY-SA 4.0. To view a copy of this license, visit <https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/>

Utilisation et usages des identifiants numériques chercheurs en France

Synthèse de l'enquête sociologique par entretiens
2023-2024

Pilotage du projet

Aline BOUCHARD

URFIST de Paris, École nationale des chartes, Université PSL
<https://orcid.org/0009-0004-0212-8670>

Christophe BOUDRY

URFIST de Paris, École nationale des chartes, Université PSL /
Normandie Univ, UNICAEN, Média Normandie
<https://orcid.org/0000-0002-8730-8731>

Réalisation de l'enquête par entretiens et rédaction du rapport

Anna MESCLON

URFIST de Paris, École nationale des chartes, Université PSL /
Nantes Université, Centre nantais de sociologie (CENS)

Remerciements

Cette enquête réalisée dans le cadre d'un contrat de 8 mois au sein de l'URFIST de Paris a reçu le soutien financier du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, dans le cadre du deuxième Plan national pour la science ouverte.

Je remercie chaleureusement les pilotes de ce projet au sein de l'URFIST de Paris, Aline Bouchard et Christophe Boudry, pour la richesse de nos échanges à chaque moment de l'enquête, pour leur suivi et leurs retours toujours constructifs, mais aussi pour leur sympathie et pour la confiance qu'ils m'ont accordée dans le déroulé de ce volet qualitatif. Travailler dans ce cadre collectif et pluridisciplinaire fut une expérience très intéressante et enrichissante. Je remercie plus largement les membres de l'URFIST de Paris, notamment Claire Tignolet, Corinne Habarou et Nuriyé Boudief, pour leur accueil, nos échanges, et car elles ont permis que cette recherche se déroule dans les meilleures conditions possibles sur le plan matériel comme relationnel. Je remercie aussi Philippe Charrier pour nos discussions sur ce projet, ainsi que toutes les personnes ayant permis de près ou de loin sa réalisation.

Pour finir, ma gratitude se dirige vers les chercheurs et chercheuses qui ont accepté de répondre à mes questions lors des entretiens, revenant sur leurs usages du numérique dans le cadre professionnel mais aussi et bien plus largement sur leur parcours, parfois pendant de longues heures, dans une perspective biographique (qui finalement n'est que peu exploitée ici). Qu'ils et elles en soient très chaleureusement remerciés.

Résumé

Cette enquête s'insère dans un projet de recherche en plusieurs phases, dont l'objectif général est de mieux comprendre les usages des identifiants numériques chercheurs (INC), et plus particulièrement d'ORCID, par les membres de la communauté de recherche française. Le premier volet du projet, à partir d'une enquête par questionnaire, a fait apparaître des tendances différenciées dans l'appropriation de ces outils, liées à la discipline d'appartenance ainsi qu'aux positions et rôles occupés par les chercheurs et chercheuses (responsabilités institutionnelles, portage de projet, expériences internationales). Le présent volet avait vocation à saisir les réalités qui se jouent derrière ces tendances statistiques, en s'intéressant aux enjeux « d'identité » et de visibilité numérique liés à ces identifiants, mais aussi aux façons dont ils sont utilisés sur le plan technique, ainsi qu'aux moteurs ou freins à leur adoption.

Prenant la forme d'une recherche sociologique exploratoire sur les rapports des chercheurs aux outils de visibilité numérique, ce rapport s'appuie sur une enquête par entretiens approfondis réalisée entre octobre 2023 et avril 2024 auprès de 21 chercheurs et chercheuses aux profils variés. Les entretiens ont été conduits de manière à saisir les usages des INC à l'aune des rapports plus larges aux outils de visibilité numérique, et en vue de pouvoir les mettre en lien avec les socialisations dont ils procèdent et les dispositions qu'ils activent. Les rapports aux INC et à la visibilité sont ainsi réinscrits dans des temporalités et des dynamiques de carrières, des logiques disciplinaires, des cadres institutionnels, des positions professionnelles, des rapports aux technologies, mais aussi des trajectoires. Le rapport s'organise en deux temps : d'abord, nous proposons une typologie des rapports des chercheurs à leur visibilité numérique, à partir des cas observés en entretiens. Puis nous revenons plus précisément sur les manières dont les chercheurs rencontrés utilisent les INC ORCID et IdHAL, allant d'utilisations instrumentales, ponctuelles et discontinues à des usages « forts » et continus traduisant une appropriation des outils. En filigrane, l'enquête montre que les chercheurs sont pris dans des socialisations multiples : ainsi, leurs rapports à la visibilité comme leurs manières de s'approprier les INC ne peuvent pas être connus d'avance ou réduits à un nombre clos de critères de variations. Cependant certains profils apparaissent particulièrement disposés à s'emparer des INC d'une manière conforme aux usages prescrits par les promoteurs de ces outils.

Abstract

This investigation is part of a multi-phase research project, the general objective of which is to better understand the uses of researcher digital identifiers (INC), and more particularly ORCID, by members of the French research community. The first part of the project, based on a questionnaire survey, revealed differentiated trends in the appropriation of these tools, linked to the discipline of belonging as well as to the positions and roles occupied by the researchers (institutional responsibilities, project management, international experiences). This section aimed to grasp the realities behind these statistical trends, by focusing on the issues of identity and digital visibility linked to these identifiers, but also the ways in which they are used on a technical level, as well as to the drivers or obstacles to their adoption.

Taking the form of exploratory sociological research on researchers' relationships with digital visibility tools, this report is based on an in-depth interview survey carried out between October 2023 and April 2024 with 21 researchers with varied profiles. The interviews were conducted in order to understand the uses of INCs in the light of

broader relationships to digital visibility tools, and with a view to being able to link them with the socializations from which they arise and the dispositions that they activate. Relations with INCs and with visibility are thus reinscribed in temporalities and career dynamics, disciplinary logics, institutional frameworks, professional positions, relations with technologies, but also trajectories. The report is organized in two stages: first, we propose a typology of researchers' relationships with their digital visibility, based on cases observed in interviews. Then we return more precisely to the ways in which the researchers we met use INC ORCID and IdHAL, ranging from instrumental, punctual and discontinuous uses to "strong", continuous and optimal uses reflecting an appropriation of the tools. Implicitly, the survey shows that researchers are caught up in multiple socializations: thus, their relationships with visibility like their ways of appropriating INC cannot be known in advance or reduced to a closed number of criteria of variations. However, certain profiles appear particularly willing to take advantage of INCs in a manner consistent with the uses prescribed by the promoters of these tools.

Sommaire

Liste des sigles	8
Convention d'écriture	8
1 Introduction. Les rapports à la visibilité numérique et aux identifiants chercheurs saisis par la sociologie	9
1.1 Les usages prescrits des INC : des outils numériques inscrits dans l'écosystème de la science ouverte	10
1.2 Analyser les rapports aux INC et à la visibilité des chercheurs dans leur épaisseur sociale	15
1.3 Un angle complémentaire au questionnaire : réinscrire les tendances dans des réalités et des expériences professionnelles.....	19
1.4 Méthodologie de l'enquête	20
1.5 Annonce du plan	23
2 Les rapports à la visibilité numérique des chercheurs	24
2.1 Les logiques temporelles et relationnelles du travail de la visibilité numérique	24
2.1.1 Des fluctuations en cours de trajectoire professionnelle ?	24
2.1.2 Jauger autrui, se jauger, être jaugé : l'encastrement relationnel des pratiques de visibilité	30
2.2 Typologie exploratoire des rapports à la visibilité numérique des chercheurs	32
2.2.1 Les maximalistes de la présence numérique	32
2.2.2 Les investis numériques autonomes	35
2.2.3 Les minimalistes qui jouent le jeu de la visibilité	36
2.2.4 Les contrariés de la visibilité numérique.....	39
2.2.5 Les détachés de la visibilité numérique.....	41
3 Les usages des INC IdHAL et ORCID : vue d'ensemble et mise à plat.....	43
3.1 Les moteurs à la création d'un INC IdHAL ou ORCID	44
3.1.1 Des incitations institutionnelles plus ou moins fortes.....	44
3.1.2 ...Et des incitations interpersonnelles plus ou moins directes et efficaces	49
3.2 Les manières de remplir les INC IdHAL et ORCID	51
3.2.1 Les rubriques remplies par les enquêtés sur ORCID	51
3.2.2 Le remplissage des rubriques d'ORCID guidé par l'intériorisation de l'évaluation	53
3.3 Les manières d'actualiser (ou non) les INC IdHAL et ORCID	55
3.3.1 Les actualisations « au fil de l'eau ».....	56
3.3.2 Les actualisations « par salves »	58
3.3.3 Les actualisations ponctuelles n'entraînant pas d'habitudes.....	60
3.4 Les appropriations et les usages contrastés des INC	62

3.4.1 Des usages faibles ou minimalistes : les utilisations intermédiées des INC	63
3.4.2 Des appropriations « proactives » des INC	64
3.4.3 Des appropriations fortes par des utilisateurs modèle ?.....	65
3.5 Freins et atouts des INC pour les chercheurs ? Quelques pistes complémentaires au questionnaire	72
3.5.1 Les INC entre manque de temps et intériorisation de l'impératif de visibilité	72
3.5.2 Percevoir les « atouts visibilité » indirects d'ORCID... À condition d'avoir la « culture identifiants » ?.....	74
3.5.3 « Personne ne visite ce truc » : les définitions directes de la visibilité par les chercheurs rencontrés.....	76
3.5.4 HAL versus les réseaux sociaux académiques	81
3.5.5 ORCID, un outil techniquement et théoriquement ajusté à des attentes variées.....	86
Conclusion.....	95
Bibliographie	101
Table des encadrés	107
Annexes.....	108
Annexe 1. Les fonctionnalités techniques mises en avant par les développeurs d'ORCID et de HAL.....	108
Annexe 2. Guide d'entretien.....	110
Annexe 3. Le CV en ligne d'un « utilisateur modèle » d'ORCID.....	117

Liste des sigles

ANR : Agence Nationale de la Recherche
BIATSS : personnels de Bibliothèque, Ingénieurs, Administratifs, Techniques, de Santé, Sociaux
CCSD : Centre de communication scientifique directe
CNRS : Centre national de la recherche scientifique
CoNRS : Comité national de la recherche scientifique
CNU : Conseil national des universités
CR : Chargé de recherche
DOI : *Digital object identifier*
DPO : Délégué à la protection des données
DR : Directeur de recherche
ERC : *European Research Council*
ESR : Enseignement supérieur et recherche
GAFAM : Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft
HCERES : Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
HDR : Habilitation à diriger des recherches
INC : Identifiants numériques chercheurs
INRAE : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
INRIA : Institut national de recherche en sciences et technologies du numérique
INSERM : Institut national de la santé et de la recherche médicale
MCF : Maître de conférences
MESRI : Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
ORCID : *Open research and contributor ID*
PGD : Plan de gestion de données
PU : Professeur des universités
ROR : *Research Organization Registry*
RSA : Réseaux sociaux académiques
SHS : Sciences humaines et sociales
SIC : Sciences de l'information et de la communication
SM : Sciences de la matière
STM : Sciences, techniques, médecine
SV : Sciences du vivant
TIC : Technologies de l'information et de la communication
WOS : Web of science

Convention d'écriture

Dans ce rapport, les extraits longs issus des entretiens avec les chercheuses et chercheurs sont présentés avec un retrait, dans une police spécifique. Les extraits d'entretiens plus courts sont cités dans le corps du texte, en italique.

1 Introduction. Les rapports à la visibilité numérique et aux identifiants chercheurs saisis par la sociologie

Cette étude, réalisée par entretiens et relevant de la sociologie, s'inscrit dans le cadre d'un projet plus large en 4 volets, piloté par Aline Bouchard et Christophe Boudry, membres du réseau des Unités régionales de formation à l'information scientifique et technique (URFIST). Soutenu financièrement par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche (MESR), ce projet vise à « faire un état des lieux des usages des identifiants numériques chercheurs, et plus particulièrement d'ORCID, dans la communauté de recherche française, en étudiant leur contexte, leur connaissance et leurs pratiques associées, les moteurs et freins à leur adoption » (Bouchard & Boudry, 2024, p. 8). Le volet qualitatif du projet visait plus spécifiquement à explorer, par la méthode de l'entretien, les usages de ces identifiants en tenant compte des enjeux « d'identité numérique » et de visibilité des travaux (voir encadré ci-dessous) qu'ils revêtent, mais aussi de leur dimension technique (en s'intéressant au rapport concret que les chercheurs et chercheuses entretiennent aux outils). Pour ce faire, le présent rapport déploie une approche qui s'inscrit dans la sociologie des institutions et du (numérique au) travail, en dialoguant avec les recherches en sciences de l'information et de la communication (SIC) réalisées sur les usages que font les membres de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) des identifiants numériques chercheurs (INC) et des outils numériques.

Encadré 1 : Identité, visibilité ou présence numérique ? Quelques définitions

Dans les recherches en SIC, mais aussi dans les textes des politiques publiques de l'ESR en France, la notion « d'identité numérique » est un concept courant. Sans entrer dans la multiplicité des déclinaisons théoriques dont cette notion fait l'objet (Georges, 2009), il convient de préciser à quoi elle renvoie de manière générale.

- **Identité numérique (définition pour les SIC)** : « L'identité numérique peut être définie comme la collection des traces (écrits, contenus audios ou vidéos, messages sur des forums, identifiants de connexion, etc.) que nous laissons derrière nous, consciemment ou inconsciemment, au fil de nos navigations sur le réseau et le reflet de cet ensemble de traces, tel qu'il apparaît « remixé » par les moteurs de recherche. Mon identité numérique c'est : adresse IP, cookies, courrier électronique, nom, prénom, pseudos, coordonnées (personnelles, administratives, bancaires, professionnelles, sociales), photos, avatars, logos, tags, liens, vidéos, articles, commentaires de forums, données géolocalisées, etc. » (Ertzscheid, 2013).

En sociologie, la notion d'identité est délicate à manier et ses usages ne font pas consensus. Elle est critiquée pour la conception essentialisante, univoque et réifiante de l'individu qu'elle peut véhiculer, autant que pour les usages ambigus qui en sont faits, entre des définitions « fortes » et objectivistes de l'identité (chaque individu aurait une identité profonde et véritable qu'il faudrait débusquer) et des usages plus « faibles » et constructivistes du terme (les identités seraient multiples, fluides, constamment renégociées) (Brubaker, 2001). Aussi ambiguë soit elle, cette notion implique l'idée de représentations, de sens vécu ou de stratégies, que ce soit de la part de l'individu qui s'attribuerait lui-même une identité, ou de la part d'acteurs tiers, qui la lui assigneraient de l'extérieur. Or, comme nous le montrerons (voir 2.2), pour

certaines enquêtés, l'image que les informations disponibles sur internet véhiculent d'eux-mêmes est un impensé, une question qu'ils ne se posent presque jamais. Autrement dit, le fait de s'intéresser à la manière dont nos activités numériques « parlent de nous », et donc d'y mettre un sens vécu, ne va pas de soi.

Pour le dire schématiquement, ce que les travaux en SIC appellent de manière englobante l'« identité numérique »¹ renvoie à ce que les sociologues appellent, en utilisant des termes plus plats qui ne présupposent rien concernant l'intentionnalité des acteurs ou leurs représentations, les « **traces d'activité en ligne** » (Beuscart et al., 2019).

Les recours à la notion d'identité numérique sont donc volontairement réduits dans ce rapport. Pour désigner les informations objectivement disponibles sur internet et associées au nom propre des chercheurs, nous utiliserons des notions plus restreintes et descriptives, telles que « **visibilité** », « **image** » ou « **présence** » numérique. Dans l'usage que l'on en fait, ces notions englobent ainsi les traces que les chercheurs laissent derrière eux lors de leurs propres activités numériques, mais aussi les traces issues de l'activité d'autrui et associées à leur nom (par exemple, une page internet contenant le nom et le prénom des chercheurs, mais éditée et modifiée par d'autres personnes). Précisons enfin et surtout que dans ce travail, notre objectif n'est pas de définir scientifiquement ce qu'est la « visibilité » ou « l'identité » numérique des chercheurs. L'objectif est de compte de la **façon dont ils se représentent ces questions**.

Après avoir présenté les INC, les politiques dans lesquelles ils s'inscrivent et les attendus institutionnels qu'ils reflètent, nous exposerons la façon dont ce rapport interroge les utilisations et les usages sociaux qui en sont faits, en tâchant de les réinscrire dans des pratiques et trajectoires professionnelles plus larges, et en les saisissant dans leurs enchevêtrements. Puis nous présenterons la méthodologie sur laquelle repose cette recherche exploratoire sur les rapports à la visibilité numérique des chercheurs et chercheuses.

1.1 Les usages prescrits des INC : des outils numériques inscrits dans l'écosystème de la science ouverte

Avant de s'intéresser à la manière dont les chercheurs utilisent les INC, aux usages sociaux qu'ils peuvent en faire, et à leur rapport plus large à leur visibilité numérique, il convient de recontextualiser ces identifiants. Pour ce faire, nous allons présenter brièvement les politiques dans lesquelles s'inscrit la prescription des INC au sein de ESR français et souligner les rhétoriques institutionnelles qui leur sont associés, afin de mettre à plat ce que l'on peut appeler les « usages prescrits » de ces outils numériques. Saisies sous un angle sociologique, les données numériques ne doivent en effet pas être envisagées comme des objets neutres, mais comme des technologies porteuses de visions de monde (Theviot, 2023). Parce que cette étude relève de la sociologie du « numérique au travail » (Benedetto Meyer & Boboc, 2021), cette explicitation est un préalable nécessaire pour questionner les (non) usages et les (non) appropriations réels des identifiants par les chercheurs. En effet, retracer les

¹ Notons toutefois que dans ce champ disciplinaire aussi, la notion d'identité est discutée, notamment parce qu'elle implique une appropriation par les individus des enjeux liés à leurs activités en ligne, et parce qu'elle court le risque de réifier des réalités et pratiques sociales plus larges. C'est notamment le cas de Louise Merzeau, qui propose, pour désigner ces traces numériques, de substituer la notion de « présence numérique » à celle d'identité numérique (Merzeau, 2010).

prescriptions dans lesquelles s'inscrivent les outils permet de saisir « le numérique, d'une part, et les usages, d'autre part, dans leur contexte socio-organisationnel et socio-économique » (Benedetto Meyer & Boboc, 2021, p. 21).

Dans le monde de la recherche, il existe de nombreux identifiants numériques chercheurs, nationaux ou internationaux : tous ont en commun d'attribuer un identifiant unique, composé d'une série de chiffres ou de lettres, à un individu unique, de manière à associer des productions et activités scientifiques à leurs producteurs sans risque d'équivoque². Dans le présent rapport, l'attention se focalisera sur IdHAL et Open Researcher and Contributor ID (ORCID).

Encadré 2: Présentation des INC IdHAL et ORCID

L'**INC IdHAL** est associé à la plateforme Hyper Articles en Ligne (HAL). Celle-ci dépend du Centre de communication scientifique directe (CCSD) depuis 2001. Depuis 2006, HAL est la plateforme officielle d'archivage de la recherche scientifique en France, et son financement est assuré par les ressources allouées aux tutelles du CCSD (le CNRS, l'INRIA et l'INRAE), ainsi que par une participation financière des établissements d'ESR qui ont développé un portail HAL³. L'utilisation de cette plateforme est encouragée par le ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), dans un cadre sur lequel nous reviendrons plus bas.

HAL propose deux fonctionnalités principales : créer une notice (pour référencer une publication ou une communication), et déposer, dans cette notice, le document associé, si tant est que ce dépôt respecte les règles juridiques, notamment encadrant le dépôt d'une publication en accès ouvert⁴ ainsi que les restrictions imposées par les éditeurs. Par ailleurs, la plateforme est interopérable avec les moteurs de recherche bibliographiques. Autrement dit, si un document est déposé dans HAL, celui-ci peut être référencé par le moteur de recherche académique Google Scholar. Se créer un IdHAL permet aux chercheurs de gérer ces dépôts, tout en attribuant de manière univoque et pérenne leurs productions à leur identifiant. En matière de dépôt de publications, les travaux en sciences de l'information et de la communication montrent qu'HAL est concurrencé par les réseaux sociaux académiques (RSA), à commencer par ResearchGate, plateforme qui propose elle aussi de mettre en ligne les documents associés à des publications (voir par exemple : Boudry & Bouchard, 2017; Gayoso, 2021). Cependant, comme le soulignent ces travaux, les RSA sont développés par des entreprises privées, à des fins lucratives, et ne garantissent ni le même cadre juridique ni la même pérennité que la plateforme institutionnelle HAL.

L'**INC ORCID** a, quant à lui, été créé aux États-Unis en 2012. Transnational, il relève d'un organisme international à but non-lucratif. En France, il est financé par un consortium composé de 52 membres, dont l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), l'Agence bibliographique de l'Enseignement Supérieur (ABES), et plusieurs universités ou organismes de recherche. Ce consortium, outre qu'il contribue à

² Pour un aperçu général sur les identifiants numériques dans le monde de la recherche, leurs dates d'apparition, leurs principes, la manière dont ils fonctionnent, et pour une revue de la littérature en sciences de l'information et de la communication sur ces derniers, voir l'introduction du rapport dédié au volet « enquête par questionnaire » de ce projet : (Bouchard & Boudry, 2024, p. 7-9).

³ <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/hal-une-gouvernance-partagee-et-un-modele-de-financement-perenne-46927> (consulté le 14/06/2024).

⁴ Ce cadre juridique est fixé par l'article 30 de la loi du 7 octobre 2016, dite « loi pour une République numérique ». www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2016/10/7/ECF11524250L/jo/article_30 (consulté le 17/06/2024).

financer ORCID, a aussi vocation à encourager son adoption au sein de l'ESR : « Le consortium ORCID France a pour objectif de fédérer les adhésions au niveau national. Outre le fait de bénéficier de tarifs préférentiels, l'adhésion consortiale favorise la construction d'un espace d'échanges et de partage de ressources afin de faciliter et d'accélérer l'adoption de l'identifiant ORCID par les chercheurs français »⁵. Outre les incitations de la part du MESRI à utiliser ORCID, l'utilisation de cet INC est demandée, voire rendue obligatoire, au moment de la soumission d'une publication auprès de certains éditeurs internationaux (Citrome, 2016), ou encore au moment du dépôt d'un projet auprès des organismes de financement nationaux, européens ou internationaux (Gasparyan et al., 2014).

La particularité d'ORCID est d'être un identifiant transversal et indépendant des plateformes qui peuvent générer leurs propres identifiants (par exemple l'identifiant ResearcherID associé à la base de données bibliographiques Web of science, ou l'identifiant IdHAL associé à l'archive ouverte HAL). Détenir un compte sur ORCID offre aux chercheurs un espace numérique, sous la forme d'une page de profil, sur lequel peuvent être renseignées six grandes catégories d'informations : les emplois occupés au cours de la carrière, la formation et les qualifications, les activités professionnelles (par exemple l'obtention de prix, le fait de siéger dans des sociétés savantes, etc.), les financements obtenus pour la recherche, les *reviewing* effectués et surtout les « travaux » (publications, communications, dépôts de brevets, évaluations de travaux, etc.). Cet INC est interopérable, c'est-à-dire qu'il communique avec les identifiants chercheurs des autres plateformes. Cette interopérabilité automatise un certain nombre d'opérations : par exemple, lorsqu'un chercheur crée une notice pour une publication en utilisant son IdHAL, il peut choisir de lier cette information avec son compte ORCID : les métadonnées de la notice sur HAL seront automatiquement renvoyées vers ORCID, et alimenteront la liste des publications présentes sur le compte ORCID sans que le chercheur n'ait à entrer manuellement l'information : l'identifiant de l'article (son DOI) et les métadonnées qu'il contient permettra automatiquement de renseigner les informations concernant la publication (date, titre, type de publication, etc.).

Le choix de se concentrer sur IdHAL et ORCID tient à deux choses : d'une part, le premier volet de ce projet est arrivé à la conclusion, à partir d'une enquête par questionnaire à laquelle ont répondu 6 125 membres de l'ESR, qu'il s'agissait des INC les plus connus et les plus utilisés en France (Bouchard & Boudry, 2024, p. 26-30). Ces deux INC se destinent à l'intégralité de la communauté scientifique, par-delà le statut et la discipline d'appartenance. D'autre part, ce sont aussi les deux identifiants chercheurs dont l'usage est préconisé dans les politiques scientifiques nationales ces dernières années. Autrement dit, ces outils relèvent directement des politiques publiques de la recherche, et font l'objet, nous allons le montrer, d'un certain nombre de mesures et discours visant à répandre leur utilisation. Ils s'inscrivent donc dans l'univers de prescriptions institutionnelles qui conditionnent le travail quotidien des chercheurs et des chercheuses en 2024.

Sans retracer l'historique de la notion de « science ouverte », laquelle renvoie de manière générale à l'ouverture des publications et des données de la recherche, et dont l'émergence remonte aux années 1990, on peut donner une chronologie récente des mesures qui contribuent à inscrire les INC dans le sillon direct de cette catégorie d'action publique. Depuis le premier Plan national pour la science ouverte publié par

⁵ <https://orcid-france.fr/consortium-orcid-france/> (consulté le 14/06/2024).

le MESRI en 2018⁶, l'utilisation d'HAL et ORCID par les chercheurs et les institutions est encouragée dans les textes officiels, feuilles de route et politiques encadrant l'enseignement supérieur et la recherche en France. Après la mise en ligne, en décembre 2018, du site ouvrirlascience.fr qui fournit des ressources, des informations, et recense les arguments en faveur de l'adhésion aux principes de la science ouverte, plusieurs mesures ont été mises en œuvre au nom de ce mot d'ordre :

- création d'un « baromètre de la science ouverte » en décembre 2018⁷ (avec l'objectif que l'intégralité des publications scientifiques françaises soient « ouvertes » pour 2030), dont un des indicateurs est le dépôt sur HAL, puis déclinaisons locales de ce baromètre, à l'échelle des universités, à partir de 2020⁸ ;
- obligation, formulée par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) en janvier 2019, de publication en accès ouvert pour les recherches financées par l'ANR, ce qui contribue à encourager le recours à HAL ;
- obligation, la même année, pour les chercheurs et chercheuses du CNRS, de passer par HAL pour compléter leur rapport d'activité annuel (Compte rendu annuel d'activité des chercheurs, CRAC) ;
- parution, en 2021, du deuxième Plan national pour la science ouverte⁹, dans lequel figurent des incitations à renforcer le rôle de l'archive ouverte HAL, ainsi qu'à promouvoir l'adoption de l'INC ORCID.
- parution, en 2021, d'une feuille de route « Politique des données, des algorithmes et des codes sources », qui met en place sur 4 ans un plan d'action dans lequel la promotion de l'INC ORCID et le renforcement d'HAL font partie des objectifs¹⁰ ;
- rédaction, en 2021, d'un guide destiné aux écoles doctorales (ED) ayant vocation à inscrire la science ouverte (et, avec elle, la maîtrise des INC tels qu'ORCID) dans le référentiel de compétences des futures générations de doctorants en incitant les ED à proposer des formations sur la question¹¹.

Ces différents textes, s'appuyant sur les fonctionnalités techniques mises en avant par les développeurs d'HAL et d'ORCID (cf. [annexe 1](#)), contiennent des incitations formulées de manière différente selon qu'elles s'adressent directement aux chercheurs ou à leurs institutions d'appartenance. Celles-ci correspondent à ce que nous appellerons dans la suite de ce rapport les « usages prescrits » des identifiants. Ils sont à la fois prescrits par des acteurs dotés de compétences techniques (les développeurs des outils) et par des acteurs politiques (les agents du ministère qui

⁶ Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. *Plan national pour la science ouverte 2018-2021*, juillet 2018. Disponible sur : https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/content_migration/document/PLAN_NATIONAL_SCIENCE_OUVERTE_978672.pdf (consulté le 17/06/2024).

⁷ <https://barometredelascienceouverte.esr.gouv.fr/>.

⁸ <https://barometredelascienceouverte.esr.gouv.fr/declinaisons/bsso-locaux>.

⁹ Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. *Deuxième Plan national pour la science ouverte 2021-2024*, juillet 2021. Disponible sur : <https://www.ouvrirlascience.fr/deuxieme-plan-national-pour-la-science-ouverte> (consulté le 17/06/2024).

¹⁰ Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, *Politique des données, des algorithmes et des codes sources | Feuille de route 2021-2024*. Disponible sur : https://www.numerique.gouv.fr/uploads/feuillederoute_mesri.pdf (consulté le 17/06/2024).

¹¹ Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, *Former à la science ouverte tout au long de la thèse. Guide à l'usage des écoles doctorales*, octobre 2021. Disponible sur : <https://www.ouvrirlascience.fr/wp-content/uploads/2021/10/Guide-formation-science-ouverte-ED-web-DP-003.pdf> (consulté le 17/06/2024).

rédigent la documentation institutionnelle et fixent des objectifs de politique publique). Comme le montre Clarisse Petot dans une étude en SIC (Petot, 2023), sur le terrain, ces prescriptions sont diffusées par les personnels d'appui à la recherche et les professionnels de l'information et de la communication (documentalistes, bibliothécaires...), qui contribuent à recenser et assurer le référencement des travaux des chercheurs et des universités, et proposent une offre de formation et d'accompagnement aux chercheurs sur ces questions.

Dans les textes officiels qui soutiennent les politiques publiques de science ouverte, lorsque le propos se place du point de vue des chercheurs, les principaux arguments qui sont invoqués pour encourager l'utilisation d'ORCID sont les suivants :

- « consolider leur identité numérique et la visibilité de leurs travaux »¹² (distinguer un chercheur de ses homonymes ; s'assurer que ses publications lui sont correctement attribuées ; lui attribuer un espace gratuit, pérenne et unique où il peut centraliser ses activités par-delà les changements d'institution ; favoriser le repérage des publications par les moteurs de recherche et les bases de données internationales) ;
- et leur « simplifier la vie »¹³ dans les différentes opérations jalonnant leur quotidien de chercheurs, grâce à l'interopérabilité de l'outil (limiter les doubles saisies ; interconnecter des comptes chercheurs sur différentes plateformes ; s'authentifier sur des serveurs à l'aide de l'identifiant ORCID, etc.).

Du point de vue cette fois de l'administration et de la gouvernance de la recherche, la promotion d'ORCID dans les textes officiels s'inscrit dans la volonté politique de contribuer à internationaliser et harmoniser les référentiels de l'activité scientifique. L'objectif est de tendre, à l'échelle transnationale, vers une « gouvernance des standards de métadonnées et d'identifiants uniques des objets et acteurs de la recherche »¹⁴.

De façon transversale, outre la question du référencement et de la visibilité des données ou des produits de la recherche, on peut souligner que les arguments avancés pour promouvoir l'utilisation des INC et notamment d'ORCID rejoignent souvent des enjeux relevant de l'évaluation de la recherche et des chercheurs :

- d'une part, les développeurs d'ORCID s'adressent aux « évaluateurs »¹⁵ en leur indiquant, comme aux « chercheurs » (les chercheurs pouvant être placés en position d'évaluateurs), les gains de temps que permet l'outil dans leurs activités de candidature ou d'évaluations (cf. [annexe 1](#)). Ce registre de promotion d'ORCID est au cœur d'un des objectifs établis dans la feuille de route 2021-2024 de la Politique des données, des algorithmes et des codes sources du MESRI. Après avoir fixé l'objectif de tendre vers la politique des identifiants uniques, le plan appelle à « faciliter les candidatures aux appels à projet de recherche »¹⁶, en mettant en place un portail unique d'accès et de soumission à tous les appels à projets portés par de agences nationales de financement (ANR, ANSES, INCA, INSERM, ANRS, ADEME). Cette action repose sur l'identifiant ORCID, qui est mentionné comme un outil permettant d'« harmoniser les informations et formats des dossiers de candidature entre les agences de financement » en s'appuyant sur « les identifiants uniques

¹² Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. *Deuxième Plan national pour la science ouverte 2021-2024*. juillet 2021, p.21.

¹³ *Ibid*, p.24.

¹⁴ *Ibid*, p.25.

¹⁵ <https://orcid-france.fr/a-propos-d-orcid/> (consulté le 18/06/2024).

¹⁶ Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, p.22.

ORCID des chercheurs et les identifiants des productions scientifiques pour récupérer automatiquement les résultats de leurs recherches et leur CV »¹⁷.

- outre les chercheurs et les évaluateurs, les développeurs d'ORCID s'adressent aussi aux financeurs en faisant de l'INC un potentiel outil permettant d' « évaluer l'impact des subventions accordées »¹⁸.
- la plateforme Hal est elle aussi mentionnée dans ces textes comme pouvant contribuer à l'évaluation de la recherche. Le deuxième Plan national pour la science ouverte, afin de « transformer les pratiques et faire de la science ouverte le principe par défaut »¹⁹, envisage en effet de faire du degré d'ouverture des chercheurs et des établissements (pour lequel HAL peut être constitué en instrument de mesure) un critère d'évaluation à part entière.

Plus largement, les différents INC, qu'ils soient créés par des entreprises privées à but lucratif (comme l'INC ResearcherID lié à la base de données bibliographique Web of science) ou qu'ils relèvent d'initiatives soutenues par des institutions publiques (comme ORCID ou IdHAL), génèrent et fournissent des chiffres²⁰. Si nous n'avons pas travaillé sur les usages de ces chiffres dans la gouvernance de la science et dans son évaluation, on peut toutefois noter que ces INC participent à des formes de quantification qui peuvent alimenter des logiques de comparaison et de mise en concurrence des institutions et des chercheurs (Eyraud, 2015), au sens où les données chiffrées qu'ils engendrent constituent autant d'indicateurs de classement et de hiérarchisation potentiels des activités liées à l'enseignement supérieur et la recherche (Barats et al., 2018).

1.2 Analyser les rapports aux INC et à la visibilité des chercheurs dans leur épaisseur sociale

Explorer les utilisations et les usages des INC par les chercheurs implique de questionner leur rapport aux outils numériques mais aussi leur rapport au travail et au métier d'enseignant-chercheur en tenant compte du contexte dans lequel il s'inscrit. Comme nous venons de l'évoquer, l'incitation à utiliser les INC révèle des mutations et des logiques institutionnelles qui traversent l'ESR en 2024, à savoir la formalisation croissante des politiques publiques de science ouverte et la quête de standardisation internationale des instruments de gouvernance de la science dans un contexte de mise en concurrence et compétition accrue des institutions et des chercheurs (Musselin, 2017). Les INC et les espaces d'archivage des données de la recherche sont par ailleurs des outils qui, comme les réseaux sociaux, contribuent plus largement à la visibilité numérique des chercheurs et de leurs travaux.

À l'ère du numérique, de la science ouverte, et dans un contexte où leurs chances d'accéder à l'emploi stabilisé comme leurs conditions d'exercice sont particulièrement inégales, et leurs ethos professionnels particulièrement fragmentés (Barrier & Picard, 2020), quel rapport les chercheurs entretiennent-ils avec la question de leur visibilité

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ <https://orcid-france.fr/a-propos-d-orcid/> (consulté le 18/06/2024).

¹⁹ Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation., *Deuxième Plan national pour la science ouverte 2021-2024*, juillet 2021, p.20.

²⁰ Ces chiffres peuvent être descriptifs, comme la comptabilisation des activités renseignées sur ORCID (nombre de publications, nombre de fonds levés, etc.) ou la comptabilisation du nombre de consultations (et de téléchargements le cas échéant) d'une notice (et d'un document) sur HAL. Les chiffres générés par les INC peuvent aussi être plus élaborés, comme les indicateurs bibliométriques (h-index, citations, collaborations, etc.) générés par l'INC ResearcherID lié à la base de données bibliographique Web of science.

numérique ? Dans quelle mesure sont-ils exposés aux prescriptions grandissantes liées à l'utilisation des identifiants numériques chercheurs et des plateformes d'archivage de la recherche ? Comment perçoivent-ils ces prescriptions, ces outils et ces espaces ? Comment s'en emparent-ils ? Quelles utilisations et quels usages en font-ils, et comment ces dimensions numériques de l'activité s'articulent-elles avec leurs rapports plus larges au travail ?

Le présent rapport entend explorer cet ensemble de questions. Se questionner sur les usages réels des INC au regard de leurs usages prescrits appelle par ailleurs quelques précisions de vocabulaire. De manière générale, la sociologie des pratiques liées au numérique distingue la notion d'utilisations et celle d'usages : « L'utilisation d'un outil peut être quantifiée, mesurée et alimenter des indicateurs (le « taux d'utilisation » notamment) qui donnent une indication sur le fait qu'une technologie est mobilisée dans l'activité (un logiciel est ouvert, une connexion au réseau est établie, un tableur est complété). L'usage, quant à lui, concerne les « manières de faire » et à avoir avec les pratiques concrètes » (Benedetto Meyer & Boboc, 2021, p. 34). Ici, nous nous intéresserons à la fois aux utilisations d'ORCID et de HAL dans ce qu'elles ont de plus technique, et à leurs usages, ce qui implique d'analyser l'usage « dans son épaisseur sociale, dans sa relation avec d'autres pratiques de sociabilité, de travail, de loisir, et comme enjeu de pouvoir, de transformation et de négociation au sein des structures sociales qui lui préexistent » (Jouët, 2000, p. 512). Pour désigner les usages par lesquels les chercheurs investissent de manière active les INC, nous parlerons aussi « d'appropriations ».

Une des approches envisagées au début de cette enquête était de faire du « capital numérique » (Granjon, 2022) ou des pratiques numériques générales des chercheurs, le critère principal à partir duquel nous allions saisir leurs usages des identifiants numériques dans le cadre professionnel. Dans les quelques recherches de sociologie sur la question, c'est l'angle adopté (Gayoso, 2021, p. 110). Cet angle interprétatif fait du numérique à la fois la question et la solution pour analyser les différenciations dans les utilisations et usages des outils numériques. Or, et nous allons le voir tout au long de ce rapport, le capital numérique est un critère intéressant pour saisir la façon dont les chercheurs investissent la scène numérique et s'emparent des outils en ligne, mais il n'est nullement suffisant.

Ici, nous avons donc pris en considération les rapports différenciés des chercheurs au numérique et aux technologies, et avons opté pour une approche « continuiste » du numérique (Dagiral & Martin, 2017), en décroissant l'analyse. Pour comprendre les utilisations et les usages qu'ils font des outils de visibilité en ligne, il faut garder à l'esprit que les chercheurs et les chercheuses sont avant tout des travailleurs pris dans un ensemble de réalités professionnelles qui dépassent la sphère numérique, et qu'ils ne sont de surcroît « pas uniquement des travailleurs ou des travailleuses » (Pichonnaz & Toffel, 2021, p. 8), mais aussi des individus dont le rapport au travail, au numérique, et à la visibilité professionnelle en ligne, s'est forgé dans le temps, au fil d'expériences socialisatrices multiples. Cela situe de fait notre démarche dans ce que David Pichonnaz et Kévin Toffel appellent la sociologie « structurale », ou dispositionnelle, du travail, attentive à l'épaisseur sociale et historique des pratiques professionnelles et du rapport au travail (cf. encadré 2). Par ailleurs, étant donné que notre question est traversée par des prescriptions institutionnelles importantes, ce travail puise dans la sociologie des institutions (Lagroye & Offerlé, 2011), et ambitionne aussi d'analyser les usages des INC au regard des rapports que les chercheurs entretiennent à l'institution pour laquelle ils travaillent.

Encadré 3: Quelques définitions de sociologie

- **Socialisation** : En sociologie, la socialisation désigne « l'ensemble des processus par lesquels l'individu est construit – on dira aussi « formé », « modelé », « façonné », « fabriqué », « conditionné » – par la société globale et locale dans laquelle il vit, processus au cours desquels l'individu acquiert – « apprend », « intériorise », « incorpore », « intègre » – des façons de faire, de penser et d'être qui sont situées socialement » (Darmon, 2016, p. 6).

Les sociologues ont pour habitude de distinguer socialisation « primaire » (qui s'opère dans l'enfance, notamment dans le cadre familial et scolaire) et socialisation « secondaire » (qui s'opère à mesure de l'avancée dans le cycle de vie, dans des cadres se démultipliant). La socialisation s'opère en effet par le biais **d'instances** (la famille, l'école, le travail, les associations, etc.) et **d'agents socialisateurs** (les parents, les membres de la fratrie, les camarades de classe, les amis, les collègues de travail, etc.). Elle peut prendre des formes **manifestes et explicites** (lorsqu'un agent socialisateur agit ouvertement en vue d'inculquer au destinataire de son action des normes, des valeurs, des idées, des savoirs - par exemple, lors d'une formation institutionnelle à l'usage des INC), mais la socialisation est surtout un processus **latent, inconscient, et continu**, qui s'opère par incorporation, au fil des expériences socialisatrices et de leur répétition.

- **Capitaux** : Empruntée au vocabulaire de l'économie, la notion de capital renvoie en sociologie à « une palette de biens et de compétences, de connaissances et de reconnaissances détenues par un individu ou un groupe et dont il peut jouer pour exercer une influence, un pouvoir, acquérir d'autres éléments de cette palette » (Neveu, 2013, p. 340).

Les capitaux existent sous forme **incorporée** (en tant que dispositions, savoirs et savoir-faire), **objectivée** (en tant qu'objets et ressources matérielles) et **institutionnalisée** (en tant que titres certifiés par des institutions). La sociologie en distingue trois grands types : « Si le **capital économique** désigne assez généralement l'ensemble des ressources financières et patrimoniales, mobilières et immobilières, d'un individu, la notion de **capital culturel**, dont la popularisation doit beaucoup à la sociologie de Bourdieu, est d'essence nettement plus composite : capital culturel objectivé, d'une part, sous la forme de la possession de biens culturels (livres, œuvres d'art, etc.) ; capital culturel institutionnalisé, d'autre part, principalement de nature scolaire (diplôme) ; capital culturel incorporé, enfin, beaucoup plus difficile à circonscrire et à objectiver, et qui renvoie davantage aux dispositions et aux compétences mises en œuvre dans la consommation des biens symboliques, dans les échanges langagiers, dans les manières de faire, de penser et d'agir constitutives de la variété des « styles de vie ». Le concept de **capital social**, dont le développement est plus récent, renvoie davantage aux ressources que l'individu mobilise à travers les réseaux de relations dans lesquels il évolue : famille, amis, collègues de travail, voisinage » (Coulangeon, 2021).

- **Dispositions** : En sociologie, on appelle dispositions les manières d'agir, de penser ou de se sentir, façonnées par nos conditions d'existence et nos expériences socialisatrices passées, qui forment « une série de comportements, d'attitudes, de pratiques... cohérente » (Lahire, 2002, p.19) et nous inclinent à agir de telle ou telle manière dans telles ou telles circonstances. Les dispositions n'apparaissent pas spontanément, elles se forment sur le temps long, au gré de la répétition d'expériences socialisatrices similaires dans des contextes différents. Saisir les pratiques d'un individu en les rapportant à ses dispositions, c'est donc tenir compte de ses

expériences passées et de ses expériences « à côté » (à côté de ce que l'on cherche à observer - ici, les usages des INC et les rapports à la visibilité numérique). L'attention aux dispositions des individus n'implique pas une approche déterministe de l'action où tout serait déjà écrit ou prédictible en fonction des caractéristiques de l'individu ou des positions qu'il a occupées, car elle implique de prendre en compte les paramètres des situations rencontrées par les individus, et leurs effets sur l'action. Les **dispositions** des individus, bien que cohérentes, sont en effet **plurielles** (Lahire, 2012) : elles sont forgées dans des environnements et au fil d'expériences socialisatrices multiples (les socialisations familiales, amicales, professionnelles, associatives, etc.). Ainsi, en fonction des contextes, les dispositions peuvent s'activer et s'exprimer, mais elles peuvent aussi s'inhiber ou se mettre en veille. Par exemple, on peut avoir des dispositions très favorables à la compréhension technique du fonctionnement des INC (avoir suivi des études techniques, avoir un goût pour les outils numériques et être habitué à les utiliser, maîtriser des savoirs informatiques complexes, etc.), sans pour autant que ces dispositions ne soient activées dans la pratique concrète que l'on examine dans ce rapport (ne pas utiliser ni investir les INC).

- **Transposabilité (ou transférabilité) des dispositions** : « Le fait que l'incorporation ne se limite pas au corporel signifie également qu'il existe un caractère « global » de la socialisation, puisque l'incorporation de catégories ou d'attitudes à partir d'un domaine pratique donné (la tenue du corps en société, pour reprendre l'exemple du « tiens-toi droit ») peut avoir des effets et être activée dans d'autres domaines pratiques (le rapport à autrui, la division privé/public, les attitudes morales...) : c'est ce qu'on désigne par les termes de « transférabilité » ou « transposabilité » des produits de la socialisation. Pierre Bourdieu parle ainsi de l'habitus comme d'un « système de dispositions durables et transposables ». Les dispositions, c'est-à-dire les façons d'être, de faire et de voir le monde, les inclinations à agir de telle ou telle manière ou à ressentir telle ou telle chose sont intériorisées à partir d'un domaine pratique donné ou auprès d'une instance précise de socialisation mais ont également des effets dans d'autres domaines pratiques ou d'autres situations sociales » (Darmon, 2016, p. 20).

- **Ethos** : En sociologie, tel qu'employé notamment dans les travaux de Pierre Bourdieu, l'ethos désigne le système de dispositions incorporées par les individus. La notion d'ethos se distingue de la notion d'éthique (Bourdieu, 1984b, p. 133) : un ethos n'équivaut pas à une éthique, au sens où ses principes structurants ne sont pas toujours, et pas nécessairement, vécus ou formalisés comme tels par les individus dans un code moral qu'ils seraient en mesure de formuler. L'ethos échappe à l'auto-description, car il la dépasse. Cette notion peut être utilisée par les sociologues pour désigner des systèmes de dispositions, des normes et des logiques de classement intériorisées et incorporées, communes à des groupes ayant en commun de partager un ensemble de conditions d'existence et/ou d'être passés par des expériences socialisatrices communes (par exemple une formation scolaire, universitaire puis professionnelle) : ainsi pourra-t-on parler d'un ethos de classe, d'un ethos professionnel, voire disciplinaire : parler d'ethos implique toujours au préalable qu'il y ait eu des processus de socialisation, ce qui revient à considérer les individus comme de « l'histoire faite corps ».

Dans ce rapport, pour plus de lisibilité, nous utiliserons de manière équivalente la notion d'ethos et celle de « culture ».

- **Institution** : Par « institution », on entend un espace structuré par des règles formelles (un règlement intérieur, des statuts, des modalités d'accès aux carrières, des cadres à respecter) mais aussi par un ensemble de normes symboliques (des choses « qui se font » mais ne sont pas écrites ou formalisées : un vocabulaire à utiliser, des

manières de se présenter, des stratégies de carrière à adopter, ou plus concrètement : des manières de présenter un CV, etc.). Autrement dit, l'institution s'apparente à un jeu dont certaines règles sont explicites et d'autres sont latentes, mouvantes et relatives : même s'il y a des normes générales, tous les agents de l'institution n'auront pas la même vision de ce qu'est « une bonne façon de se présenter », « une bonne façon de rédiger un CV », etc. Dans ce rapport, « l'enseignement supérieur et la recherche » est désigné comme une institution, en tant qu'espace professionnel structuré par un ensemble de politiques, de règles et de normes communes. Les différentes infrastructures qui composent cet espace (les universités, les laboratoires, etc.) sont elles aussi désignées comme des « institutions » particulières, dotées de leurs règles et de leurs politiques propres sur les questions qui nous intéressent (par exemple, s'être doté d'un « baromètre de la science ouverte », obliger ou non l'utilisation de certains INC, disposer de référents en interne sur ces questions, etc.).

- Le **rapport à l'institution** d'un chercheur ou d'une chercheuse désigne à la fois sa **connaissance** des règles formelles et des règles latentes, et à la fois le **rapport** qu'il entretient à l'existence de ces règles et à l'autorité de l'institution, plutôt marqué par le respect ou par des formes de mise à distance, de critique ou de résistance. Pour plus d'éléments sur ce sujet, voir l'ouvrage *Sociologie de l'institution*, dirigé par Jacques Lagroye et Michel Offerlé (Lagroye & Offerlé, 2011).

Ce faisant, l'enquête tient compte des rapports différenciés à la technologie mais les articule à une pluralité d'autres critères. Elle repose sur le postulat selon lequel les usages et pratiques liés à ORCID et IdHAL doivent être réinscrits dans des positions et des trajectoires (sociales, scolaires, professionnelles) de chercheurs, des ethos professionnels, des conditions de travail et d'emploi mais aussi des logiques disciplinaires et des cadres institutionnels d'exercice marqués par des environnements techniques variés et des incitations contrastées à la « science ouverte » ou à utiliser les INC. Autrement dit, autant que des utilisations et des usages pratiques du numérique, l'analyse entend être attentive aux enjeux symboliques qui trament les pratiques de visibilité en ligne et les usages des INC par les chercheurs.

1.3 Un angle complémentaire au questionnaire : réinscrire les tendances dans des réalités et des expériences professionnelles

Le rapport issu de l'enquête nationale par questionnaire (Bouchard & Boudry, 2024) appréhende les utilisations des INC à la lumière de caractéristiques objectives et positionnelles (la discipline d'appartenance ; le statut et la tranche d'âge, traduisant le niveau d'ancienneté et d'avancement de la carrière académique ; le fait d'exercer des responsabilités scientifiques ou administratives - direction d'équipe ou de projets de recherche) et de quelques indicateurs d'expériences pouvant prédisposer les chercheurs à avoir été mis institutionnellement en contact avec les INC : avoir participé dans les 5 dernières années à des projets de recherche internationaux ou avoir des responsabilités institutionnelles.

A la lumière de ces indicateurs, l'analyse des réponses au questionnaire a fait ressortir des tendances parmi lesquelles on peut citer celles-ci : les chercheurs appartenant au bloc disciplinaire « Sciences, techniques et médecine » (STM) sont davantage familiers des INC que les chercheurs appartenant au bloc « Sciences humaines et sociales » (SHS), ils sont par ailleurs plus souvent exposés à des incitations institutionnelles à utiliser les INC (publier auprès d'éditeurs réclamant un compte ORCID, etc.) (Boudry, 2021). D'autre part, les chercheurs ayant porté des projets ou

occupant des responsabilités institutionnelles sont sur-représentés parmi les chercheurs déclarant détenir un INC (Bouchard & Boudry, 2024, p. 30).

En complément des tendances établies dans le volet quantitatif, le volet qualitatif vise à incarner ces indicateurs positionnels en les articulant à d'autres éléments, et en analysant les réalités et les représentations concrètes qui accompagnent les usages des outils de visibilité numérique des chercheurs. L'objet est donc, à partir de l'analyse resserrée d'une vingtaine de cas, de saisir les pratiques des chercheurs dans leur complexité, dans leurs enchevêtrements, et dans la manière dont elles s'articulent aux trajectoires, expériences professionnelles, et rapports au travail et aux outils numériques plus généraux des chercheurs.

Tout en poursuivant en priorité l'objectif de répondre à la question appliquée qui a justifié cette enquête (« Comment les chercheurs utilisent-ils et elles les INC et notamment l'INC ORCID ? Quels sont les freins et leviers à leurs utilisations ? »), le présent rapport peut aussi être lu comme une recherche exploratoire sur les rapports des chercheurs aux identifiants chercheurs et plus largement aux outils numériques dédiés à la visibilité de leurs profils et de leurs travaux.

1.4 Méthodologie de l'enquête

Afin d'approfondir les résultats de l'enquête quantitative, le recrutement des enquêtés pour les entretiens s'est attelé à faire varier le bloc disciplinaire d'appartenance des chercheurs, leur genre, leur âge et l'ancienneté de leur entrée dans le monde académique, leur statut, leurs institutions d'exercice et la localisation de ces dernières (région parisienne ou province)²¹.

Nous avons au total réalisé des entretiens approfondis avec 21 chercheurs et chercheuses en SHS et en sciences du vivant, dont les profils se répartissent comme suit :

²¹ Les chercheurs en SHS rencontrés dans les entretiens relèvent tous de la sociologie. Pour faciliter la mise en relation entre les pratiques des chercheurs, et pour apporter une cohérence à notre population d'enquêtés, nous avons par ailleurs restreint le bloc disciplinaire « STM » (sciences, techniques et médecine) au seul bloc disciplinaire « sciences du vivant ». À l'exception d'un chercheur en sciences de la matière (SM) (chimie), les chercheurs en STM que nous avons rencontrés avaient en commun de relever de la biologie. Aussi, nous les désignons ici comme chercheurs en « sciences du vivant » (SV), par-delà la grande diversité interne aux sciences du vivant et à la biologie. Afin de préserver l'anonymat des personnes rencontrées, et dans la mesure où cette recherche est exploratoire et n'a pas vocation à se focaliser sur des variations interdisciplinaires, nous n'entrons pas plus en détails dans l'affiliation disciplinaire des chercheurs rencontrés. Pour les mêmes raisons, les secteurs géographiques et les institutions d'appartenance sont caractérisés à gros traits (Paris/province, organismes de recherche/université), quand bien même les 21 chercheurs rencontrés exercent sur des territoires et dans des institutions fortement différenciées par-delà ces catégories dichotomiques (métropoles de province ou villes moyennes, laboratoires ayant des statuts d'Unités Mixtes de Recherche (UMR) ou d'UR (unités de recherche), etc.).

Tableau 1: Caractéristiques des 21 chercheurs rencontrés

Age	Statut	Institution d'exercice	Genre	Discipline	Présence sur un INC
Moins de 30 ans : N=2	Non titulaires (contrat postdoctoral) : N=7	Université : N=15	Femmes : N=11	Sciences humaines et sociales : N=11	Oui ORCID : N=19 Non ORCID : N=2
30-45 ans : N=12 Dont : 30-35 ans : N=5 36-45 ans : N=7	Titulaires : N=15 Dont : MCF : N=7 MCF HDR : N=2	Organisme de recherche : N=5 Privé : N=1	Hommes : N=10	Sciences du vivant : N=9 Sciences de la matière : N=1	Oui IdHAL : N=16 Non IdHAL : N=5
46-55 ans : N=5	PU : N=1 CR : N=1 DR : N=3	Province : N=14			
+ de 60 ans : N=2	DR émérite : N=1 Autre : N=1 (CDI)	Région parisienne : N=5 États-Unis : N=2			
Total : N=21					

L'échantillon n'a nullement vocation à la représentativité. Dans le recrutement des enquêtés, nous avons ciblé nos sollicitations en vue d'accéder à différents types de profils : des personnes ayant des positions institutionnelles stabilisées et d'autres non, des personnes impliquées dans des projets nationaux ou internationaux, des personnes ayant des responsabilités institutionnelles, des personnes en début de carrière ayant soutenu leur thèse il y a moins de 5 ans ou moins de 10 ans, des personnes ayant une longue liste de publications et des personnes ayant moins publié, des personnes ayant des activités d'évaluation et d'autres non, etc.

Pour traiter la question de départ, il nous est aussi apparu important de ne pas nous diriger vers la recherche d'utilisateurs experts des INC, mais plutôt vers des (non) usagers ordinaires de ces outils. Les chercheurs qui nous ont accordé des entretiens ne manifestaient ainsi, à l'exception de trois d'entre eux²², aucun intérêt préalablement exprimé pour les INC.

Pour identifier puis solliciter les enquêtés, nous avons adopté différentes tactiques de repérage : par exemple, par requête sur le moteur de recherche theses.fr pour repérer de jeunes docteurs dans les disciplines qui nous intéressaient, ou par recherche sur les sites du Conseil national des universités (CNU) et du Comité national de la recherche scientifique (CoNRS) pour repérer des personnes jouant un rôle dans l'évaluation des carrières de leurs collègues. Pour encourager les chercheurs à répondre favorablement à notre demande, les mails s'adressaient à elles et eux sous une forme personnalisée (par leur nom), en insistant sur le fait que leur profil était

²² Parmi les chercheurs de notre échantillon, deux ont été sollicités parce qu'ils avaient répondu au volet « questionnaire » du projet, et manifesté leur accord pour être recontactés pour le volet « entretien » qui lui succéderait. Les autres enquêtés ont été sollicités après un repérage de notre part, en vue de répondre aux critères que l'on s'était fixés et de constituer une population aux caractéristiques variées.

intéressant pour l'enquête. Aussi, si la grande majorité des enquêtés détiennent des INC, nous verrons que pour plusieurs, cela ne va pas de pair avec une connaissance ou un intérêt particulier pour ces outils numériques.

Encadré 4: S'intéresser aux utilisations des INC sans sur-autonomiser les utilisateurs

Compte tenu de la question de départ, quelques précisions méthodologiques s'imposent. Faire parler des chercheurs en entretien sur la façon dont ils utilisent leur identifiant ORCID ou HAL fait courir le risque de verser dans ce que Pierre Bourdieu appelle « l'imposition de problématique ». Cet effet se produit lorsque « les questions posées [...] ne sont pas des questions qui se posent réellement à toutes les personnes interrogées et que les réponses ne sont pas interprétées en fonction de la problématique par rapport à laquelle les différentes catégories de répondants ont effectivement répondu » (Bourdieu, 1984a, p. 230).

L'analyse des réponses des enquêtés sur un sujet aussi spécifique que le nôtre doit veiller à se rappeler que dans les entretiens, nous avons parfois posé aux chercheurs des questions qu'eux-mêmes ne se posent pas dans la vie de tous les jours, voire qu'ils ne s'étaient jamais posées.

En matière d'usages des INC et de rapport à la visibilité numérique, on verserait par exemple dans l'imposition de problématique si l'on pensait que tous les enquêtés ont un rapport réflexif et argumenté à leur présence en ligne, aux outils qu'ils utilisent ou aux plateformes qu'ils fréquentent, ou si l'on partait du postulat selon lequel ils s'approprient les INC dans le cadre de stratégies professionnelles conscientes, calculées et formalisées, dont tous pourraient rendre compte. En somme, dans la conduite des entretiens comme dans l'analyse de ces derniers, il est important de se prémunir d'une interprétation par trop « finaliste » ou « intentionnaliste » des rapports aux INC et au numérique des chercheurs, en se souvenant qu'en deçà de la figure de l'utilisateur expert ou réflexif, ils sont parfois de simples « usagers » des outils, et qu'ils ont un rapport qu'on pourrait dire « infra-conscientisé » aux outils qu'ils utilisent.

Ce mode individualisé de recrutement des enquêtés a contribué à convaincre des chercheurs non intéressés par les INC d'accepter l'entretien, c'est-à-dire des chercheurs qui, initialement, n'auraient pas forcément estimé avoir « quelque chose à en dire » (cf. encadré). Outre les échelles et les intentions de recherche qui sont très différentes, cela contribue à différencier le mode de constitution de notre échantillon de celui sur lequel repose le volet questionnaire du projet. Comme le notent Aline Bouchard et Christophe Boudry, on peut faire l'hypothèse que le mode de recrutement impersonnel des enquêtés induit par l'enquête par questionnaire sur la base du volontariat ait opéré une pré-sélection dans le profil des répondants : « Il existe de plus un biais de sélection qui a pu, vu la thématique de cette étude, motiver (probablement ceux qui connaissait déjà cette thématique) ou rebuter (ceux qui ne connaissait pas cette thématique) certains répondants potentiels, et qu'il est impossible d'évaluer » (Bouchard & Boudry, 2024, p. 16).

Les entretiens ont duré entre 1h15 et 3h10. Ils se sont déroulés en majeure partie en visioconférence. Le guide d'entretien ([annexe 2](#)) comportait trois axes : un axe sur la trajectoire (sociale, scolaire et professionnelle) des chercheurs ; un axe sur leurs conditions d'exercice actuelles, leur cadre socio-organisationnel d'exercice, leurs expériences en matière de recherche et leur conception de la recherche ; et un axe sur leurs pratiques en lien avec le numérique et les questions de visibilité de soi sur

internet dans le cadre du travail mais aussi, dès lors que la durée des entretiens le permettait, en dehors du travail.

Pour chaque enquêté, afin de mettre en relation les discours recueillis en entretien et les pratiques liées à la visibilité numérique, les matériaux empiriques sont combinés à l'observation et à l'analyse des traces d'activité en ligne. Pour ce faire, une recherche sur internet a été réalisée sur chacun d'entre eux, et les éléments suivants ont été consultés puis extraits : pages institutionnelles, profils associés à des identifiants numériques chercheurs sur différentes plateformes (ORCID, HAL, Web of Science, Scopus), profils sur les réseaux sociaux académiques (ResearchGate, Academia), professionnels (LinkedIn) ou généralistes (Twitter, Facebook), sites personnels ou blogs, CV en ligne. Nous avons restitué sous forme d'un tableau le croisement entre les données de position récoltées sur les enquêtés et les données d'utilisation construites à partir de la consultation de ces ressources documentaires numériques. Ce tableau nous a fourni une vue synthétique des caractéristiques sociales et professionnelles des chercheurs d'une part (genre, âge, statut, ancienneté en poste, situation géographique, responsabilités occupées, expériences internationales, etc.), et des modalités concrètes de leur présence en ligne d'autre part (détention d'un compte ORCID, remplissage de la section « mots-clés » du compte ORCID, date de dernière mise à jour du compte, etc. ; détention d'un compte sur les autres espaces numériques investigués, etc.). Les croisements opérés et matérialisés dans ce tableau nourrissent notamment la typologie proposée dans la première partie du rapport.

De façon complémentaire, ce rapport se nourrit aussi de deux entretiens réalisés avec des personnels d'appui à la recherche (réfèrent « science ouverte » d'une université de province, documentaliste d'une composante universitaire) et de quelques temps d'observation durant lesquels nous avons été témoins de discussions sur la science ouverte et sur les outils numériques. Ces observations, au nombre de trois, se sont tenues lors de formations à la bibliométrie ou aux INC, dispensées par des personnels d'accompagnement à la recherche (bibliothécaires, chargés de mission science ouverte) au sein d'établissements universitaires. Durant ces trois sessions, nous avons pris en note l'intégralité des échanges en indiquant qui intervenait, quand, pour dire quoi.

1.5 Annonce du plan

Le rapport s'organise en deux temps. Dans la première partie, nous faisons ressortir différentes logiques transversales à nos entretiens concernant les pratiques liées à la visibilité des chercheurs, puis nous proposons une typologie de leurs rapports à cette question, à partir des cas observés en entretien. Cette partie a vocation à réinscrire les utilisations des INC dans des logiques plus larges, pour poser le paysage et contextualiser la suite.

Dans la seconde partie, nous revenons en effet plus précisément sur les manières dont les chercheurs rencontrés utilisent voire s'approprient les INC ORCID et IdHAL, en relevant des logiques générales et des différences dans les usages et pratiques.

Tout au long de ces deux parties seront explorés les vecteurs de différenciation des utilisations et des usages sociaux des outils de visibilité numérique. Plutôt que de parcelliser et d'isoler des hypothèses interprétatives qui rendent compte de réalités enchevêtrées, nous avons choisi d'en parsemer les analyses de façon transversale. Nous avons donc parfois recours à des portraits, et réinscrivons ponctuellement telle pratique et tel usage des INC dans des trajectoires et des expériences plus larges, par quelques focus sur le cas de chercheurs et chercheuses rencontrés. Ici, et compte-

tenu de la question qui est au départ de ce rapport, l'analyse des variations observées est seulement exploratoire. Elle pourra ultérieurement faire l'objet de traitements plus systématisés.

Si les analyses du rapport sont donc produites à hauteur d'individu et dans l'entrelacement des pistes, la conclusion s'attèlera à formaliser certaines hypothèses permettant de saisir les usages différenciés des INC et les rapports pluriels à la visibilité numérique, en s'attachant à prendre de la hauteur par rapport à la pluralité des cas particuliers explorés au fil de la démonstration.

2 Les rapports à la visibilité numérique des chercheurs

2.1 Les logiques temporelles et relationnelles du travail de la visibilité numérique

Avant de restituer sous forme de typologie les différences observées dans les manières dont les chercheurs travaillent à leur visibilité sur la scène numérique, il convient de revenir sur deux grandes observations transversales aux entretiens.

2.1.1 *Des fluctuations en cours de trajectoire professionnelle ?*

Les entretiens ont fait ressortir le caractère fluctuant et mouvant du rapport des chercheurs à leur visibilité numérique, du temps qui lui est consacré, et du sens qui lui est accordé. Au cours d'une carrière professionnelle, certaines séquences apparaissent très propices à investir la scène numérique, et d'autres *a contrario* peuvent conduire à la désinvestir de manière plus ou moins momentanée.

Rechercher un emploi, briguer une mobilité ou une promotion : des moments où il faut « être vu »

Comme le suggère l'introduction d'un numéro de revue en sciences sociales dédié aux utilisations et usages des réseaux sociaux par les chercheurs, la scène numérique peut être investie comme un « espace privilégié pour se « faire une place » dans le monde ultra-concurrentiel de la recherche » (Allouch et al., 2021, p. 12). C'est particulièrement prégnant au moment de la recherche d'emploi. Dans nos entretiens, qu'il s'agisse du récit rétrospectif des personnes ayant obtenu un poste stabilisé, ou du récit synchronique des personnes occupant un poste à durée déterminée et visant un poste pérenne dans l'ESR, cette séquence est celle où le travail de la visibilité numérique apparaît maximal. La scène numérique tend alors à être investie dans une stratégie générale où il s'agit de mettre toutes les chances de son côté :

-
- *Enquêtrice : Et alors transitons vers ORCID, est-ce que vous vous souvenez du moment où vous avez... Parce que je vois que vous avez donc un compte ORCID, mais aussi ResearcherID, Scopus, et puis Sci profile... Et est-ce que vous avez un IdHAL ça j'ai pas regardé si vous avez...*
 - *Chercheur : Si, j'ai fait tout ce que je pouvais à un moment quand je cherchais un poste [rire].*
- (MCF HDR, université, province, H, SV, 46-56 ans)
-

Ainsi, lorsque l'on évoque ses activités dédiées à rendre visible son travail sur internet, cette jeune chercheuse, en contrat postdoctoral au moment de l'entretien mais habituée à constamment anticiper ses futurs professionnels, rattache chacune de ses initiatives en lien avec la visibilité numérique à des situations de candidature et d'évaluation de ses candidatures :

-Enquêtrice : Et le site perso, quelle plus-value tu trouves à l'utiliser ?
*-Chercheuse : Le [blog] tu veux dire ? Et bah c'est très maniable. Je peux vraiment organiser l'information comme je veux, la classer, j'ai pas besoin de passer par HAL. Mon labo de thèse il fallait passer systématiquement par la collègue qui était documentaliste pour modifier la page perso. Là, il y a un aspect facilité et autonomie d'utilisation. **Ça me sert notamment pour mes candidatures : le fait d'avoir un blog ça me permet de mettre en ligne tout un tas de documents qui sont pas accessibles directement mais qui sont accessibles par hyperlien.** Donc typiquement, des programmes de cours, des diaporamas de cours... Je fais des hyperliens dans mon CV qui renvoient vers ces documents mais qui sont pas affichés directement sur le site et qui rentrent pas dans des cases HAL.*
(Postdoctorante, université, province, F, SHS, 30-45 ans)

Celle-ci, qui a côtoyé dans sa vie privée des personnes qu'elle décrit comme « geek », et qui manifeste dans sa vie professionnelle de fortes appétences et compétences en matière d'utilisation des outils numériques (elle a par exemple suivi de son propre chef de nombreuses formations à la mise en ligne de contenus d'enseignement, à la prise en main de programmes informatiques, etc.), explique investir internet en premier lieu parce qu'il s'agit d'un espace lui permettant de solidifier ses candidatures. Plus que « montrer son travail pour montrer son travail », l'objet est de le rendre accessible à des interlocuteurs ciblés, susceptibles d'évaluer son dossier dans une circonstance ou une autre :

*Je pourrais rentrer dans des cases HAL mais j'ai pas envie de mettre mes contenus de cours forcément accessibles comme ça. **Ça m'intéresse plus de les montrer à des collègues qui pourraient avoir envie de regarder dans le cadre de mes candidatures,** mais pas forcément de les mettre en ligne pour les mettre en ligne.*
(Postdoctorante, université, province, F, SHS, 30-45 ans)

Les propos de cette autre jeune chercheuse, en poste depuis quelques années, qui n'a jamais été vérifier si les informations disponibles en ligne à son sujet étaient à jour depuis qu'elle a obtenu un poste pérenne, traduisent *a posteriori* le surinvestissement déployé dans sa visibilité numérique lorsqu'elle participait activement aux campagnes de recrutement, puis le relâchement qui s'en est suivi, une fois le poste obtenu :

- Enquêtrice : Et ta page dans [institution dans laquelle elle a travaillé avant son poste actuel], elle est encore active ?

- Chercheuse : *Oui oui, je pense qu'elle est encore active. **Je l'avais mise à jour pour la campagne justement. J'avais rempli ma page à ce moment-là.***

- Enquêtrice : *Mais depuis que la campagne a fonctionné, t'y es pas retournée ?*

- Chercheuse : *Non... D'ailleurs je sais même pas si elle est encore en ligne en fait. J'ai pas vérifié.*

(MCF, université, province, F, SHS, 30-45 ans)

Cependant, pour nuancer ce que des recherches en SIC peuvent tendre à présenter comme une tendance homogène²³, le fait d'être jeune chercheur ou chercheuse et de briguer à terme un emploi pérenne dans le monde compétitif et concurrentiel de l'ESR à l'ère du numérique et des plateformes ne conduit pas nécessairement à investir la scène numérique sur un mode stratégique. Les deux jeunes docteurs en sciences du vivant rencontrées au cours de l'enquête, quand bien même elles se trouvent dans une situation temporaire (contrats postdoctoraux de deux ou trois ans), manifestent en effet un détachement vis-à-vis de leur visibilité numérique qui contraste avec l'interprétation séquentialiste selon laquelle l'absence de statut pérenne inciterait forcément à travailler activement sa visibilité en ligne :

- Enquêtrice : *Tu estimes que [le travail sur ta visibilité numérique] ce n'est pas quelque chose de prioritaire dans tes activités aujourd'hui ?*

- Chercheuse : *Oui et non. Je sais que c'est quelque chose qui est important sur lequel il faut que je passe plus de temps. **Je pense que c'est peut-être aussi des questions de situation dans la carrière. Je pense que le point où je suis dans ma carrière... Au final, comme je disais, en biologie, enfin dans mon domaine, on fait des post-docs assez longs. Au final, ma priorité maintenant, c'est d'avancer dans mes sujets de recherche, de publier, de commencer à établir... À avoir... L'obtention de financements pour pouvoir le mettre sur mon CV. C'est quelque chose... Je suis d'accord que c'est important, qu'il faudrait que je me penche plus que je le fais maintenant, mais au point où j'en suis dans ma carrière maintenant, pour pouvoir avoir un poste de chercheur, c'est pas la chose la plus prioritaire maintenant. Je pense que ça le sera plus dans quelques années quand je serai au point où j'aurai un plus grand historique de publications et que j'essaierai de chercher un poste de chercheur. Je sais qu'il faut que je travaille sur ma visibilité dans les années qui viennent, mais... Aujourd'hui, j'ai d'autres choses qui me prennent déjà pas mal de temps, donc j'ai pas non plus... Je sais pas comment dire, c'est plus une histoire d'allocation de temps, c'est pas la priorité.***

(Postdoctorante, université, États-Unis, F, SV, moins de 30 ans)

Le cas de cette jeune chercheuse, en postdoctorat dans une grande ville états-Unienne depuis un an et demi et encore pour un an et demi, manifestant au moment

²³ « Passionnés, déterminés à intégrer l'univers académique et à décrocher un poste stable, ils enchaînent les contrats post-doctoraux qu'ils n'hésitent pas à faire aux quatre coins du monde. Impliqués dans une compétition de plus en plus globalisée, les jeunes chercheurs développent des pratiques numériques leur permettant d'être « "dans la course" » vis-à-vis de leurs collègues de par le monde » (Boukacem-Zeghmouri, 2020).

de l'entretien un détachement important vis-à-vis de sa visibilité numérique²⁴, rappelle que la séquence de carrière est un élément à prendre en considération pour saisir l'intensité de l'engagement dans le travail de la visibilité, mais aucunement suffisant : elle s'articule à de nombreuses autres logiques qui peuvent en diminuer ou en annuler les effets : ici, un rapport « moyen-termiste » à la projection professionnelle, l'absence de sentiment d'urgence dans la recherche d'emploi, le rapport « apaisé » aux futurs professionnels, mais aussi le sentiment de n'avoir pas encore une production scientifique suffisamment conséquente pour travailler activement à la faire connaître sur la scène numérique.

Par ailleurs, lorsqu'elle décrit les logiques de l'insertion professionnelle dans son univers disciplinaire, cette jeune chercheuse manifeste un sentiment d'aisance, et minimise la rentabilité éventuelle d'une forte présence numérique lorsqu'il s'agit d'accroître des opportunités de recrutement :

« Non, mais après, avec le milieu de l'emploi en recherche, je pense que c'est très interpersonnel, vu que c'est un petit monde. C'est vrai que quand il s'agit de chercher des opportunités d'embauche ou des opportunités de collaboration, ça se fait très par l'interpersonnel, soit en conférence soit en interagissant avec les personnes. Du coup, j'utilise pas du tout le numérique pour me vendre. »

(Postdoctorante, université, États-Unis, F, SV, moins de 30 ans)

Parmi les 5 jeunes docteurs rencontrés, et par contraste avec les jeunes docteurs qui surinvestissent la scène numérique et dont nous reparlerons (2.2.2 et 2.2.3), nous pouvons noter que cette chercheuse est celle dont le milieu d'origine est le plus proche du monde académique. Ce détachement vis-à-vis des stratégies numériques peut, entre autres choses²⁵, être interprété à la lumière de ses origines sociales : issue d'un milieu à forts capitaux scientifiques - son père est vétérinaire, et a joué un rôle important dans le développement de ses aspirations scolaires puis professionnelles -, cette postdoctorante a plusieurs cousins dans le monde de la recherche, avec lesquels elle explique régulièrement parler de travail. On peut faire l'hypothèse que sa socialisation au sein d'un environnement familial pour qui l'ESR est un univers connu puisse contribuer à lui faire apparaître comme « naturelles »²⁶ et « évidentes » ce que seraient les « bonnes » stratégies pour accéder à l'emploi, contribuant pour l'heure à la maintenir à distance d'un surinvestissement temporel dans l'univers impersonnel du numérique. Autrement dit : si dans nos entretiens le rapport au travail de la visibilité numérique apparaît fluctuant selon la séquence de trajectoire professionnelle, il n'en reste pas moins inscrit dans une épaisseur sociale.

²⁴ Elle détient un compte LinkedIn, Twitter, ResearchGate, Scopus Author ID, ORCID et une page institutionnelle, mais ne tient à jour aucun de ces espaces de visibilité sur internet.

²⁵ Ce sentiment d'aisance et cette minimisation des effets bénéfiques que peut prodiguer la « bonne volonté numérique » dans les chances concrètes d'obtenir un emploi gagnerait par exemple à être confronté aux chances objectives qu'ont les jeunes docteurs en sciences du vivant d'obtenir un poste pérenne dans l'ESR, par contraste avec celles de jeunes docteurs dans d'autres disciplines comme les SHS, où le rapport entre les titres et les postes est moins favorable.

²⁶ On peut faire des parallèles entre le rapport aux codes de l'ESR de cette jeune chercheuse et le détachement qu'elle manifeste vis-à-vis de la scène numérique et le rapport à la culture « fait d'assurance dans l'ignorance (relative) et de désinvolture dans la familiarité » (Bourdieu, 1979, p. 70) de ceux que Pierre Bourdieu nomme les « héritiers » culturels, dont la proximité avec la culture savante s'inscrit dans une histoire familiale ancienne.

Pour en revenir à l'analyse en termes de séquences, son cas, de jeune chercheuse n'étant pas confrontée à une recherche de poste immédiate, converge en un sens avec d'autres observations.

Obtenir un poste : une séquence de relâchement du travail de la visibilité ?

Conformément à ce que pointent d'autres travaux (Boukacem-Zeghmouri, 2020), certains entretiens traduisent le fait que le rapport à la présence en ligne peut s'affaiblir lorsqu'un pallier de carrière ou un objectif professionnel a été atteint, et que les chercheurs se trouvent dans une phase d'accalmie et de stabilisation professionnelle, que celle-ci soit momentanée ou durable, vécue comme un choix ou relativement subie.

Ce rapport plus relâché à la visibilité numérique peut résulter d'une pluralité d'éléments. D'abord, factuellement, la prise de poste peut aller de pair avec une période de faible production d'activités quantifiables et valorisables numériquement (enseigner, assurer des responsabilités pédagogiques et administratives, etc.). L'actualité scientifique à mettre à jour est alors relativement faible, et le sentiment d'urgence à être vu est suspendu. C'est ce qu'illustre le cas d'un jeune maître de conférences. Docteur depuis quelques années, il a obtenu un poste 4 ans après sa soutenance de thèse. Bien qu'ayant divers projets d'articles, ces derniers sont pour l'instant en pause, faute de temps à leur consacrer du fait de l'important travail pédagogique et administratif qui lui incombe au quotidien. Lorsqu'il parle de sa visibilité numérique, il fait lui-même le lien entre le faible temps qu'il y consacre et sa situation professionnelle actuelle. N'aspirant pas, à court ou moyen terme, à connaître une mobilité géographique ou institutionnelle, il entretient un rapport réaliste aux priorités à court terme qui rythment son quotidien de travail :

*[Nous parlons d'un mail qu'il a envoyé récemment sur une liste de diffusion professionnelle et qui a occasionné un pic de fréquentation sur son blog] : D'ailleurs ce blog il n'est pas du tout... Enfin, tu vois, il y a un espace pour mon CV, mais je ne l'ai pas du tout mis sur mon blog. Après, je me suis dit que j'avais pas du tout été stratégique. Il aurait fallu que je fasse un très beau blog, et après, que je lance la bombe (rire). **Mais je suis pas logique parce qu'en fait je cherche pas un poste. Et parce que, voilà, ça fait deux ans et demi que j'arrive pas à publier. Enfin, voilà... J'aimerais bien, mais ce n'est pas du tout ma stratégie actuelle.***
(MCF, université, province, H, SV, 30-45 ans)

Si le relâchement du travail de la visibilité consécutif à une prise de poste peut donc résulter entre autres de la combinaison entre la baisse du sentiment d'urgence, le sentiment de débordement généré par le cumul des tâches pédagogiques et administratives (Bodin et al., 2018) et l'absence de production professionnelle quantifiable (publication, obtention de financements, etc.) à mettre en avant, il peut aussi, sur le plus long terme, relever de logiques plus symboliques. Il peut traduire, chez des personnes dont l'actualité professionnelle est plus chargée en productions quantifiables, une prise de distance vis-à-vis des normes et critères de jugement du monde académique.

C'est par exemple le cas de cette chargée de recherche CNRS en sciences du vivant en poste depuis 10 ans. Si les positions professionnelles qu'elle occupe (partenaire de projets de recherche internationaux, chercheuse au sein d'une institution où détenir

un INC est obligatoire pour rédiger le rapport d'activité annuel) ont contribué à développer chez elle un rapport routinisé aux INC et aux espaces de visibilité numérique (cf. seconde partie du rapport) impliquant que ses travaux sont bien référencés sur le net (comptes ORCID et HAL à jour), son récit laisse par contre voir comment son rapport à cette visibilité numérique s'est transformé. Aujourd'hui, elle explique ne pas aimer les réseaux sociaux, trouver ces espaces trop chronophages et dispersants, et vouloir en rester éloignée. Elle n'a de compte sur aucun réseau social, qu'il soit académique ou généraliste. Après sa thèse, et alors qu'elle était en postdoctorat aux États-Unis, elle s'était pourtant créé un compte Twitter (« *Je l'avais fait comme tout le monde quand j'étais aux États-Unis, parce que tout le monde le faisait, donc je m'étais dit, moi aussi, je veux mon Twitter* »²⁷). Plus globalement, durant l'entretien, elle n'est pas certaine que ses espaces de visibilité numérique soient à jour, et que ses dernières activités soient visibles sur le net. Ce rapport relâché à l'actualisation de sa présence numérique concorde avec une séquence de désenchantement professionnel. Décrivant ses années de thèse puis de postdoctorat comme une période où elle avait « *la niaque* », « *donnait tout* » dans la recherche et « *abattait beaucoup de boulot* », elle est au moment de l'entretien dans une période de doute. Elle se sent prise entre deux voies concurrentes : passer son habilitation à diriger des recherches et chercher à être promue directrice de recherche, ou relâcher ses aspirations à la promotion professionnelle, s'émanciper des définitions académiques de ce qu'est un parcours réussi, et « s'autoriser » à investir en priorité sa vie familiale :

*Il y a des gens, ils n'ont clairement pas de vie à côté, ils n'ont que ça. Il y a des gens, c'est juste parce qu'ils sont complètement passionnés. Moi je suis passionnée, mais je suis passionnée d'autres choses dans la vie aussi. Je suis passionnée de mes enfants, de mes amis. **Et voilà, j'ai pas envie qu'il n'y ait que le travail dans ma vie.***
(CR CNRS, province, F, SV, 30-45 ans)

Dans cette phase de désenchantement du rapport au travail et de doute quant à sa volonté de se relancer dans la compétition professionnelle, travailler son image numérique et s'assurer que ses espaces de visibilité sont à jour ne représente plus, comme cela pouvait être le cas au début de sa carrière, une source de gratification symbolique de laquelle elle retire une satisfaction :

*J'ai toujours utilisé les opportunités ouvertes par l'institution pour compléter mes profils et les mettre à jour régulièrement. Alors particulièrement évidemment quand j'étais en thèse et en postdoc parce que c'était un enjeu aussi de visibilité publique. **Pour le recrutement, pour trouver un post-doc, pour trouver un poste, et cetera. Bon, ensuite, c'est vrai que les premières années, je pense que c'était plus par fierté, d'être contente de mettre le projet que j'avais développé, etc. Là, je suis un peu moins là-dedans. [...]** Bon, là, c'est vrai que depuis trois ans, je fais moins d'efforts et ça va un peu avec tout ce qu'on discutait un peu avant, j'ai un peu moins d'énergie, de motivation.*

²⁷ CR CNRS, province, F, SV, 30-45 ans.

(CR CNRS, province, F, SV, 30-45 ans)

Des moments de regain : une publication qui aboutit, un projet financé...

Si l'élastique de la visibilité numérique peut se détendre lorsqu'une position professionnelle est atteinte, il peut aussi se resserrer à l'occasion d'évènements qui jalonnent plus ponctuellement les calendriers professionnels. L'aboutissement d'un projet de publication individuel, notamment quand celui-ci a impliqué des mois ou des années de préparation (format ouvrage), peut notamment entraîner un sursaut dans le rapport qu'entretiennent les chercheurs à leur présence numérique et à leur visibilité sur le net. Si cela peut conduire le chercheur ou la chercheuse à déployer des techniques ponctuelles de visibilité (par exemple, envoyer un mail sur une liste de diffusion pour informer de cette parution), cette quête de visibilité (pour que l'ouvrage soit lu, discuté, recensé, cité, acheté, emprunté) peut aussi agir comme élément déclencheur de la formalisation d'un travail plus pérenne sur la visibilité : création d'un profil professionnel sur des réseaux sociaux académiques ou généralistes, insertion des références de l'ouvrage en signature automatique des mails, etc.

2.1.2 *Jauger autrui, se jauger, être jaugé : l'encastrement relationnel des pratiques de visibilité*

Si plusieurs chercheurs, qui appartiennent à la catégorie des « minimalistes » ou des « désinvestis » de la visibilité numérique (voir ci-dessous), disent ne jamais ou très rarement aller regarder les comptes de leurs pairs sur les identifiants chercheurs ou sur les réseaux sociaux, plusieurs, dans les entretiens, placent leurs propres pratiques de visibilité dans une logique relationnelle où il s'agit de rendre compte de ce qu'on fait, tout en sachant que l'on est « observé », jugé, voire évalué. Certains chercheurs, avancés dans leur carrière et étant souvent placés dans des positions d'évaluateurs de projets ou de dossiers, expliquent se servir par exemple des identifiants qui produisent des métriques pour jauger et estimer les carrières de leurs pairs :

Moi ça peut m'arriver, par exemple si je veux des renseignements sur quelqu'un, d'aller sur le Web of Science et de faire cette opération-là pour quelqu'un d'autre. Et là je vois son rythme. Vous voyez, ce qui est intéressant, c'est de voir par exemple le rythme de publication. On peut avoir des gens qui ont, par exemple, une partie de leur carrière où ils publient énormément, puis d'un seul coup ils ne publient plus du tout. Bon, moi dans ma carrière c'est assez régulier... En fait, les années où il y a un pic, vous voyez que l'année d'après, il y a moins. C'est simplement des fois des répartitions. Un article qui est publié en janvier ou un article qui est publié en décembre, il ne va pas apparaître sur la même... Donc, ça donne aussi une idée de la régularité.

(DR émérite, organisme de recherche, province, H, SV, 65 ans ou +)

Si pour ce DR à la retraite ayant occupé des positions situées en haut des hiérarchies académiques, l'arrière-plan concurrentiel qui alimente la consultation des profils des pairs sur la scène numérique est normalisé sur un mode apaisé, pour d'autres, comme cette jeune MCF dont la trajectoire universitaire a été ponctuée d'épisodes difficiles, cette dimension relationnelle de la scène numérique alimente un constant sentiment de ne pas faire assez bien :

*Et puis à un moment faut aussi... Enfin là je suis plus en recherche de poste donc j'essaie aussi de me détendre parce qu'en fait, pourquoi je veux mettre autant mes trucs à jour, c'est parce que c'est aussi des enjeux de valeur. C'est aussi parce que j'ai envie que si on me cherche on se dise pas que j'ai rien fait et que je suis nulle. Donc en fait quand j'ai une nouvelle actu j'ai envie qu'elle y soit. **Tu vois il y a un enjeu... C'est un peu con mais par ailleurs en parlant avec pas mal de gens qui ont été MCF récemment ils m'ont dit avoir eu le même ressenti, tu vois moi les deux années qui précédaient mon poste j'avais vachement géré mon complexe de l'imposteur. Vraiment je me trouvais pas géniale mais j'étais assez en paix avec l'idée que j'étais pas parfaite et c'est pas grave tu vois. Et en fait à partir du moment où j'ai eu le poste ça a complètement refait flamber le syndrome de l'imposteur parce que c'est comme si... T'arrives dans une nouvelle piscine plus grande et on va t'en demander plus. Et je me suis dit que comme tout le monde scrute beaucoup les postes des autres, la campagne et tout, j'avais trop peur que les gens se disent ah c'est elle qui a eu le poste elle mérite pas, et donc pour moi c'était hyper important qu'on voie que je fais des choses [...] donc je pense qu'il y a un truc de cet ordre-là et les outils numériques pour moi ils sont très enchevêtrés à ça parce qu'en fait c'est pas juste des outils numériques c'est ce qui fait qu'on sait des choses de nos collègues en fait. C'est comme ça qu'on cultive notre réputation aussi, donc on dit des choses de nous. Donc en fait si on veut montrer qu'on travaille qu'on fait des choses et qu'on a réussi à publier, on n'a que les outils numériques pour le faire, donc moi c'est hyper important de les mettre le plus à jour possible.***
(MCF, université, région parisienne, F, SHS, 30-45 ans)

Dans les entretiens, ce sont surtout les femmes qui ont manifesté ce sentiment d'épuisement et d'usure occasionné par le climat de concurrence professionnelle qui règne dans l'ESR du fait du décalage entre les titres et les postes à pourvoir. Elles sont plusieurs à estimer qu'investir leur visibilité numérique et y consacrer du temps, mais aussi consulter en retour les pages personnelles de leurs collègues et pouvoir ainsi remonter le fil de carrières, entretient une « course » et une comparaison professionnelle dont elles veulent autant que faire se peut se protéger :

*En fait, c'est fatigant aussi de postuler et de se prendre des claques à chaque fois. Là, il faut que je passe mon HDR. Je vais la passer au mois d'avril-mai. C'est encore un moment où on se remet devant nos pairs, on est rejugé, on est réestimé. On passe notre temps à être estimé par les autres. Déjà toute notre publication, c'est comme ça. Toute notre demande de financement, c'est comme ça. Donc, c'est vrai que c'est assez lourd de passer son temps à être constamment réévalué en permanence. Donc, passer DR [directrice de recherche], ça va être encore vouloir dire essayer 3, 4, 5, 6 fois, se prendre des claques à chaque fois pour se dire « Ah ben non, on n'est pas au niveau par rapport aux autres ». **Alors aller voir le dossier des autres qui est mieux que le sien, franchement, ça me fait pas rêver.***
(CR CNRS, province, F, SV, 30-45 ans)

Que cela soit normalisé par des chercheurs occupant des positions qui impliquent un rapport routinisé à la mise en concurrence et à leur participation à ces relations concurrentielles ; que ce soit désamorcé, ironisé, et en ce sens un peu euphémisé dans les propos de jeunes docteurs par des tournures humoristiques ou par un ton qui traduit le sentiment de « commérer » lorsqu'on « regarde les autres sur internet » ; ou que ce soit vécu sur le mode douloureux de l'évaluation et de la course perpétuelle, les relations concurrentielles et les rapports de pouvoir qui différencient, classent et hiérarchisent les chercheurs entre eux apparaissent dans plusieurs entretiens comme une toile de fond relativement présente, qui alimente l'univers symbolique et référentiel dans lequel on puise, et dans lequel on s'inscrit, lorsqu'on travaille à sa propre visibilité, tout en donnant de la matière à la comparaison professionnelle et interpersonnelle.

2.2 Typologie exploratoire des rapports à la visibilité numérique des chercheurs

En tenant compte du fait que tous les enquêtés n'en sont pas au même moment de leur carrière, et eu égard au fait que le moment de carrière n'est pas un critère suffisant pour saisir leurs rapports à la visibilité numérique, on peut dresser une rapide typologie qui fournira un cadre général avant de décliner et catégoriser les usages que les enquêtés font des INC.

Les catégories à suivre sont des idéaux-types²⁸, issus des entretiens et proposant des descriptions schématisées pour en faire ressortir des traits saillants. Individuellement, les chercheurs et chercheuses rencontrés lors de l'enquête s'inscrivent tendanciellement dans ces profils sans pour autant y coller parfaitement.

2.2.1 *Les maximalistes de la présence numérique*

Parmi les chercheurs que nous avons rencontrés, certains ont un rapport qu'on peut qualifier de « maximaliste » à leur présence numérique, au sens où ils et elles sont présents sur un nombre important de plateformes, et ont un rapport soutenu et « proactif » (voir 3.4.2) à leur présence sur ces dernières, dépassant le seul fait de s'y créer un compte pour ensuite ne plus (ou très ponctuellement) s'y rendre.

Ils détiennent des profils à jour sur les plateformes HAL et ORCID (voir 3.3), mais aussi sur une ou plusieurs autres interfaces auxquelles l'enquête a été attentive : une page personnelle sur le site d'une institution (lorsque c'est possible) ; un compte personnel sur un réseau social académique (RSA) tel que ResearchGate ou Academia, un compte personnel sur un réseau social professionnel tel que LinkedIn, ; un compte personnel sur le moteur de recherche académique Google Scholar ; ou, moins souvent, un compte personnel public utilisé dans le cadre de leur travail sur un réseau social généraliste tel que X - anciennement Twitter - ou Facebook. Sur ce dernier type

²⁸ La notion d'idéal-type est issue de la démarche sociologique formalisée par un des fondateurs de la discipline, Max Weber. Les idéaux-type sont des catégories façonnées à partir des observations et des données collectées par le chercheur, pour rendre compte de manière théorisée de recoupements entre des pratiques ou discours observés de manière isolée ou singulière, mais qui présentent des traits semblables, et dont on peut rendre compte en faisant ressortir un ensemble d'observations généralisées. Les catégories idéal-typiques fonctionnent comme des hypothèses interprétatives : transposables, elles ont vocation à être mises à l'épreuve d'autres enquêtes et d'autres données de terrain, puis affinées et complexifiées. Elles ne cherchent pas à apporter une vue descriptive du réel dans toutes ses nuances et déclinaisons, mais à en proposer des éléments d'interprétation et d'analyse par regroupement et par accentuation. Voir : (Weber, 1992).

de plateformes, leur compte, lorsqu'il est ouvert, est globalement assez peu alimenté, ils et elles se contentent souvent de relayer des contenus publiés par d'autres, ou de relayer des contenus faisant la publicité de certaines de leurs activités professionnelles récentes, sans par exemple poster des messages de type « prises de positions ». Ils font ce que Medhi Arfaoui appelle un « usage professionnel » de leurs profils publics sur ces réseaux sociaux généralistes, par contraste avec un usage « politique » ou « personnel » (Arfaoui, 2021).

Lorsqu'ils investissent une plateforme, ils ont tendance à remplir leurs profils et à renseigner des cases que les chercheurs relevant des autres catégories ne remplissent pas nécessairement (par exemple, la fonction « mots-clés » pour étiqueter leurs domaines de recherche). Leur rapport à leur visibilité numérique pourrait se résumer par l'expression « faire feu de tout bois ».

Au sein de cette catégorie, on peut distinguer deux types de profils ressortant de nos entretiens. Un premier sous-groupe est composé d'hommes, âgés de 40 ans ou plus, enseignants-chercheurs (MCF, PU) à l'université ou chercheurs au sein d'organismes de recherche, en SHS ou en SV, ayant au moins 10 ans d'ancienneté sur leur poste actuel. Ces derniers ont une production scientifique importante et continue, qui se mesure en nombre de publications, mais aussi à travers d'autres types de productions comme des dépôts de brevet pour les chercheurs en sciences du vivant. En plus des espaces numériques évoqués plus haut, ces chercheurs ont en commun d'être attentifs aux indices bibliométriques calculés par différentes plateformes pour mesurer leur production scientifique, leur « impact », et leur visibilité, calculés par le moteur de recherche Google Scholar, les RSA, ou les bases de données bibliographiques telles que Web of science et Scopus. Tous ont des compétences numériques suffisantes pour se repérer dans l'utilisation des RSA et des INC, quand bien même ce capital numérique à lui seul ne permet en rien d'expliquer l'usage qu'ils font de ces outils.

On trouve aussi dans cette catégorie un autre type de profil, plutôt constitué, dans notre population, de jeunes femmes en début de carrière en SHS, postdoctorantes ou récemment recrutées comme maîtresses de conférences, en recherche active de poste pérenne dans l'ESR, ou ayant activement - et plusieurs années durant - recherché un poste avant d'obtenir celui qu'elles occupent depuis peu. Celles qui investissent la scène numérique de cette manière « maximaliste » ont en commun d'avoir une trajectoire socialement ascendante : elles proviennent de milieux sociaux éloignés du monde de la recherche (parents agriculteurs, commerçants, ouvriers qualifiés). Les démarches qu'elles entreprennent pour maximiser leurs chances d'obtenir des postes et se « maintenir dans la course » sur le marché de l'emploi académique témoignent de leur forte « bonne volonté institutionnelle » (Lefebvre, 2011, p. 237). Cette notion, dérivée de la sociologie de Pierre Bourdieu (Bourdieu, 1979), désigne le rapport à l'institution de personnes qui, sans être établies au sein d'une institution (ici, le champ académique) et sans (estimer en) maîtriser les règles, font en sorte de se conformer à ce qu'elles perçoivent comme étant les pratiques et les manières d'être attendues par cette institution ou par ses membres et représentants établis²⁹.

Dans les propos de ces dernières, les outils de visibilité numérique sont perçus et investis comme un moyen supplémentaire d'essayer de mettre toutes les chances de

²⁹ Par contraste avec des rapports plus détachés aux règles du jeu institutionnel, qui peuvent traduire une proximité plus forte avec ces règles, comme dans l'exemple mentionné en 2.1.2. Notons cependant qu'il n'y a aucun automatisme entre le degré de proximité sociale entre le milieu d'origine et l'institution investie et la propension à développer un rapport « volontaire » ou « détaché » et distant aux règles du jeu d'une institution. Là-dessus, voir par exemple : (Grignon & Passeron, 1989).

leur côté pour faire connaître leur travail et être repérables sur le marché du travail académique. C'est par exemple ce qui ressort de ces extraits d'entretien avec une jeune MCF en SHS dont la trajectoire scolaire et professionnelle est fortement marquée par cette bonne volonté scolaire puis institutionnelle. Celle-ci, déduisant de ses observations du milieu scientifique dans lequel elle gravite un ensemble de règles implicites et de conduites à respecter, explique avoir identifié un certain nombre d'endroits où « il faut » qu'elle se rende visible sur internet :

*J'ai essayé de réfléchir quand tu m'as demandé tout à l'heure, quand tu m'as présenté l'enquête. En fait la question c'est pas « pourquoi j'ai fait ORCID », parce que si ça existe, évidemment que je l'ai fait, puisque j'ai fait en sorte de tout faire. La question c'est surtout comment j'ai découvert ce truc que personne connaît. [...] En fait moi j'ai pas forcément d'attrait pour aucun de ces trucs. **C'est juste que moi j'ai une check-list d'où est ce qu'il faut être visible, et donc je le fais. Tu joues le jeu une bonne fois pour toutes et après t'as plus qu'à actualiser, ça ça prend deux secondes et je le fais.***

(MCF, université, région parisienne, F, SHS, 30-45 ans, compte ORCID presque totalement à jour, possède un IdHAL, une page institutionnelle, un profil Google Scholar, un CV en ligne, un profil Academia et ResearchGate, un profil LinkedIn et un profil professionnel Twitter)

Indice de ce rapport « volontaire » aux outils : une des chercheuses rentrant dans cette catégorie ne connaissait pas l'INC ORCID avant d'être sollicitée pour cette enquête, et a créé un compte sur la plateforme après notre entretien (puis y a versé l'intégralité de ses notices HAL), alors même que, postdoctorante en SHS, elle estime que cet outil n'est pas utilisé dans sa communauté disciplinaire. Une autre, qui avait un compte HAL qu'elle n'avait jamais alimenté, a remonté, suite à nos échanges, le fil de ses activités professionnelles et déposé une notice pour chacune d'entre elles.

Dans leur rapport à leur activité professionnelle, et de façon transversale aux deux sous profils exposés, on peut finir par noter que les chercheurs de notre population présentant ce type de rapport à leur visibilité numérique ont en commun d'avoir des existences marquées par une porosité (plus ou moins forte) entre la sphère privée et professionnelle, avec une absence de frontières nettes entre les deux. Cette continuité peut prendre différentes formes. Parmi eux, plusieurs fréquentent des espaces de sociabilité (et des scènes socialisatrices) qui se chevauchent et se relient, où la scène du travail recoupe par exemple la scène amicale et conjugale : personnes en couple avec un autre chercheur ou une autre chercheuse - souvent de leur bloc disciplinaire - , personnes dont les cercles relationnels investis dans la vie amicale sont au moins partiellement constitués d'autres chercheurs - souvent du même bloc disciplinaire (pour un exemple, voir portrait dans la partie 3.4.3), etc. Une autre manière dont cet enchevêtrement entre vie professionnelle et vie hors travail s'exprime prend une forme plus symbolique. Parmi ces chercheurs, plusieurs expliquent avoir une forte propension à s'identifier à leur production intellectuelle et à faire corps avec leur identité professionnelle, se dévaluant personnellement lorsqu'ils sont mécontents d'eux au travail, et ressentant un sentiment de ré-élévation symbolique lorsqu'un de leurs projets scientifiques arrive à aboutissement. C'est peu étonnant au sens où la recherche est une activité qui entretient, comme le soulignent Romuald Bodin, Emilie Saunier et Mathias Millet (Bodin et al., 2018, p. 151), de nombreuses proximités avec

les activités artistiques, dans lesquelles les individus s'engagent sur un mode personnalisé, vocationnel et total, estimant « mettre d'eux-mêmes dans le travail » (Sapiro, 2007).

2.2.2 *Les investis numériques autonomes*

Cette catégorie est à cheval sur la précédente, mais ne la recoupe pas totalement. Lorsque les catégories se recoupent, la différence se situe dans les manières de prioriser les espaces de visibilité investis.

Pour ces chercheurs, la visibilité numérique est une question qui se pose. Toutefois, plutôt que des plateformes ou des outils dont l'usage est explicitement encouragé voire rendu obligatoire par les institutions dans certaines circonstances (par exemple, avoir un ORCID pour soumettre un article à une revue qui identifie ainsi les auteurs dans sa base, ou avoir un IdHAL parce que l'institution d'affiliation a requis le dépôt d'une notice HAL), ces chercheurs ont tendance à privilégier l'investissement dans des espaces numériques qu'ils et elles ont choisis, qui font sens à leurs yeux, et dont ils et elles se sont approprié l'intérêt comme l'utilisation technique. Parmi eux, certains ont rempli intégralement leurs profils sur les INC soutenus par les institutions (HAL, ORCID), sans se les approprier et en présentant à ces outils un rapport instrumental : ils le font car cela leur est demandé. Ils visent une autre forme de visibilité, qu'ils jugent plus scientifique (au sens de portée sur des échanges, des partages et des mises en relation scientifiques) et surtout plus directe (voir 3.5.2). Ils sont beaucoup sur les réseaux sociaux, académiques, professionnels mais aussi généralistes (X - anciennement Twitter) ou sur des plateformes de type blog, et apprécient ces plateformes pour l'autonomie et les marges de liberté et de manœuvre qu'elles leur confèrent, par contraste avec des plateformes plus cadrées avec des rubriques pré-faites comme les INC.

On trouve parmi eux une chercheuse responsable d'une équipe (au sein d'une unité de recherche) qui a créé un site web et un compte Twitter pour le collectif de recherche qu'elle dirige et l'alimente très régulièrement, y voyant un moyen de s'adresser à de futurs partenaires scientifiques et de valoriser les travaux de son équipe. Ce type englobe aussi des chercheurs et chercheuses qui se sont créé un blog (souvent sur une plateforme soutenue par des institutions académiques) sur lequel ils mettent en ligne un CV personnel mais aussi différentes ressources, qu'il s'agisse de billets ou, plus souvent dans notre échantillon, de documents pédagogiques. Certains parmi eux, très présents sur les réseaux sociaux (notamment sur Twitter où ils commentent des événements scientifiques et font la promotion de leurs travaux lorsque ces derniers paraissent ou sont discutés), étaient au moment de l'entretien en recherche d'espaces de visibilité susceptibles de « faire vitrine » à leurs travaux, envisageant d'investir de l'argent pour se créer un site web personnel par exemple.

Au niveau de leurs profils : parmi les personnes rencontrées, la majeure partie des chercheurs et chercheuses relevant de cette catégorie ont une trentaine d'années, postdoctorantes ou titulaires en poste depuis peu, mais on y trouve aussi quelques personnes plus avancées dans la carrière, comme la directrice de recherche en sciences du vivant déjà évoquée.

Issus de baccalauréats scientifiques et de scolarités d'excellence (classes préparatoires) ayant débouché sur la recherche puis l'obtention de labels d'excellence académique (prix de thèse, médailles, récompenses internationales), plusieurs se disent technophiles, disent aimer « bidouiller », « toucher à tout », suivre des formations pour s'approprier de nouveaux outils numériques. Ils et elles sont enthousiasmés à l'idée de maîtriser de nouveaux environnements techniques, et

disent aimer y dédier du temps, ce qui permet de comprendre qu'ils et elles s'emparent d'interfaces de visibilité présentant un coût d'entrée technique (organiser soi-même son blog et ses rubriques, créer son site internet, etc.). Ils et elles manifestent des dispositions managériales (la directrice de recherches tend à s'effacer derrière le collectif et parle au pluriel, au nom de son équipe de recherche, lorsqu'elle relate ses stratégies de visibilité numérique) et/ou des dispositions à se faire entrepreneurs et entrepreneuses d'eux et d'elles-mêmes (déployer activement des stratégies et des manières de se faire connaître et repérer, puis les énoncer sans craindre de passer pour « prétentieux » - par contraste avec les minimalistes en 2.2.3). Ils et elles présentent, à des degrés divers, des dispositions à la prise de parole publique, qui se traduisent sur la scène numérique : ils et elles ne craignent pas d'adresser des mails en leur nom propre à des listes élargies de destinataires, voire d'exprimer des points de vue sur des réseaux sociaux, qu'ils soient académiques, professionnels ou généralistes. Plusieurs ont intégré, au fil de leurs socialisations professionnelles ou familiales, un prime « sens du placement » (Bourdieu, 1979, p. 94, 158) académique : ils et elles expliquent notamment avoir été incités, dans les institutions où ils et elles ont été formés à la recherche, à prendre la parole dans des événements scientifiques, à se faire connaître. De façon plus indirecte, plusieurs ont été formés auprès de figures socialisatrices (directeurs ou directrices de thèse, collectifs de recherche) très investies dans la communication publique sur leurs travaux (personnes détenant elles-mêmes des sites internet, ayant une forte présence sur les réseaux sociaux, etc.). Si pour les catégories qui suivent (cf. *infra*), les usages des outils ou espaces de visibilité numériques relèvent plus de logiques instrumentales que de finalités professionnelles formalisées et de discours à portée réflexive qui dépassent leurs pratiques et leur confèrent un sens, pour les investis numériques autonomes, souvent, le rapport à la visibilité numérique s'accompagne de prises de position sur ce que doit être la circulation de la recherche. Ces derniers, avant l'entretien, semblaient déjà avoir dans leur répertoire cognitif et discursif une réflexion, sur la façon dont ils investissent le numérique pour rendre accessibles les produits de leur activité scientifique.

2.2.3 Les minimalistes qui jouent le jeu de la visibilité

Comme les catégories précédentes, ces chercheurs travaillent à leur visibilité numérique. Mais ce travail prend chez eux des formes moins formalisées, plus ponctuelles, aléatoires et discontinues (voir partie 3) que chez les « maximalistes » ou les « autonomes ». Ils et elles ont par ailleurs tendance à s'en tenir à la présence sur des plateformes numériques dont l'utilisation est encouragée ou encadrée par des institutions (HAL, ORCID, ou pages institutionnelles). Ils et elles n'ont pas de profils centrés sur leur activité professionnelle sur les réseaux sociaux académiques, ou en détiennent parfois un qu'ils n'entretiennent pas : plusieurs se sont créé un compte sur ResearchGate ou Academia pour récupérer des publications, sans y alimenter leur profil. Quelques-uns (tous en sciences du vivant dans notre population) détiennent un compte LinkedIn tenu à jour avec leur formation et leurs expériences, mais n'y ont pas d'autres activités (pas de repartage ou de publication de contenus).

Par contraste avec les deux catégories précédentes, on désigne leur rapport à la visibilité numérique comme « minimaliste » au sens où dans leurs discours, travailler à être visible sur le net est d'abord présenté comme une question instrumentale, en réponse à une imposition ou une incitation extérieure. Dans cette catégorie, on trouve ainsi des personnes qui disent s'acquiescer de ce qui leur est présenté (ou qu'ils et elles ont intériorisé) comme incontournable en matière de visibilité numérique, sans (chercher à) multiplier les espaces de présence en ligne.

Ce rapport accommodé à l'incitation à la visibilité peut prendre une ampleur d'autant plus forte qu'ils et elles occupent des positions et sont pris dans des situations où travailler à sa visibilité est un attendu. C'est par exemple le cas d'un MCF HDR en sciences du vivant qui vise une mutation professionnelle et s'apprête à déposer un projet ERC. Il explique que dans ce cadre, il s'est engagé à créer un compte X (anciennement Twitter) dédié au projet, faisant le pari que cela pourrait appuyer la candidature qu'il prépare car il connaît l'importance accordée dans ce type de procédure à la dimension « communication » sur l'avancée du projet et sur ses résultats. Dans le même temps, il explique n'avoir aucun intérêt pour les réseaux sociaux ni même pour les réseaux sociaux académiques. Tel qu'il le présente, son rapport à la visibilité numérique apparaît ainsi s'inscrire dans une démarche stratégique et instrumentale de conformation à un attendu extérieur auquel il n'attribue pas de sens particulier :

*- Chercheur : Je vais déposer d'ici 6 jours une ERC et du coup si j'ai une ERC là du coup c'est un gros financement... Donc là du coup je vais recruter notamment un lab manager qui inclura aussi l'aspect, justement, gestion des réseaux sociaux ou des réseaux de manière générale, incluant la mise en place d'un site web. **Et aussi peut-être créer un compte X, ou des choses comme ça. Que j'ai pas envie de faire hein, voilà. Mais je sais que dans les ERC c'est souvent demandé parce qu'il y a des métriques et tout ça. Donc c'est parce que c'est nécessaire que je le fais.***

- Enquêtrice : D'accord, parce que ça fait partie des critères c'est officiel ?

*- Chercheur : **Non mais c'est souvent bien vu de l'écrire dans le projet. Parce que du coup l'Europe derrière ils vont te financer 2 millions d'euros. Il faut qu'ils aient retour sur investissement et pour retour sur investissement il faut que ce soit visible.***

(MCF HDR, université, province, H, SV, 30-45 ans, profils HAL et ORCID à jour du fait d'incitations extérieures, profil sur ResearchGate visité occasionnellement)

Ce rapport d'extériorité vis-à-vis des outils de visibilité numérique, où ces derniers sont utilisés lorsqu'il le faut, pour « jouer le jeu de l'institution », s'inscrit souvent chez les chercheurs de cette catégorie dans un rapport plus large à la scène numérique. Ils se déclarent peu intéressés par les réseaux sociaux et les sociabilités numériques de manière générale, et expliquent investir la scène internet principalement dans le cadre du travail. Ces rapports globaux à la scène numérique se transposent sur les usages professionnels qu'ils en font. Ils déclarent en effet ne pas avoir l'habitude de visiter les pages institutionnelles ou les profils de leurs pairs sur les réseaux sociaux. En quelque sorte, on pourrait dire qu'ils ont un rapport faiblement « observateur » aux pratiques de mise en scène de soi de leurs pairs sur le net :

- Enquêtrice : Ok et est-ce que tu regardes les profils de tes pairs sur cette interface-là [ResearchGate], ou est-ce que tu y déposes juste ton travail ?

- Chercheur : Ouais c'est ça exactement, je mets mes publis mais je regarde pas chez les autres.

(MCF HDR, université, province, H, SV, 30-45 ans, page personnelle sur le site de son unité de recherche, profils HAL et ORCID à jour du fait d'incitations extérieures, profil sur ResearchGate visité occasionnellement)

Ce rapport minimaliste à la visibilité numérique peut être mis en lien avec le rapport plus général que certains d'entre eux entretiennent à la compétition professionnelle, et qui s'inscrit dans des rapports au monde plus généraux. Plusieurs de ces chercheurs expriment ou invoquent en effet des valeurs de modestie et d'effacement de soi derrière leur production scientifique, ainsi que leur malaise vis-à-vis des situations où ils doivent se faire entrepreneurs de leur carrière. Ces faibles dispositions à la singularisation et à la promotion publique de soi peuvent contribuer à éclairer leur faible implication dans la mise en visibilité de leur production et de leur trajectoire scientifique :

Moi, j'ai pas du tout envie de faire de la recherche compétition et d'être absolument visible ou d'être la plus citée. Je n'ai pas du tout cette approche-là de la recherche. J'ai pas non plus l'impression qu'en [sa discipline], ce soit vraiment le truc important. Encore moins, clairement [dans son nouveau laboratoire]. Il n'y a pas du tout ce jeu-là. Le fait d'être aussi un petit labo avec moins de moyens, moins de pression et tout ça, ça change pas mal de choses, je pense, sur ta manière de faire de la recherche. Moi, ça me convient bien. Du coup, je ne sais pas trop quoi te dire d'autre.

(MCF, université, province, F, SHS, 30-45 ans, pas de page personnelle sur le site de son université ni de son laboratoire de rattachement, profil ORCID privé, dépôt de notices sur son IdHAL mais dépôt des documents par des personnels d'appui à la recherche, pas d'autre espace de visibilité numérique)

Chercheur : Et ce qui me gênait un peu au départ, c'est que l'ANR c'est très personnalisé. En fait c'est vachement dans l'idéologie, t'es entrepreneur de ta carrière, entrepreneur de la recherche, tu vois c'est un peu, tu passes outre entre guillemets les axes du labo, c'est pas du tout dans cette logique-là, de structuration de l'activité scientifique à l'échelle d'un labo, ça te sollicite individuellement, et encore plus ce truc jeune chercheur, parce que c'est lié à des critères qui sont liés à ta carrière, qui sont liés à l'ancienneté de ton doctorat, l'ancienneté de ta prise de poste. [...] Il faut présenter qu'est-ce que le projet apporte dans ta carrière, il faut mettre en mots dans le projet, tu vois « plus tard je finance une thèse avec ça, ça va me permettre de m'entraîner à l'encadrement de thèse, ça élargit mes recherches et du coup je pourrai préparer l'HDR et viser éventuellement un financement européen dans 10 ans, ERC ou je sais pas trop quoi ». Il faut vraiment mettre en mots et mettre ce truc-là de l'accélérateur de carrière [...] et je vois très bien ce que ça active aussi...

Enquêtrice : La course à l'avancée de carrière

Chercheur : Voilà, se démarquer de ses collègues aussi, des autres, tu le fais pas pour ça, mais ça produit ça comme effet concrètement. [...] Je ne

crois pas du tout dans le côté où moi je suis critique sur ce système, donc je suis protégé de ce truc-là. Je vois bien qu'en rentrant dans ce cadre-là, je deviens aussi ce qu'on attend de moi, et j'ai beau en penser ce que je veux, ça produit ça dans mon labo, ça peut produire ça autour de moi, ça produit des effets de légitimité, ça produit tout un tas de trucs que je trouve dégueulasses, et en même temps, je l'ai fait parce que...

(MCF, université, province, H, SHS, 30-45 ans, porteur d'un projet ANR Jeunes chercheuses et jeunes chercheurs, s'est créé un compte ORCID dans ce cadre, compte HAL intégralement rempli, page personnelle sur le site de son laboratoire, pas d'autre espace de visibilité numérique)

Au niveau de leurs profils, parmi nos enquêtés ce type se compose de chercheurs et chercheuses (enseignants-chercheurs à l'université ou chercheurs en organisme de recherche) en poste titulaire en sciences du vivant ou en SHS, ayant entre 28 et 45 ans, plutôt en début de carrière (entre 0 et 10 ans d'ancienneté), et de jeunes docteurs qui sont au début d'un contrat postdoctoral de plusieurs années. En matière de capital numérique, ils et elles ne manifestent ni distance ni appétences particulières pour les technologies numériques, mais expliquent parvenir à en développer la maîtrise lorsqu'il le faut, dans le cadre professionnel. Parmi eux, on trouve plusieurs enquêtés qui travaillent activement à maintenir ou créer des frontières entre la vie privée et la vie professionnelle, et semblent tenir à ne pas laisser les deux s'entremêler.

2.2.4 *Les contrariés de la visibilité numérique*

Contrairement à ceux de la catégorie précédente, les chercheurs que l'on désigne comme « contrariés » de la visibilité attribuent de l'attention aux questions qui touchent à la visibilité numérique (la leur ou celle des autres). Mais dans les faits, ils disposent d'une faible visibilité sur internet, ou alors ils y sont visibles mais leur « hygiène numérique » est imparfaite (présence de comptes en double ou de publications déposées en doublon sur certaines interfaces, création de comptes puis oubli de mots de passe et impossibilité de se reconnecter sur la plateforme pour actualiser le profil, disparition de pages personnelles longtemps investies sur le site d'une institution suite au changement de structure d'affiliation ou suite à la disparition de l'institution, persistance de la page personnelle sur le site d'une institution à laquelle ils ne sont plus affiliés, etc.). Lorsque c'est le cas, les « contrariés » de la visibilité constatent et déplorent ces imperfections mais disent ne pas savoir par quel bout prendre les choses pour les résoudre. Ils ont par ailleurs tendance à se tenir relativement éloignés de l'offre d'accompagnement institutionnel aux outils numériques, que ce soit parce qu'ils n'y ont pas accès ou parce qu'ils ne l'identifient et ne la recherchent pas (lorsqu'ils occupent un poste titulaire ou pérenne), principalement par manque de temps.

Au sein de notre échantillon, les chercheurs présentant ce rapport à leur visibilité sont des hommes, relevant des SHS, dont l'âge va de 40 à 55 ans. Ils ont deux grands types de situations professionnelles.

On trouve parmi eux des chercheurs ayant soutenu leur thèse il y a plusieurs années, se trouvant depuis dans une situation professionnelle discontinue : ils alternent les contrats de quelques mois ou années, et sont rattachés à des structures qui se succèdent et changent régulièrement. Ce changement régulier d'affiliation institutionnelle contribue à entraver leur possibilité d'accéder à un espace de visibilité numérique stabilisé (une page personnelle sur un site d'institution). Cependant, dans cette situation, par contraste avec les investis numériques autonomes, ils

n'investissent pas les espaces de présentation de soi disponibles en dehors du cadre d'un contrat salarié auprès d'une institution (Linkedin, CV HAL, ORCID, etc.). Pour autant, sans les investir personnellement et sans s'y mettre en scène, ils tendent à fréquenter et à naviguer sur certains de ces espaces, comme un postdoctorant qui explique avoir plusieurs « *comptes fantômes* » lui servant entre autres à consulter le profil de collègues sur des réseaux sociaux professionnels (tels que Linkedin), mais sur lesquels il n'a jamais envisagé sérieusement de se créer un compte avec sa véritable identité, comme s'il se sentait extérieur au jeu qu'il observe. Chez cet enquêté, la propension à s'extraire du jeu de la visibilité numérique et à s'en faire observateur plutôt qu'acteur peut être interprétée à la lumière de sa trajectoire sociale et académique, marquée par des déplacements sociaux et par l'occupation de positions situées à la frontière entre plusieurs univers et groupes de référence (professionnels, disciplinaires). Longtemps investi dans des activités artistiques à côté de sa carrière dans la recherche, ce chercheur s'inscrit aussi dans un dialogue avec d'autres disciplines, et propose régulièrement son expertise scientifique à des acteurs et institutions non académiques (intervention en tant que sociologue dans des journées professionnelles, etc.). Aussi, et comme il le note durant l'entretien, ne détenir aucun espace personnel public sur internet résumant ses activités, si cela résulte en grande partie de facteurs institutionnels (pas d'appartenance pérenne à un établissement d'ESR) combinés à des facteurs pratiques (pas de temps consacré à travailler à sa visibilité), répond aussi pour lui de manière latente à une sorte de logique symbolique. Cette quasi invisibilité numérique lui évite en effet d'avoir à figer une présentation unique de lui-même, et lui permet de pouvoir afficher des « identités stratégiques » (Collovald, 1988) variées, en faisant ressortir, lors de ses prises de contact professionnelles et à l'occasion d'échanges interpersonnels, des aspects de sa trajectoire professionnelle ajustés aux différents interlocuteurs qu'il cible en fonction des situations, par exemple en insistant parfois sur ses expériences de dialogue extra-académiques, parfois sur ses activités internes au monde de la recherche, ou en faisant plus ou moins ressortir son appartenance disciplinaire ou sa propension au décloisonnement et au dialogue avec d'autres disciplines. Son cas rappelle que si pour certains enquêtés la problématique de « l'image de soi véhiculée sur internet » ne se pose pas en ces termes, pour d'autres, il s'agit d'une vraie question. Sa sensibilité à ce sujet (qui se traduit, rappelons-le, par une absence d'investissement dans le travail de son image numérique) peut aussi s'interpréter à la lumière de ses objets de recherche : ayant travaillé sur les traces laissées par les individus dans leurs activités en ligne, on peut supposer qu'il soit plus disposé que d'autres à constituer sa présence en ligne en problème sur lequel il porte un regard réflexif.

Dans cette catégorie des « contrariés » de la visibilité, on trouve aussi des personnes occupant des postes titulaires, comme un PU en poste depuis une quinzaine d'années, qui détient une page personnelle sur le site de son institution, ainsi que des comptes sur plusieurs interfaces numériques, auxquels il entretient un rapport ponctuel au gré des incitations extérieures (3.3.3) et qui présentent différentes anomalies (une page piratée, des doublons, des pertes de mots de passe). On peut noter que par-delà leurs situations professionnelles contrastées, ils ont en commun d'avoir entamé leur parcours de recherche il y a au moins 15 ans, dans un contexte où les incitations à la visibilité, à l'ouverture des données et aux usages des identifiants étaient moindres voire inexistantes. Ayant construit au fil du temps des (non) habitudes en matière de présence sur internet, les chercheurs relevant de cette catégorie ont tendance à percevoir le travail sur leur visibilité numérique comme une sorte de coche qu'ils ont loupé, avec le sentiment qu'il leur faudrait presque tout reprendre à zéro pour assurer

une présence numérique lisible, ce qui implique de dégager un temps qu'ils n'ont pas, et qu'ils disent ne pas parvenir à s'imposer par eux-mêmes. Ce rapport contrarié à la mise à plat que nécessite une « mise au propre » des profils institutionnels sur les interfaces numériques s'exprime par exemple ici à travers le cas d'ORCID (mais aussi, plus tard dans l'entretien, au sujet de Google Scholar puis Academia) :

*Pour ORCID eh ben figure toi que du coup on était hyper speed tu vois bien comment c'est... Surtout les Américains, les bouquins, de un il faut que tu fasses tout, et de deux en plus ils sont super speed et puis en plus c'est en anglais et tout ça, donc t'es pas dans ta zone de confort en fait. **Du coup j'ai fait la démarche pour un compte ORCID et voilà j'ai fait un compte ORCID. Mais j'y suis jamais retourné. Je sais même pas quel code j'ai mis... Donc c'est le niveau zéro mais en plus ça fait partie des trucs qui me font flipper, parce que je vois que ça monte je vois que « oui et d'ailleurs si vous avez ORCID et tout », je suis là merde je... Et puis en plus j'ai l'impression, mais alors ça mais bon je sais pas, mais j'ai l'impression qu'il faut que je recommence tout, qu'il faut que je remette toute ma biblio et tout. Je sais pas comment je dois le remplir...***
(PU, université, région parisienne, H, SHS, 46-56 ans)

Par ailleurs, lors des entretiens, ces chercheurs ont en commun d'invoquer leur souhait de séparer vie privée et vie professionnelle. Même s'ils disent parfois le subir (« Ça perd les gens »³⁰, « C'est sûr que je gagnerais à être plus visible dans ma stratégie de recherche d'emploi »³¹), ils présentent aussi ce relatif désengagement dans la visibilité numérique, ou cet engagement en pointillé, comme un garde-fou face à l'immersion des logiques professionnelles dans toutes les sphères de la vie, et comme une manière de conserver une certaine autonomie symbolique face aux catégories de classement des institutions académiques.

2.2.5 Les détachés de la visibilité numérique

Tandis que les chercheurs relevant de la catégorie précédente, quand bien même ils entretiennent difficilement leur présence numérique, semblent faire exister cette question et s'en préoccuper, les personnes relevant de la catégorie des détachés ont un rapport à la visibilité numérique plus proche des « minimalistes », qui jouent le jeu de l'institution sans en surinvestir les règles, en ce sens que la visibilité n'apparaît pas comme une question qu'ils se posent. Cependant, contrairement aux minimalistes, ils n'investissent aucun outil de visibilité numérique.

Dans notre population, ces chercheurs sont rares, et ce détachement quant à la question de la visibilité apparaît conditionné par un ancrage institutionnel garanti et durable. C'est en l'occurrence le cas d'une directrice de recherche en sciences du vivant dont la trajectoire professionnelle est marquée par une forte unité d'institution et de lieu. Celle-ci est en poste dans le même organisme de recherche depuis 30 ans. Elle y a occupé progressivement différentes positions et pris des responsabilités (direction d'un laboratoire), plus par dévouement pour le collectif que par souhait d'être mise dans des positions managériales. En entretien, il apparaît qu'elle ne se préoccupe aucunement de sa visibilité numérique : elle ne sait pas sur quelles

³⁰ PU, université, région parisienne, H, SHS, 46-56 ans.

³¹ Postdoctorant, université, région parisienne, H, SHS, 30-45 ans.

interfaces elle détient des comptes ou non, ni la nature et la quantité d'informations présentes sur ces dernières. Elle ignore par exemple si sa page personnelle sur le site de son organisme de recherche est publique ou si elle est privée, signe de l'impensé que représente ce sujet dans son quotidien. Ce rapport distancié à sa visibilité peut s'expliquer à la lumière de son rapport distant aux outils numériques plus généralement, dont elle explique faire un usage quasi strictement professionnel. Il peut aussi se comprendre par le fait qu'au sein de son organisme de rattachement, le travail dédié à la visibilité des profils des chercheurs et chercheuses est délégué : des personnels sont spécifiquement affectés au référencement et au recensement de la production scientifique des membres de l'institution, et ce sont eux qui mettent à jour les pages personnelles des chercheurs. Ayant réalisé l'intégralité de sa carrière au sein de cette institution, on peut supposer que cette délégation des tâches ait contribué à générer chez elle une représentation de la visibilité comme un « déjà là », qui s'opère sans besoin que le chercheur ou la chercheuse n'y travaille :

- *Enquêtrice : [Sur le fait d'indiquer ses appartenances institutionnelles en signature automatique des mails] Et ça, est-ce qu'il y a une raison ? Enfin, pourquoi vous ne le faites pas ?*

- *Chercheuse : **Oui, parce que je suis déjà suffisamment largement contactée par des personnes extérieures. Donc, en fait, voilà. Pas besoin d'en rajouter avec une signature.***

- *Enquêtrice : Ok, donc vous n'avez pas de signature avec votre poste, votre adresse, tout ça ?*

- *Chercheuse : **Non. Non, et puis, des fois, enfin, bon, voilà, alors c'est... Je sais pas, la signature de certains collègues qui étalent tous leurs trucs, c'est pas trop mon truc...***

- *Enquêtrice : C'est aussi un peu une valeur de ne pas trop se mettre en avant ?*

- *Chercheuse : Oui, c'est pas trop mon style.*

(DR, organisme de recherche, province, F, SV, 56-65 ans)

On peut pour finir rapprocher ce rapport distant à son image sur internet aux dispositions « pudiques », à la désingularisation et à l'effacement de soi qu'elle manifeste tout au long de l'entretien - comme les minimalistes de la visibilité numérique -, et qui apparaissent à la fin de l'extrait susmentionné.

3 Les usages des INC IdHAL et ORCID : vue d'ensemble et mise à plat

La partie précédente a montré que le rapport à la visibilité numérique des chercheurs est inscrit dans une épaisseur sociale qui le rend irréductible à un ensemble défini et clos de critères de variation. Ceci étant entendu, et en continuant à inscrire les usages des outils numériques dans les pratiques professionnelles mais aussi les trajectoires, les dispositions et les socialisations plus larges des enquêtés, portons la focale sur la façon dont ils utilisent les INC IdHAL et ORCID.

Tableau 2: Détention d'espace de visibilité en ligne et discipline d'appartenance des enquêtés

	Page institutionnelle	IdHAL	ORCID	ResearcherID	Scopus author ID	Google Scholar
SV	7 sur 10	7 sur 10	10 sur 10	7 sur 10	10 sur 10	8 sur 10
SHS	8 sur 11	9 sur 11	9 sur 11	0 sur 11	5 sur 11	5 sur 11
Total	15 sur 21	16 sur 21	19 sur 21	7 sur 21	15 sur 21	13 sur 21
	CV en ligne	Academia	ResearchGate	Page ou site perso	Twitter perso	LinkedIn
SV	4 sur 10	3 sur 10	9 sur 10	0 sur 10	2 sur 10	8 sur 10
SHS	7 sur 11	5 sur 11	5 sur 11	2 sur 11	5 sur 11	7 sur 11
Total	11 sur 21	8 sur 21	14 sur 21	2 sur 21	7 sur 21	15 sur 21

En resserrant les recoupements réalisés dans la partie précédente, et avant d'entrer dans le détail, on peut proposer une rapide typologie des rapports à ORCID identifiés chez les enquêtés :

- chercheur avec une longue carrière, PU ou DR, souvent en sciences du vivant, qui publie en anglais dans des revues internationales, contribue à des projets collectifs, pour qui ORCID s'inscrit dans une galaxie d'outils à la fois utiles et qui fonctionnent de manière quasi automatique et permettent de condenser une activité scientifique ancienne et prolifique. Dans cette situation, ORCID est un espace où l'on travaille son profil, mais aussi une plateforme que l'on peut consulter pour aller voir les profils des autres, alors même que la plupart des enquêtés, quand bien même ils ont un profil, disent ne jamais se rendre sur la plateforme par eux-mêmes, et parfois ne pas se souvenir à quoi ressemble l'interface ;
- chercheur ou chercheuse titulaire en milieu de carrière, notamment en sciences du vivant, qui s'est créé un compte ORCID et a pris le réflexe d'actualiser son compte ponctuellement, ou lorsque cela lui est demandé. Le rapport entretenu à HAL est le même : un rapport routinisé ;
- jeune docteur ou jeune chercheur ou chercheuse en contrat à durée déterminée, n'ayant pas de poste titulaire mais aspirant à en obtenir un, qui peut connaître ORCID et savoir que cet outil est utilisé dans sa discipline (sciences du vivant), avoir déjà entendu parler d'ORCID (SHS) ou ignorer l'existence de l'outil, et qui soit n'a pas de compte ORCID, soit en a un mais l'alimente peu, car il ou elle ne se sent pas véritablement concerné par cet outil et n'en voit pas l'intérêt, par-delà les situations obligées (s'identifier pour publier, etc.) ;

- jeune chercheur ou jeune chercheuse en contrat pérennisé dans une structure privée, qui continue à investir la publication scientifique mais ne candidate pas sur des postes de titulaire dans l'ESR, et ne voit pas d'intérêt à utiliser un INC comme ORCID : sans incitation institutionnelle extérieure, les espaces de visibilité numérique qui sont priorisés sont ceux qui sont jugés directement fréquentés par les pairs et surtout par un public élargi. ORCID apparaît alors comme un outil de coulisse peu intéressant.

3.1 Les moteurs à la création d'un INC IdHAL ou ORCID

Certains enquêtés se souviennent de ce qui a été moteur à la création d'un identifiant ORCID ou HAL. Mais pour une partie d'entre eux, dans les entretiens, cette généalogie a été retracée au fil de plusieurs relances, et sans certitude aucune.

Une difficulté de l'enquête sur ce type de thématique tient en effet à ce qu'on cherche à faire parler rétrospectivement d'une action qui précisément est souvent réalisée dans des moments peu formalisés ou peu anticipés à cette fin. Se créer un INC, déposer une notice ou un PDF sur HAL, aller ajouter (ou valider l'ajout d') une publication sur ORCID, constituent souvent pour les enquêtés ce que Bernard Lahire appelle des « micro-activités » (Lahire, 1998, p. 18), c'est-à-dire des activités secondaires qui interviennent dans le cadre d'une activité principale (répondre à un appel à projet, écrire un article, préparer des candidatures...).

Dans les entretiens, nous avons ainsi constaté qu'il est souvent difficile pour les enquêtés de remonter la chaîne de circonstances qui ont pu les conduire à se créer un INC, ou qui peuvent les conduire à alimenter leurs INC. Attendre des enquêtés qu'ils puissent remonter avec certitude ce fil et opérer une « mise en cohérence narrative » de leurs usages des INC reviendrait à « détruire ce qui fait la logique non logique des pratiques, notamment du point de vue de leur enchaînement, de leur succession réelle dans le temps » (Lahire, 1998, p. 20). Parfois, les relances et les demandes d'explicitation durant l'entretien permettent d'éclairer les conditions dans lesquelles les pratiques liées aux INC s'opèrent, mais cela nécessite souvent que l'action sur l'INC ait été réalisée récemment. Lorsque la création d'un IdHAL ou d'un ORCID est ancienne, les réponses que l'on obtient de la part des chercheurs sont avant tout des reconstructions *a posteriori* de pratiques déroulées dans le passé, et souvent peu conscientisées au moment de leur mise en œuvre. Autrement dit, il importe de tenir à distance « l'illusion positiviste » (Olivier de Sardan, 1995, p. 71) selon laquelle les entretiens donneraient accès au réel tel qu'il s'est déroulé : les entretiens donnent accès aux traces que l'activité a laissées dans la mémoire des enquêtés. Plus la création est lointaine, plus il semble difficile de pouvoir attendre des chercheurs qu'ils identifient ce qui a été moteur dans la création d'un INC.

Cette précaution méthodologique étant posée, on peut identifier deux grandes manières de découvrir les INC et deux grands types de logiques conduisant à s'y créer un compte. Loin de s'opposer, elles s'alimentent mutuellement : d'un côté, il y a des incitations (ou des injonctions) institutionnelles explicites, qui rendent parfois nécessaire la création d'un INC pour la réalisation d'une activité. De l'autre, il y a les incitations diffuses qui s'opèrent sur le long terme, ou par contingence.

3.1.1 Des incitations institutionnelles plus ou moins fortes...

Des chercheurs en sociologie et en sciences politiques font l'hypothèse que « les conditions de survie, voire l'existence, d'une technologie en matière de TIC sont

étroitement dépendantes de la capacité de ses promoteurs à l'imposer comme « standard » (Devin et al., 2007, p. 7). Nos entretiens abondent en ce sens. En examinant la situation des enquêtés, il apparaît que ce qui assure la meilleure couverture d'un outil au sein d'un groupe de chercheurs - et qui, mais nous y reviendrons, assure son actualisation régulière -, c'est son caractère institué et la manière dont il s'inscrit dans un cadre formel et obligatoire.

En effet, si les chercheurs rencontrés ne savent pas nécessairement dater et identifier précisément les raisons qui les ont conduits à se créer un compte sur ORCID ou sur HAL, d'autant moins lorsqu'ils sont en poste stable depuis plusieurs années, ils savent par contre expliquer que « c'est une norme dans leur milieu », « c'est rentré dans le quotidien de la pratique » (pour les chercheurs en sciences du vivant, concernant ORCID) ou qu'il leur est nécessaire de détenir ces identifiants pour réaliser certaines opérations. Au sein de l'INSERM, il est obligatoire d'avoir un compte ORCID pour alimenter les rapports d'activité annuels (« *L'INSERM demande aux évaluateurs de ne considérer que ce qui est sur ORCID ou Web of Science. Donc les organismes maintenant, enfin au moins l'INSERM et le CNRS, sont très proactifs, enfin ils sont proactifs depuis longtemps, pour imposer les identifiants. A l'INSERM depuis très tôt, ça fait au moins 15 ans que l'INSERM impose l'ID Research* »³²). Au sein du CNRS, il est obligatoire d'avoir un compte HAL pour alimenter le compte-rendu annuel de l'activité des chercheurs (CRAC) que chaque chargé ou directeur de recherche doit générer annuellement. Dans certains laboratoires CNRS, la page personnelle sur le site du laboratoire est interconnectée avec HAL et pour l'alimenter, il est obligatoire d'alimenter son compte HAL, etc.

Qu'il s'agisse de HAL ou d'ORCID, beaucoup des enquêtés affiliés à des institutions dans lesquelles ces usages sont incontournables expliquent utiliser ces outils « parce que c'est obligatoire », manifestant un rapport accommodé et instrumental aux outils :

- Chercheuse : Alors, pour le CNRS maintenant il faut que tout soit référencé sur HAL. Et d'ailleurs, quand on remplit notre rapport d'activité annuel, notre dossier est associé à notre compte HAL. **Donc s'il est pas à jour, notre dossier sera pas à jour. Donc ça, c'est obligatoire. Donc moi, HAL il est à jour. [...]** Après, nous, pour le CNRS, on est forcément obligé de le faire puisque sinon, on peut pas mettre à jour notre dossier à jour.

- Enquêtrice : Donc HAL, c'est... De fait, tu l'utilises parce qu'il n'y a pas le choix ?

- Chercheuse : Oui.

(CR CNRS, province, F, SV, 30-45 ans, « investie numérique autonome », comptes HAL et ORCID à jour)

D'autres, réinscrivant leurs utilisations dans ce cadre obligatoire sans pouvoir identifier quel a été le point de départ à leur création des INC, expliquent avoir accueilli très favorablement l'incitation à se créer des INC et à les alimenter :

- Chercheur : Alors, en tant que fonctionnaire, je crois que tout fonctionnaire est censé faire un rapport d'activité annuel, et nous en tant que chercheurs

³² DR émérite, organisme de recherche, province, H, SV, 65 ans ou +, a dirigé des unités de recherche et une équipe.

*on a un truc qui s'appelle le CRAC au CNRS, le compte rendu annuel d'activité des chercheurs. Alors, c'est très, très administratif, c'est vraiment une formalité, parce que c'est pas vraiment scientifique, on vous demande des listes de communication, des listes, un truc assez quantitatif. Au CNRS, on est obligé, depuis le cadre de ce CRAC, de ce compte rendu annuel d'activité, de fournir la liste des articles qu'on a publiés. Mais cette liste-là, on ne peut la renseigner que via une application qui est en fait HAL... Archive ouverte, je ne sais pas exactement ce que ça signifie, mais on doit déposer les manuscrits en version open access. **Et donc, le CNRS oblige tous ses chercheurs à mettre toutes les publications depuis quelques années sur HAL. Donc, toutes mes publications depuis quelques années sont déposées sur HAL, et via HAL, elles sont renseignées dans le compte rendu d'activité.***

- Enquêtrice : En fait, oui, il est généré automatiquement à partir de HAL, du coup, ce compte rendu.

- Chercheur : En fait, oui, oui, en gros, c'est ça.

- Enquêtrice : Et ces incitations, enfin, du coup, ce n'est même plus une incitation, c'est une obligation à utiliser HAL... Vous vous souvenez comment vous l'avez pris, du coup, quand c'est arrivé il y a quelques années, ça ?

*- Chercheur : Ouais. Moi avant j'étais responsable d'une équipe, donc je m'étais pas mal occupé de la biblio pour avoir des listes de la biblio de toute l'équipe de recherche. Donc, le site web... **Et c'était pas mal, HAL, on rentrait toutes nos notices, et on avait des feedbacks carrément par chercheurs, par équipes, c'était super.***

(DR, CNRS, province, H, SV, 46-56 ans, « minimaliste de la visibilité numérique », comptes HAL et ORCID à jour)

Le cas de ce DR, qui a accueilli favorablement l'incitation de son organisme recruteur à systématiser l'usage de HAL, illustre par ailleurs certains éléments qui jouent très favorablement dans le fait d'utiliser les INC : il a occupé des responsabilités académiques et a déjà eu à concentrer des rapports d'activité pour tout un collectif de recherche, ce qui l'a sensibilisé à l'intérêt de procédures automatisées et le fait d'adhérer « par expérience » aux atouts « gains de temps » vantés par les promoteurs des INC.

Certaines des personnes rencontrées ont été formées à la recherche dans des institutions qui avaient une politique science ouverte rendant obligatoire l'utilisation de HAL. Aussi, désormais en poste dans des institutions où HAL ne présente pas de caractère obligatoire, elles expliquent avoir gardé cette habitude et développé un rapport routinisé à l'outil. C'est par exemple le cas de cette postdoctorante :

*Ah si je sais pourquoi j'ai HAL. C'est parce que **sur le site du labo où j'ai fait ma thèse, on a une page personnelle sur le site du labo mais on peut pas rentrer nos publiés à la main, c'est interopérable, enfin téléversé, enfin les publiés arrivent automatiquement de HAL.** N'est publié sur la page du labo que ce qu'on a déjà rentré dans HAL. Donc il fallait forcément rentrer les trucs dans HAL pour que ça apparaisse sur la page perso du labo. Donc c'est pour ça que j'ai commencé à rentrer mes trucs dans HAL dès en arrivant en thèse*

(Postdoctorante, université, province, F, SHS, 30-45 ans, « investie numérique autonome », compte HAL à jour, pas de compte ORCID)

Parmi les enquêtés qui se souviennent du contexte dans lequel ils ont créé leurs INC et pour qui cette utilisation ne s'inscrit pas dans un cadre obligatoire, plusieurs expliquent avoir créé un compte sur la plateforme par réponse à une suggestion extérieure, sans avoir cherché à en savoir plus. Les chercheurs en SHS qui détiennent un compte ORCID, alors même que ce n'est pas la norme dans leur discipline, ou les jeunes docteurs en sciences du vivant qui ont moins de 5 ans d'ancienneté académique³³, se souviennent avoir découvert l'INC par deux types de canaux. Le premier relève de la publication à une échelle internationale. C'est ce qui apparaît par exemple pour cette jeune MCF, qui s'est créé un compte ORCID en se conformant à la demande d'une revue non francophone :

- *Enquêtrice : Et donc tu as un compte ORCID. Tu te souviens d'avoir créé ce compte ?*

- *Chercheuse : Oui, je l'ai créé récemment. En fait, c'est parce que j'ai publié un résumé de thèse. Enfin, c'est une chercheuse qui m'a proposé ça. Un résumé de thèse dans une revue qui publie en portugais, espagnol et je ne sais plus c'est quoi la troisième langue. Bref, ils m'ont proposé de publier ça et de traduire mon résumé de thèse. J'ai dit oui. Je l'ai fait. **Et justement, au moment de la publication de ce truc, ils m'ont demandé de créer cet identifiant. J'ai pas pris beaucoup le temps de regarder ce que c'était. J'ai regardé vite fait quelles étaient les conséquences de cet identifiant. Mais j'avoue que j'ai pas trop cherché à ce moment-là. On me l'a demandé, je l'ai fait. Et je sais pas à quel point ça me servira pour la suite. Vraiment, je n'ai pas trop cherché à savoir ce que c'était.***

(MCF, université, province, F, SHS, 30-45 ans, « minimaliste de la visibilité », compte HAL pas à jour, compte ORCID privé)

Le deuxième vecteur de découverte d'ORCID par les chercheurs non « captifs » rencontrés est lié au dépôt de projet de recherche: un jeune MCF explique en effet avoir découvert ORCID au moment où il déposait un projet ANR. Se disant « curieux », il s'est alors créé un compte, sans y retourner depuis, mais en alimentant l'INC par interopérabilité.

Parmi les enquêtés, une chercheuse en SHS explique par ailleurs s'être créé un compte ORCID alors qu'elle était doctorante, après avoir suivi une formation (dans le cadre de sa formation doctorale) au sein d'une URFIST. Depuis, cependant, elle n'a jamais utilisé l'outil, expliquant ne pas en voir l'intérêt : elle est en quête d'une visibilité plus « directe » que celle promise par l'INC (cf. dernière sous-partie).

³³ Parmi nos enquêtés, les chercheurs et chercheuses en sciences du vivant en poste depuis 5 années ou plus ont tous créé leur compte ORCID plus tôt que les chercheurs et chercheuses en SHS. En SHS, sur les 6 personnes dont le compte ORCID est public, 2 l'ont créé entre 2016 et 2019, et 4 l'ont créé plus récemment, entre 2021 et 2023. Les comptes ORCID les plus anciens chez les chercheurs en sciences du vivant ont été créés en 2013, et les plus récents en 2021. Rappelons pour mémoire qu'ORCID a été créé en 2012.

D'autres formes d'incitations institutionnelles plus espacées dans le temps produisent aussi leurs effets. Dans certains laboratoires, la rédaction du rapport HCERES, qui doit être renouvelée tous les 5 ans, s'appuie sur les éléments rentrés sur HAL, et toute activité n'étant pas renseignée sur la plateforme échappe à l'évaluation finale. Cependant les chercheurs se trouvant dans cette situation peuvent détenir un identifiant HAL sans l'utiliser : c'est le cas lorsque, comme pour ce PU, l'institution de rattachement confie temporairement la tâche de créer les INC et référencer les travaux des membres du collectif de recherche à une personne au statut de BIATSS :

Et sinon HAL en fait c'est pour la dernier éval' HCERES en fait il y avait soit on va sur HAL soit on va pas sur HAL. Moi j'ai dit non mais attendez... Moi j'avais rentré genre 5% de mes trucs sur HAL. Et en fin de compte la direction du labo a décidé d'embaucher quelqu'un en CDD, tu lui files ton CV et il peut te le mettre sur HAL. Donc en fait au début ils ont dit : « Ouais bah les articles dans des revues classées ou dans des revues à comité et les chapitres d'ouvrage scientifique », et donc moi j'ai filé, et après ils ont dit : « Ouais et les communications aussi », parce que c'était avancé c'était assez avancé j'ai filé

(PU, université, région parisienne, H, SHS, 46-56 ans, « contrarié de la visibilité numérique », compte HAL à jour, compte ORCID vide et privé)

Plus largement, lorsqu'une structure dispose de salariés dont une des missions professionnelles est de tenir à jour le référencement des travaux des chercheurs, il peut arriver que les chercheurs restent à distance des INC et ne se les approprient pas : ce travail d'appariement entre leurs travaux et leur identité de chercheur étant réalisé par des tiers, il leur apparaît presque comme invisible. C'est le cas de cette directrice de recherche, qui travaille dans un organisme de recherche où un service entier est dédié à tenir à jour la bibliographie des chercheurs dans une base de données interne à l'organisme, interconnectée avec d'autres plateformes. Ses publications sont en ligne sur HAL, mais elle ne détient pas d'identifiant sur la plateforme, et ne l'identifie que de manière vague et lointaine :

- Enquêtrice : Est-ce que [votre organisme de recherche] vous incite à déposer ou dépose vos publications sur HAL, sur la plateforme HAL ?

*- Chercheuse : **Oh oui, ça me dit quelque chose. On a... Alors, je pense que... Je me demande si c'est pas lié ou s'il n'y a pas des ponts qui sont faits parce qu'effectivement, ça me dit quelque chose.***

*- Enquêtrice : **Mais donc, possiblement, il y a des ponts, mais en tout cas, c'est pas vous qui vous en chargez ?***

*- Chercheuse : **Non, c'est pas nous qui nous en chargeons. Je me demande si... J'ai entendu parler de ça. Mais non. Je préfère dire non parce que je pense que c'est pas lié à quelque chose.***

(DR, organisme de recherche, province, F, SV, 56-65 ans, « désinvestie de la visibilité numérique », cheffe de laboratoire, porteuse de plusieurs projet, compte ORCID pas complet et pas à jour, pas d'IdHAL)

3.1.2 ...Et des incitations interpersonnelles plus ou moins directes et efficaces

Le cas de cette chercheuse, qui se décrit comme peu intéressée par « les technologies », présente un ethos professionnel marqué par l'effacement de la singularité et la valorisation de la modestie (cf. 1.2.5), et a entamé sa carrière il y a plusieurs décennies à un moment où les INC n'étaient pas promus par les institutions, traduit par ailleurs l'influence (mesurée) que peuvent jouer les incitations des pairs dans la création d'un identifiant. Elle explique en effet s'être créé un compte ORCID - qu'elle ne tient pas à jour depuis - à la suite d'une publication, et parce que ses collègues lui vantent les mérites de l'INC :

- *Enquêtrice : Et vous vous souvenez, depuis quand vous avez ORCID ? C'est un peu précis comme question...*

- *Chercheuse : 5-6 ans ? Ça fait pas très très longtemps. Il faudrait que je le mette à jour. **En plus, il paraît que ça peut être automatique par rapport à [base de données bibliographique interne à son institution].***

- *Enquêtrice : Oui. C'est des collègues à vous qui vous en ont parlé ?*

- *Chercheuse : **Oui, j'ai une chercheuse qui est très... Elle me dit : « Mais si, il faut que tu le mettes ! »'***

- *Enquêtrice : Et pourquoi ?*

- *Chercheuse : **Parce que je pense que... Pour elle, c'est un outil important pour retracer ses papiers. Enfin voilà. Moi, ayant toujours vécu sans, voilà, c'est un peu les... C'est là qu'on voit les différences entre les manières de faire quoi.***

(DR, organisme de recherche, province, F, SV, 56-65 ans, « désinvestie de la visibilité numérique », cheffe de laboratoire, porteuse de plusieurs projet, compte ORCID pas complet et pas à jour, pas d'IdHAL)

Cependant, son rapport à ces outils, qu'il s'agisse des INC ou des autres outils de visibilité valorisés dans son environnement institutionnel d'exercice ou par les membres de son collectif de travail quotidien, reste très lointain et marqué par le détachement et le désintérêt :

- *Enquêtrice : Vous avez des collègues qui sont sur des réseaux sociaux...*

- *Chercheuse : Oui, beaucoup. Pratiquement tous.*

- *Enquêtrice : OK. Et vous, vous n'ouvrez pas... Vous n'allez même pas regarder le...*

Chercheuse : Alors, il y a la page sur l'écran [nom de son organisme de recherche] parce que notre PDG est très Twitter. Donc, il y a des trucs sur [nom de son organisme de recherche], mais même là, je ne regarde pas trop. Je ne suis pas... On passe déjà la journée sur notre ordinateur...

(DR, organisme de recherche, province, F, SV, 56-65 ans, « désinvestie de la visibilité numérique », cheffe de laboratoire, porteuse de plusieurs projet, compte ORCID pas complet et pas à jour, pas d'IdHAL)

Ce chercheur, formé à la recherche avant l'avènement des politiques de science ouverte et présentant comme la chercheuse précédente un rapport distant aux outils

d'identification numérique, a lui aussi été convaincu de se créer un compte ORCID par un collègue plus jeune après l'avoir découvert via un éditeur états-uniens, sans pour autant, là non plus, que cela ne débouche sur une appropriation ou une routinisation de l'utilisation de l'outil :

- Chercheur : *[X] il a fait sa thèse [...] et à un moment on a fait un papier ensemble, enfin on préparait... Je l'avais embauché pour une recherche . On devait faire un chapitre pour un bouquin américain, et en fait le mec du bouquin demandait le compte ORCID, c'était en 2020 je pense. Et nous on avait fait notre chapitre avec [X] et moi je lui dis mais c'est quoi ce truc, et puis il me dit : « Si en fait ORCID tu verras c'est bien ça permet blablabla, moi j'utilise hyper souvent blablabla... C'est le futur de la recherche' ». Effectivement je vois bien que les jeunes ils font des trucs... Il y a ORCID et puis tu sais il y a l'autre truc qu'ils mettent à chaque fois sur les ref biblio, pas l'ISBN mais...*

- Enquêtrice : *Le DOI ?*

- Chercheur : *Le DOI, mais même dans les biblios ! Les jeunes, dans [nom d'une revue à laquelle il contribue] quand ils font des biblio... C'est par là que j'ai le contact avec leurs trucs, mais je vois, ils mettent... Ils utilisent à fond le DOI, tu sais aussi pour choper des chapitres, enfin des articles sur les logiciels russes ou piratés tout ça, tu as juste à coller le DOI souvent. Je pense que ça fait partie des raisons pour lesquelles ils sont hyper attentifs au DOI.*

(PU, université, région parisienne, H, SHS, 46-56 ans, « contrarié de la visibilité numérique », compte HAL à jour, compte ORCID vide et privé)

Plusieurs entretiens rendent compte en définitive de la manière dont la création d'un INC, et notamment d'ORCID, peut parfois dépendre d'une discussion informelle entre collègues :

- Enquêtrice : *Avec vos collègues, c'est des choses dont vous parlez des fois, les identifiants chercheurs ?*

- Chercheuse : *Pas du tout. Mon collègue, justement, quand le papier était passé, je lui avais dit, il faudrait que tu me donnes ton numéro ORCID. Il est comme moi, il me dit : « Il faut que je le cherche, je sais pas, je l'utilise jamais ». En gros, il m'a dit : « Tu crois que ça sert à quelque chose ? ». Je lui dis : « Autant le mettre ». On l'avait mis. Mais mes collègues je crois qu'ils sont encore moins sensibilisés que moi à ces choses-là.*

(MCF, Université, province, F, SV, 30-45 ans, pas de compte HAL, compte ORCID presque à jour)

Comme moteur à la création d'un INC, l'intégration dans des sociabilités et des collectifs concrets liés au travail peut aussi agir par voie indirecte. C'est par exemple ce que relate cette MCF en SHS, qui explique s'être créé un compte HAL et s'être mise à l'alimenter suite à une collaboration avec une collègue qui l'avait identifiée dans un de ses dépôts sur la plateforme :

Pour HAL je me demande si c'est pas un ensemble de signaux faibles tu vois, genre j'ai dû en entendre parler plein de fois mais de manière pas très poussée, mais savoir que ça existe, donc comme j'essaie d'être partout, bah j'ai fait ça aussi, mais je suis pas sûre que c'était dans le cadre de quelque chose... Ah si je sais ce que ça doit être, j'ai une collègue que je connais pas forcément très bien mais en tout cas on a travaillé ensemble. Elle est au taquet sur tout ça, c'est à dire qu'elle a une présence en ligne qui est vraiment hallucinante et je pense qu'elle a dû créer une notice HAL et me mettre dedans puisque j'étais co-autrice. Et peut-être j'ai dû recevoir une notification, en tout cas je crois qu'il y a eu un truc comme ça. [...] En tout cas pour HAL y'a ce côté comme dans Academia et comme dans ResearchGate, où en fait quand tu es sur des projets collectifs t'es tagguée par d'autres personnes et donc il y a cet effet d'incitation par l'autre...

(MCF, université, région parisienne, F, SHS, 30-45 ans, « maximaliste de la visibilité », comptes HAL et ORCID à jour)

3.2 Les manières de remplir les INC IdHAL et ORCID

Avant de prêter attention à ce que *disent* les chercheurs rencontrés de leurs manières d'utiliser ORCID et HAL, portons le regard sur ce qu'ils *font* effectivement de ces INC, à partir des (méta)données présentes sur leurs comptes - à l'exception des trois chercheurs dont le compte est privé.

3.2.1 Les rubriques remplies par les enquêtés sur ORCID

Tableau 3: Rubriques remplies sur ORCID et discipline d'appartenance des enquêtés

Rubrique	Public	« Also Known as »	Email	Biographie	Mots clés	Site perso	Autre ID	Pays
SV	9 sur 10	1 sur 10	1 sur 10	1 sur 10	5 sur 10 ³⁴	6 sur 10	7 sur 10	8 sur 10
SHS	6 sur 9	0 sur 9	0 sur 9	2 sur 9	2 sur 9	4 sur 9	1 sur 9	3 sur 9
Total	15 sur 19	1 sur 19	1 sur 19	3 sur 19	7 sur 19	10 sur 19	8 sur 19	11 sur 19
Rubrique (suite)	Employeur	Formation	Activité pro	Financement	Publications	Communications	Révisions	
SV	7 sur 10	4 sur 10	2 sur 10	4 sur 10	9 sur 10	2 sur 10	5 sur 10	
SHS	6 sur 9	6 sur 9	2 sur 9	2 sur 9	5 sur 9	2 sur 9	0 sur 9	
Total	13 sur 19	10 sur 19	4 sur 19	6 sur 19	14 sur 19	4 sur 19	5 sur 19	

La rubrique ORCID que les enquêtés remplissent le plus est celle dédiée aux publications (14 sur 19 détenteurs d'un INC ORCID ont alimenté cette section). Outre le fait que beaucoup utilisent leur INC précisément au moment où ils publient auprès d'un éditeur qui réclame un numéro ORCID, cela peut s'entendre à la lumière des finalités que ces derniers, nous allons le voir, attribuent globalement à ORCID. De façon moins systématique, les chercheurs rencontrés remplissent des informations liées à leur employeur (de manière souvent incomplète), et, dans une moindre mesure encore, des informations liées à leur formation (10 sur 19).

³⁴ Figurent en gras les

La façon dont ils remplissent les INC fait aussi apparaître des clivages disciplinaires : les chercheurs en sciences du vivant que nous avons rencontrés, conformément à ce qu'ont pu observer Aline Bouchard et Christophe Boudry dans le volet quantitatif de ce projet (Bouchard & Boudry, 2024), manifestent une plus forte connaissance de l'écosystème des INC que les chercheurs en SHS : 7 sur les 10 chercheurs en sciences du vivant détenteurs d'un compte ORCID ont intégré à leur profil un renvoi vers un autre INC, quand seul 1 chercheur parmi les 9 en SHS à détenir un identifiant ORCID l'a fait. Par ailleurs, le mode de remplissage de l'outil peut aussi être considéré comme un révélateur des espaces géographiques de référence par rapport auxquels ils se pensent : 8 chercheurs en sciences du vivant sur les 10 ont indiqué leur pays d'exercice, ce qui traduit la dimension transnationale de leurs pratiques professionnelles. Tous ceux qui ont rempli cette case ont en effet déjà passé une ou plusieurs années dans un pays étranger dans le cadre du travail, et tous publient en langue anglaise, dans des revues internationales. Seuls 3 chercheurs en SHS l'ont fait, et tous trois s'avèrent aussi avoir déjà effectué un ou plusieurs séjours à l'étranger, dans le cadre de la scolarité dans le supérieur, ou dans le cadre de la recherche.

Nous l'avons vu, un des arguments invoqués pour encourager les chercheurs à se créer un compte ORCID, par les personnels qui forment à ces outils ou par les textes officiels (cf. introduction), est le fait qu'ORCID puisse faire office de CV suivant le chercheur tout au long de sa carrière, par-delà les changements d'institutions, d'adresse, de mail, de pays. A cet égard, les utilisations qu'en font les enquêtés montrent que peu sont ceux qui systématisent sur ORCID les informations qui apparaissent *a minima* sur un CV (*a minima* : formation, employeurs et publications). Parmi les enquêtés, seuls 6 ont intégralement rempli et mis à jour ces trois rubriques : 3 en SHS, et 3 en sciences du vivant. Avant même de recourir à l'analyse de leurs discours, leurs utilisations traduisent donc globalement un décalage entre cet argument et les utilisations effectives de l'outil.

Un autre argument invoqué pour prescrire l'utilisation d'ORCID relève de ses retombées en termes de visibilité. Outre le caractère international de l'outil et le fait que son utilisation soit répandue dans une pluralité de procédures en ligne, cet argument repose sur une conception indirecte, « de coulisse » de la visibilité (ORCID - mais cela vaut aussi pour HAL - contribue au référencement des publications, en les faisant connaître d'un ensemble élargi de bases de données ou moteurs de recherche). Or, toujours lorsque l'on observe les utilisations que les chercheurs rencontrés font de leurs INC, certains indicateurs nous permettent de supposer qu'ORCID n'est, là non plus, pas beaucoup investi comme un outil de mise en scène de soi directe à destination des pairs. En effet, la rubrique « mots-clés », par laquelle un chercheur s'identifie auprès de ses pairs en tant que scientifique en indiquant ses thématiques et objets de recherche, n'est remplie sur ORCID que par 7 enquêtés : 2 chercheurs en SHS et 5 chercheurs en sciences du vivant (ce qui peut à nouveau traduire l'intérêt plus fort que ces derniers placent dans l'INC par rapport aux chercheurs en SHS).

Si l'on compare le degré de remplissage du profil ORCID avec le remplissage d'un autre profil en ligne ne proposant pas non plus de fonctions de sociabilités (contrairement aux réseaux sociaux académiques), Google Scholar, il apparaît que la fonction mots clés d'ORCID est sous-utilisée par rapport à celle de Google scholar. Parmi les 13 chercheurs de notre échantillon qui se sont créé un profil sur Google scholar, 11 ont renseigné des mots-clés. Par ailleurs, dans les entretiens, plusieurs enquêtés ont expliqué faire un usage actif et régulier de Google Scholar : ils disent

utiliser ce moteur de recherche lorsqu'ils cherchent à accéder à un texte qu'ils connaissent déjà, voire lorsqu'ils font une recherche bibliographique non ciblée. Autrement dit, les chercheurs que nous avons rencontrés ont l'habitude de la plateforme Google Scholar, ils la fréquentent par eux-mêmes, dans leurs pratiques numériques ordinaires. *A contrario*, nous y reviendrons, très rares sont ceux qui fréquentent la plateforme ORCID. Cela alimente l'hypothèse selon laquelle, s'il s'agit d'être visibles, les chercheurs ont plutôt tendance à investir des plateformes qu'ils fréquentent, et qu'ils se représentent donc comme fréquentées. Nous y reviendrons dans le dernier point de cette seconde partie.

3.2.2 *Le remplissage des rubriques d'ORCID guidé par l'intériorisation de l'évaluation*

Parmi les chercheurs rencontrés, seule une partie intègre leurs communications sur ORCID : il s'agit de personnes dont l'ORCID communique avec l'IdHAL, et ayant déposé leurs communications sur HAL, souvent parce que le remplissage de leur page personnelle institutionnelle en dépendait, ou parce que la création de notices pour l'intégralité de leurs activités, communications comprises, leur a été demandée dans le cadre de la préparation d'une évaluation HCERES. Lorsqu'elles n'y sont pas obligées dans le cadre d'un rapport d'activité, les personnes qui créent des notices pour leurs communications s'avèrent être les jeunes chercheurs ou chercheuses : ils et elles sont d'autant plus enclins à déposer leurs communications sur HAL qu'ils ont un faible nombre de publications à leur actif.

Une partie importante des chercheurs rencontrés renseignent leurs publications dans ORCID, mais ne renseignent pas leurs interventions orales. Outre les chercheurs qui se sont créé un compte ORCID mais ne l'ont jamais réutilisé depuis, cela traduit une représentation généralisée. Parmi les chercheurs qui alimentent leur compte ORCID, presque tous tendent à voir ORCID comme un outil dédié à l'évaluation de leur activité, et l'expriment explicitement. Cette tendance est particulièrement marquée chez les chercheurs en sciences du vivant au sein de notre échantillon, ORCID étant un outil de manière générale plus répandu dans leur discipline qu'en SHS. Cela étant, plusieurs disent n'y insérer que ce qui peut faire sens auprès des évaluateurs, et estiment que les communications sortent de ce périmètre. C'est ainsi, par exemple, que cette DR CNRS explique utiliser ORCID uniquement par anticipation des attentes des évaluateurs :

- *Chercheuse : C'est vraiment pour ça que j'ai un identifiant ORCID. Pour répondre aux demandes des évaluateurs.*

- *Enquêtrice : Et les fonds, est-ce que tu verras l'intérêt à les mentionner, à les lister, les fonds obtenus ?*

- *Chercheuse : Si c'est important pour l'évaluation, je le ferai, mais sinon non. (DR CNRS, province, F, SV, 46-56 ans)*

Le chercheur ci-dessous, comme plusieurs enquêtés, ne visualise pas véritablement le gain de temps occasionné par ORCID, puisqu'il a déjà pris l'habitude de recenser l'intégralité de ses activités scientifiques sur un document enregistré localement dans son ordinateur, dans lequel il puise lorsqu'il doit rendre compte de ses dernières activités. Il associe plutôt, lui aussi, ORCID à une demande institutionnelle directement en lien avec l'évaluation. Aussi, il sélectionne ce qu'il fait figurer sur son profil au regard

de la valeur accordée ou non à ces éléments dans les procédures d'évaluation (promotion, obtention de poste, etc.) :

- Chercheur : *Nos chefs d'équipe nous demandent normalement tous les ans, en fin d'année souvent, d'envoyer la liste des communications et publications qu'on a faites. Et donc là je leur donne le document que j'implémente chaque année, avec les copier-coller de mes publis. Parce que j'essaie de m'y prendre toujours à l'avance.*

- Enquêtrice : *Et ça c'est un document Word ? [Oui] Par exemple tu n'utilises pas ton compte ORCID dans ce cadre pour centraliser toutes ces informations-là ?*

- Chercheur : **Non, ORCID je l'utilise vraiment pour mettre que mes articles, vraiment mes articles écrits. Et je mets mes projets de recherche aussi sur ORCID.**

- Enquêtrice : *Tu mets pas tes preprints ?*

- Chercheur : *Les preprints si aussi tu as raison, je les mets aussi **mais par contre toutes mes communications orales je ne les mets pas. Quand je suis dans les congrès, tout ça... Je ne mets pas ce type d'informations***

- Enquêtrice : *Et pourquoi ?*

- Chercheur : *Parce que ça ferait trop lourd.*

- Enquêtrice : *Lourd dans quel sens ?*

- Chercheur : *J'en ai trop. Enfin **je trouve ça moins pertinent et puis c'est pas là-dessus qu'on est évalués finalement. Nous en tant que biologistes en tout cas c'est vraiment que sur les articles, essentiellement sur les articles qu'on est évalués.***

(MCF HDR, université, province, H, SV, 30-45 ans)

De manière générale, si les enquêtés peuvent tendre à n'insérer dans ORCID que ce qui leur semble attendu par l'institution (lorsqu'ils s'appliquent à renseigner leur profil), ils peuvent aussi, dans cette logique, choisir de ne pas renseigner certaines rubriques, notamment lorsqu'ils estiment que ces dernières ne sont pas à leur avantage ou qu'ils sont peu « compétitifs » sur cette facette de leur activité. La manière de remplir l'INC ORCID reflète alors une approche partiellement stratégiste de l'outil, tout en traduisant la conception que le chercheur se fait de son rôle, et les aspects de l'activité qu'il valorise. C'est le cas de ce chercheur, issu d'un milieu parisien à forts capitaux scientifiques, qui présente une conception « pure », autonome³⁵ et individualiste de l'activité scientifique, et insiste tout au long de l'entretien pour souligner que la valeur d'un chercheur se mesure à l'originalité de sa production scientifique, à la façon dont ses résultats se posent en rupture, bien plus que par des qualités administratives, entrepreneuriales (aller décrocher des projets), ou managériales (fédérer un collectif) :

³⁵ « Autonome » s'entend ici au sens que donne la sociologie de Pierre Bourdieu à cette notion. Dans un champ d'activité, le pôle autonome est celui qui valorise des critères restreints de qualité, fondés sur la pureté, l'expertise interne, l'éloignement vis-à-vis du pouvoir économique... Par contraste avec le pôle « hétéronome », qui peut valoriser des critères tenant compte de logiques économiques, mais aussi avoir une conception plus élargie de la qualité d'une production et d'un producteur, et rechercher la reconnaissance d'acteurs extérieurs aux seuls experts de sa discipline. Là-dessus, voir : (Bourdieu, 1976).

- *Enquêtrice : Mais en fait, vous avez mis vos travaux et vous n'avez pas mis, par exemple, sur ORCID tous les fonds que vous avez obtenus. Et y'a aussi un volet qui permet aussi de préciser, je sais pas, vos activités de reviewing par exemple. Et donc l'obtention d'appels à projets, vous ne l'avez pas mis. Je me demandais si c'était... Parce que vous l'avez déjà mis ailleurs et que, du coup, sur ORCID, vous priorisez surtout de rendre visibles vos publications, s'il y avait une démarche consciente, entre guillemets, ou si c'était...*

- *Chercheur : **Oui, en fait, oui, c'est conscient.** Alors je dirais qu'il y a deux raisons. La première raison, c'est que... Pour moi, ce qui compte, c'est la production scientifique, c'est la connaissance. Donc l'activité en termes de reviewing, ou en termes de projet obtenu, bon pour moi c'est secondaire. Donc ça, c'est la première raison. Et la deuxième raison, je dirais, c'est que... Ils ne seraient pas... Je pense que je serais... J'ai pas envie de mettre ça en valeur, parce que je pense que je devrais... **Je ne suis pas satisfait de mon funding record, de mes activités en termes de review, etc. Ce n'est pas quelque chose dont je suis fier. Je ne veux pas l'afficher. Je pense qu'il faudrait que je ramène plus d'argent, etc, et donc ça m'arrange bien de pas avoir à le dire.***

(DR, CNRS, province, H, SV, 46-56 ans)

Ces éléments cristallisent une sorte d'injonction contradictoire entre certains usages de l'outil prescrits par les textes officiels et repris par les professionnels qui forment à ces outils (documentalistes, bibliothécaires, personnels d'appui à la recherche, spécialistes des sciences de l'information et de la communication) ; et certains usages de l'outil prescrits par les personnes qui s'en servent pour l'évaluation. En effet, nous y revenons plus bas, les chercheurs/évaluateurs que nous avons rencontrés ont effectivement tendance à préférer quand les comptes ORCID sont remplis seulement avec les informations importantes pour l'évaluation (publications, fonds levés), et ne sont pas « noyés » par des éléments qu'ils jugent extérieurs à ces critères (communications). De l'autre côté, les discours de promotion d'ORCID invitent les chercheurs à s'en emparer comme un espace de synthèse de leurs activités, comme une sorte de CV, ce qui pourrait être interprété comme une invitation à y intégrer toutes les activités, y compris les moins rentables pour l'évaluation, d'autant que l'interface ORCID prévoit, dans sa logique de signalement des contributions en général, parmi la multitude d'items déclinés dans la rubrique « travaux », la modalité « communications ». Autrement dit, si elle n'est implicitement pas prioritaire, cette modalité est tout de même techniquement possible à renseigner.

3.3 Les manières d'actualiser (ou non) les INC IdHAL et ORCID

Pour objectiver la façon dont ils utilisent leur INC HAL et ORCID, cette partie s'appuie à la fois sur les usages déclarés par les enquêtés, et sur les usages observables en ligne (notamment les dates de création de notice et de dépôt de document sur HAL, et les dates d'ajout des différentes informations sur ORCID, visibles par métadonnées lorsque les comptes ORCID sont publics). Le croisement de ces éléments déclaratifs et de ces métadonnées objectives permet de distinguer trois manières d'alimenter les INC, qui renvoient à des temporalités contrastées.

3.3.1 Les actualisations « au fil de l'eau »

Quelques enquêtés, peu nombreux parmi notre échantillon, expliquent systématiquement aller actualiser leurs profils en ligne lorsqu'ils ont une nouvelle activité scientifique. Les INC, et en l'occurrence dans l'extrait à suivre ORCID, peuvent ainsi être investis dans cette routine de référencement immédiat plus générale. Parmi les enquêtés, ceux qui ont ce rapport instantané à l'actualisation de leurs profils numériques font partie de la catégorie qu'on a appelé les « maximalistes de la visibilité ». Un d'entre eux, MCF en SHS d'une quarantaine d'années, présente un cas emblématique de ce qui peut conduire une personne n'ayant pas été socialisée à ORCID et ne faisant pas l'objet d'obligations ou d'incitations institutionnelles à utiliser les INC, à développer un usage très appliqué et exhaustif de l'outil.

Fils et petit-fils d'enseignants valorisant l'excellence et le dépassement de soi dans le travail, expliquant avoir reçu en héritage des valeurs d'ascèse et d'exigence professionnelle, ce chercheur entretient sa visibilité numérique en suivant un rituel très maximaliste, dont ORCID est progressivement devenu la première étape :

- *Enquêtrice : Déjà pour toi, le mot identifiant chercheur, en dehors de moi qui suis venue t'envoyer un mail avec ça, ça existe ou pas dans ta vie ce terme ?*

- *Chercheur : Non, très clairement non. Je remplis, très consciencieusement... En fait ORCID, c'est devenu pour moi, à titre purement personnel, le truc de référence des mises à jour de mes travaux. Je ne sais pas pourquoi celui-là plutôt qu'un autre. [...] J'ai quand même d'abord commencé plutôt sur Academia, à être un peu systématique, à tout mettre sur Academia. Tu me fais redécouvrir qu'ORCID est arrivé après. Ce serait intéressant de savoir quelle a été l'occasion. Je m'en souviens plus je crois. **Quand j'ai une nouvelle publication, un nouvel article qui sort, c'est le premier endroit où je l'indique. Puis après... Alors c'est vraiment du self-branding hein. Ensuite je décline sur Academia, où je remplis toutes les cases, y compris les 20 mots-clés auxquels on a droit, en partant du plus large jusqu'au plus précis... ResearchGate, LinkedIn, où on peut indiquer sa liste de publications. Mais en plus de l'indiquer dans mon profil je fais aussi un message pour indiquer : « J'ai le plaisir de vous annoncer blablabla ». Je décline sur Facebook, je décline maintenant, et depuis vraiment pas longtemps d'ailleurs tu pourras regarder, sur Twitter, et sur Instagram aussi depuis très peu de temps.***

(MCF, université, région parisienne, H, SHS, 30-45 ans)

Attaché à ce que les références bibliographiques de ses activités soient harmonisées et « propres », il réalise manuellement chaque dépôt sur ORCID et sur ses différents INC, et n'utilise pas l'interopérabilité. Très investi dans la publicisation de ses recherches - ce qui peut aussi se comprendre à l'aune de la proximité entre ses objets de recherche et certains enjeux d'actualité -, son utilisation des INC apparaît comme une sphère d'activité où s'importent et s'activent des dispositions qu'il a développées au long de son parcours de fils, d'étudiant, de doctorant puis de MCF laborieux et attaché à la reconnaissance de son travail, dispositions qui se manifestent aussi dans d'autres sphères de sa vie. En effet, au cours de l'entretien, alors que nous le questionnons sur ses pratiques de lecture et d'écriture, le chercheur explique tenir un nombre considérable de listes qui fonctionnent comme autant d'espaces dans lesquels

il met en œuvre des classements systématisés et complexes, qu'il actualise, là aussi, dans la durée. Ces habitudes s'enracinent dans le temps long. Dès son plus jeune âge, il développe un rapport qu'il désigne lui-même comme très « docte » à la culture, c'est-à-dire un rapport qu'on peut désigner comme « scolaire », qui porte les traces de l'effort et de l'apprentissage, à l'inverse d'un rapport à la culture fait de détachement ou de nonchalance (Bourdieu, 1979, p. 74-81). Lorsqu'il est au collège, il développe l'habitude de lister tous les contenus qu'il lit et se fixe l'objectif de lire au moins 4 livres par mois, manière d'objectiver et de quantifier ce capital culturel qu'il se façonne. Ces pratiques n'ont jamais disparu depuis. Plusieurs dizaines d'années plus tard, il liste et comptabilise encore chaque année le nombre de textes qu'il a lus, dans des carnets qu'il a tous conservés. Il explique avoir de nombreuses autres pratiques de classement de ce type : rédaction manuelle de bibliographies par thématiques, décomposition et catégorisation hebdomadaire, sous forme d'un tableau, de toutes les tâches qu'il doit réaliser, etc. Ces dispositions à la quantification de son activité, et ce rapport à la systématisation, sont à l'œuvre dans la façon dont il travaille sa visibilité numérique, et dont il s'approprie les INC.

Son cas fournit un exemple illustrant comment, se cumulant à d'autres facteurs pouvant jouer favorablement dans l'appropriation d'ORCID (il est inséré de façon stable dans un environnement institutionnel, dispose de sociabilités académiques importantes, détient des compétences numériques, est en pleine phase de portage de projet, est inscrit dans des sociabilités amicales et professionnelles transnationales et se réfère à un espace scientifique internationalisé), des dispositions qui *a priori* n'ont rien à voir avec l'usage de ces outils peuvent y trouver un terrain fertile à s'activer et se réaliser.

On retrouve cette logique, voulant que les INC fonctionnent comme des espaces numériques de réactivation de dispositions transférables à la mise en ordre, chez plusieurs autres chercheurs rencontrés. Eux non plus ne reçoivent pas d'obligations institutionnelles à tenir à jour régulièrement leurs INC, mais ils disent « aimer » ou « tenir » à le faire, par goût pour l'ordre, le soin, le rangement, et le classement :

*Et notamment, chaque semaine, je note toutes les tâches, toutes les actions que je dois faire. C'est un truc très ritualisé. Je commence toujours mon lundi par mon plan de travail sur mon papier. Je ne peux pas ne pas commencer ma semaine comme ça. [...] J'aime que ma base de Zotero soit parfaitement propre. Donc, elle est parfaitement propre. Je suis vraiment pointilleuse de ce genre de trucs. Donc elle est toute belle et tout. Je peux me faire une petite après-midi nettoyage de base Zotero, ça me choque pas. [...] **Je suis extrêmement ordonnée dans mon usage de tous les trucs numériques.** [...] J'ai la page [du laboratoire où elle a fait sa thèse], qui a été réactivée, et c'est un peu le seul effet de ma réaffiliation, c'est que ça a réactivé ma page personnelle, qui donne le CV HAL aussi. Elle est plutôt jolie, je trouve qu'elle est plutôt belle la page du [laboratoire]. **Moi typiquement ça va avec l'usage que j'ai de Zotero. Si on me donne une page personnelle quelque part, je vais la faire aux petits oignons. C'est vraiment un truc que je vais suivre. Je vais pas laisser une page en friche, je vais vouloir qu'elle soit bien, qu'elle soit impeccable, etc.** Donc normalement, ma page du laboratoire, c'est comme ma page HAL, elle est pile-poil bien.*
(Chercheuse, structure privée, province, F, SHS, 30-45 ans)

Cela vaut aussi pour ce MCF, qui a pris l'habitude, depuis qu'il a déposé un projet ANR lors duquel lui a été suggéré de se créer un compte ORCID et d'entretenir son compte HAL, de mettre à jour son compte HAL dès qu'il a une nouvelle activité. Il explique systématiquement exporter ses activités HAL sur ORCID, pour que tout soit « bien carré » :

- *Enquêtrice : Mais du coup toi, la nouvelle habitude ça a été notamment HAL, le fait de prendre en main ton identifiant et de le gérer. Ça veut dire que tu sais retrouver ton identifiant, ton IdHAL. Et tu l'as fait avec HAL, tu l'as pas fait avec ORCID. Par contre ORCID tu t'es créé un identifiant.*

- *Chercheur : Oui c'est ça. Tu peux interconnecter les deux.*

- *Enquêtrice : Tu l'as fait ?*

- *Chercheur : Je sais plus. Je crois que j'ai dû exporter mes références. Mais ça on pourra regarder si tu veux.*

- *Enquêtrice : Exporter tes références de HAL sur ORCID ?*

- *Chercheur : Oui.*

- *Enquêtrice : Et ça veut dire que c'est une démarche que t'as fait toi d'aller sur le site ORCID ou c'est plutôt au moment du dépôt de projet ANR ?*

- *Chercheur : Non c'est en bidouillant sur HAL. Je crois que tu peux mettre exporter sur ORCID. Parce qu'en fait ORCID là, à part au moment de l'ANR au début, je crois qu'après ça m'a servi rien.*

- *Enquêtrice : En termes de science ouverte, la plateforme dans laquelle tu te repères, que tu comprends et que tu investis, c'est HAL.*

- *Chercheur : Oui c'est ça. Et j'exporte sur ORCID. Je sais pas pourquoi je fais ça. Enfin si, pour que tout soit à jour. Moi j'aime bien ce côté-là. Le côté carré. Le côté bien classé. Le serveur bien rangé, les fichiers bien nommés, les trucs bien anonymisés. Ça ce côté-là je... Mais c'est pour ça que je pense que c'est aussi des compétences... Des trucs liés à des modes d'organisation du numérique. Je sais pas comment le dire, mais moi par exemple je fonctionne pas avec du papier par exemple. Jamais. Je veux dire... Quand je vais... Par exemple ce que tu es en train de faire là [prendre des notes pendant l'entretien], je pense que jamais je ferais ça. C'est pas que je sais plus écrire, mais... sur une feuille, quand je vais à un séminaire, j'ai toujours mon ordi. J'ai zéro papier. Nulle part.*

(MCF, université, province, H, SHS, 30-45 ans)

On peut noter, sans aller plus loin dans l'interprétation, que les enquêtés qui tiennent à jour de façon actualisée leurs INC et invoquent ce goût pour le classement, l'ordre et la cohérence des données disponibles en ligne ont en commun d'avoir grandi dans des familles enseignantes, et/ou d'avoir eu un parcours scolaire de « bons » voire « très bons » élèves (dès la scolarité primaire).

3.3.2 Les actualisations « par salves »

A côté de ces usages systématisés, beaucoup d'enquêtés, notamment ceux qui sont avancés dans leur carrière ou travaillent dans des institutions qui leur demandent à échéance plus ou moins régulière des comptes-rendus d'activités, expliquent procéder par salves pour compléter et mettre à jour leurs comptes ORCID ou leurs comptes HAL :

Je le fais par vague on va dire. Je vais le faire soit une fois tous les deux ans... Je suis pas sûr que je le fasse une fois par an, je vais le faire de temps en temps mais pas régulièrement. Pas régulièrement, puis de toute façon, les derniers papiers, j'en sors un ou deux par an, donc voilà, il n'y a pas lieu de le faire tout le temps. Par contre, ce que je fais systématiquement, qui s'est de plus en plus assisté et automatisé, c'est les dépôts sur HAL, donc ça, c'est bien. Les liens ORCID, à partir du moment où on publie en étant identifié avec l'identifiant ORCID, c'est fait automatiquement aussi. Puis je crois que les différentes bases de données font, je ne sais pas comment il faut appeler ça, du harvesting. Ils récupèrent, ils rafraîchissent un peu les choses qui sont affiliées à différents identifiants, et puis ils actualisent par eux-mêmes. Là, maintenant, j'ai l'impression que c'est assez automatique, à partir du moment où il y a un DOI. Puis de toute façon, dans ma communauté, c'est le DOI qui fait foi sur le travail. Donc voilà, c'est le DOI qui doit être attaché à un ou plusieurs ORCID, et puis après, ça se met en route tout seul, je pense.
(MCF HDR, université, province, H, SM, 46-56 ans)

Souvent ces salves sont dictées et impulsées par des incitations institutionnelles, notamment pour les chercheurs et chercheuses dont l'activité doit être rapportée annuellement :

*- Chercheuse : [Au sujet des dépôts HAL] Ouais, je sais qu'à [X], c'est vrai qu'ils ont un référent qui le fait. Quand j'étais à [X], il y avait quelqu'un qui pouvait nous aider à le faire. Mais voilà, non, je l'ai toujours fait moi-même, alors je suis peut-être un peu control freak, mais en plus, franchement, quand c'est fait par les autres, c'est toujours mal fait. Enfin, il y a des erreurs. Donc je préfère avoir la main parce qu'après, on ne peut plus modifier, on ne peut plus changer. Donc, quand quelqu'un nous demande l'accès pour pouvoir... En fait, à un moment, il y a eu quand même un problème de doublons. C'est-à-dire que tout le monde le faisait de son côté. Et puis, on ne peut pas enlever les trucs une fois que c'est dessus. Il y avait plein de choses qui étaient doublonnées. Et j'ai trouvé ça vraiment galère. Donc, j'ai préféré... Voilà. Donc, moi, j'envoie un mail à mes co-auteurs quand je les mets, comme ça, je sais qu'ils ne le font pas eux, leur côté. Et pour essayer qu'il n'y ait pas de doublons. Et puis bon, je ne publie pas non plus si souvent que ce soit un boulot pas possible. **Donc voilà, chaque année, je prends une demi-heure pour aller déposer le ou les papiers que j'ai publiés cette année-là. Et si j'ai pas anticipé je le fais au moment du CRAC parce que j'ai pas le choix.***
- Enquêtrice : D'accord. Mais donc c'est quelque chose, c'est une routine que vous avez prise.
- Chercheuse : Oui voilà. Une fois par an, ça me prend une petite heure. Ce n'est pas dramatique.
(CR CNRS, province, F, SV, 30-45 ans)

Ces salves de mise à jour peuvent aussi être déclenchées à l'approche d'une évaluation HCERES du laboratoire, ou d'un dépôt de réponse à un appel à projet :

- *Enquêtrice : Et est-ce que tu le tiens à jour ORCID ?*
- *Chercheuse : **Quand c'est demandé. Quand il y a une injonction, par exemple, il faut faire le dossier HCERES et il faut donner le numéro ORCID. Il y a aussi les demandes de financement. Mais je n'ai pas en mémoire de financeurs qui demandent le numéro ORCID. En tout cas si c'est demandé comme élément d'évaluation, je vais le mettre à jour. [...]***
Pour le dernier dossier, ils nous demandaient le numéro ORCID de chaque membre. Donc j'ai dû demander aux membres de l'équipe qui n'en avaient pas. Et tout le monde a dû aussi actualiser son profil ORCID. Un peu comme avec HAL, c'est le même principe. Mais a minima sur ORCID on peut mettre plein de choses. Typiquement, on peut mettre les grants qu'on a levés, ce genre de choses. Je pense que ça, c'est pas forcément mis à jour. Ça dépend de la fonction et de la demande qui est faite dans le cadre de l'évaluation.
(DR CNRS, province, F, SV, 46-56 ans)

Outre ces temporalités institutionnelles collectives et standardisées, l'élément déclencheur à l'usage de l'INC peut aussi être une incitation plus ponctuelle émanant de l'institution dans laquelle travaillent les chercheurs. C'est par exemple ce que relate ce chercheur, membre d'une université ayant adopté un plan science ouverte et déployé un ensemble d'offres institutionnelles d'incitation à la prise en main des INC (sessions encadrées par des bibliothécaires de dépôts de notices sur HAL, recrutement de référents science ouverte, offre de formation aux INC dispensée par la bibliothèque universitaire, etc.) :

- *Chercheur : **J'ai reçu un mail y'a un ou deux mois là, où il y avait moyen de calculer notre pourcentage sur HAL, notre pourcentage de dépôt d'articles, et du coup avec ça je m'étais dit bah tiens je vais augmenter un petit peu. Les articles que je pouvais mettre en open access, je les ai mis. Potentiellement maintenant c'est vrai qu'ils y sont peut-être tous...***
- *Enquêtrice : D'accord donc quand tu reçois une incitation institutionnelle à faire...*
- *Chercheur : **Je suis pas chiant moi je vais le faire, sauf si je vois que ça me prend trop de temps.***
(MCF HDR, université, province, H, SV, 30-45 ans)

3.3.3 *Les actualisations ponctuelles n'entraînant pas d'habitudes*

Lorsque l'institution ne fixe pas de cadres particuliers et ne met pas en place d'obligations techniques à la mise à jour d'un INC, sauf rares cas (comme le chercheur mentionné plus haut, maximaliste de la présence numérique), les chercheurs rencontrés ont tendance à ne pas mettre à jour leurs INC, ou à le faire suivant des temporalités imprévisibles.

Au vu des éléments évoqués précédemment, la nécessité de tenir à jour le profil ORCID apparaît moins cadrée par des impératifs et des temporalités institutionnelles que le remplissage du profil HAL. Cette chercheuse, qui travaille dans une institution

où le rapport HCERES et la page institutionnelle sont alimentés par interconnexion avec HAL, explique avoir pris le réflexe d'utiliser HAL lorsqu'elle met à jour ses profils en ligne, mais n'avoir développé aucune habitude concernant ORCID, puisqu'elle n'y est « pas incitée » :

*Quand j'ai une nouvelle publi je la mets systématiquement sur mon CV dans mon ordi. Ça c'est le truc immédiat. Et ensuite potentiellement en même temps ou plus tard je la mets sur HAL et sur Academia, et je pense que je le mets aussi sur ResearchGate si j'ai le temps. **Je pense qu'ORCID j'y vais encore moins parce que la dernière fois que j'y suis allée je pense que j'ai ajouté plein de trucs d'un coup, donc c'est moins régulier... Après forcément je suis pas encouragée à le faire puisque je sais pas à quoi ça sert, personne que je connais ne l'utilise, mais bon en tout cas cela dit peut-être comme moi eux ils savent pas que j'utilise... Mais personne n'en parle de ce truc, donc tu vois je suis pas non plus encouragée.***
(MCF, université, région parisienne, F, SHS, 30-45 ans)

Pour d'autres, les comptes peuvent être alimentés lors de sessions occasionnelles de mise à jour, au gré d'une opportunité ou d'une interaction, par exemple au moment où un proche se trouve être disponible pour passer du temps à assister la démarche. Mais dans ces situations-là, le compte n'est pas alimenté au fur et à mesure, et ne le sera de nouveau que lors de la prochaine salve. C'est ce qu'illustre, à partir du cas du profil Google scholar (cet enquêté n'a jamais rempli son profil ORCID), l'anecdote relatée par ce chercheur :

- *Enquêtrice : Des fois toi tu vas modifier ton compte ? Parce qu'il y a des gens qui ont leurs publis sur Google Scholar mais qui n'ont pas de compte. Toi t'as l'air d'avoir un compte quand même parce qu'il y a ta photo donc il y a un moment où t'as peut-être dû quand même... ?*
 - *Chercheur : Oui une fois oui. D'ailleurs c'était... J'étais avec un collègue qui a fait ses études avec moi à X, **il m'a dit ouais mais putain t'as pas de compte Google Scholar mais c'est naze et tout, je lui ai dit ok allez on va le faire, un petit td de une demi-heure voilà et c'était fait (rire). J'y ai passé une demi-heure dans ma life d'ailleurs tu le vois parce que... Des fois ça m'énerve parce que tu vois j'ai des publis qui apparaissent genre quatre fois. Tu vois par exemple l'introduction... X par exemple il y a 12 références à X et il y a... X il y a 36 références à X un peu plus haut il est au moins quatre fois... Je sais pas changer tout ça.***
 - *Enquêtrice : et ça c'est un truc que tu avais déjà constaté là avant qu'on en parle, ce problème de doublons et tout ça ?*
 - *Chercheur : Ouais bah l'année dernière j'ai vu, j'ai dit bon bah je vais changer ma page d'accueil... J'ai regardé dans mes anciens mails et en fait j'ai fait une connerie en faisant ça je crois que j'ai créé une autre page Google Scholar.*
 - *Enquêtrice : Ah oui alors tu aurais deux identifiants... Et justement sur tous ces machins-là, tu regardes pas si y'a... t'as jamais suivi des formations dispensées par ton établissement, par la BU, sur comment justement utiliser ORCID ou comment utiliser HAL ou comment utiliser les identifiants chercheurs... Tu n'as jamais, tu vois pas qui tu pourrais contacter là où tu bosses, pour avoir des réponses sur ça ?*

- Chercheur : Non.
 - Enquêtrice : T'identifies pas des gens ressources sur ça ?
 - Chercheur : Non.
- (PU, université, région parisienne, H, SHS, 46-56 ans)

Le cas de ce chercheur illustre autant les logiques relationnelles qui peuvent conduire à investir en dilettante des espaces de visibilité (soulignant le rôle que peut jouer l'insertion institutionnelle et l'intégration dans des collectifs professionnels) que les logiques qui peuvent alimenter un rapport contrarié à ces espaces (faible capital numérique par exemple, qui n'est pas contrebalancé par des dispositions à l'ordre et au classement transférables).

En définitive, dans les situations que nous venons de lister, la mise à jour d'un identifiant relève de logiques contingentes qui ne garantissent aucunement que l'identifiant sera à nouveau alimenté par la suite. À ce sujet, outre qu'il résulte souvent d'impulsions relativement peu anticipées, le temps dédié à alimenter les INC est aussi désigné par certains membres de l'échantillon comme se logeant dans les creux, dans les moments de flottement. Remplir un profil ORCID ou HAL, c'est alors une façon de faire quelque chose « d'utile » professionnellement lorsqu'on n'est pas concentré sur les tâches urgentes ou plus cardinales du métier :

Non ça ne me prend pas beaucoup de temps ça me permet de procrastiner ou de faire des trucs qui ne demandent aucune concentration à des moments où j'ai envie d'avoir l'impression de travailler mais où j'ai pas non plus l'énergie pour faire des trucs très intellectuels. Peut-être aussi parce que je suis à l'aise avec les outils mais ça ne me prend pas de temps de me déposer un truc sur HAL ou de modifier ma page perso. C'est fait en quelques clics.

(Postdoctorante, université, province, F, SHS, 30-45 ans)

3.4 Les appropriations et les usages contrastés des INC

Par-delà la façon dont les INC sont remplis, et la fréquence avec laquelle ils sont actualisés, on peut aussi s'intéresser à la manière et aux circonstances dans lesquelles les chercheurs les utilisent au fil de leurs pratiques ordinaires, et à la manière dont ils se les approprient.

On peut d'abord établir des tendances générales parmi les enquêtés. Les deux INC qui nous intéressent sont rattachés à une interface numérique dans laquelle il est possible de naviguer et d'effectuer des recherches pour visiter les profils d'autres chercheurs (ORCID) ou pour rechercher leurs productions (HAL).

Globalement, parmi nos enquêtés, peu investissent ces interfaces de manière directe, c'est-à-dire en s'y rendant sciemment pour réaliser une recherche. Bien souvent, ils ne disent pas y aller (ORCID), ou disent y être conduits à l'issue d'une recherche réalisée en dehors de l'interface (par exemple, une recherche sur Google ou sur Google Scholar qui renvoie vers un texte déposé dans HAL). Autrement dit, questionnés de manière directe sur la question, les INC et leurs interfaces de rattachement s'apparentent à des outils que les chercheurs perçoivent avant tout au regard de leur visibilité numérique et dynamique de carrière personnelle, plus que comme des espaces de navigation directe tournés vers leurs pairs. Par-delà ces

éléments généraux sur lesquels nous reviendrons dans la dernière partie, on observe tout de même d'importantes variations dans les appropriations de l'INC.

3.4.1 *Des usages faibles ou minimalistes : les utilisations intermédiées des INC*

Parmi les chercheurs et chercheuses rencontrées, par-delà ceux qui anticipent l'évaluation et renseignent leurs INC à cette fin, une partie, notamment en sciences du vivant, a l'habitude d'utiliser l'identifiant ORCID lors de processus de publication, mais de manière uniquement intermédiée et purement instrumentale, parce que cet INC est demandé pour s'authentifier en tant qu'auteur ou autrice :

- *Chercheuse* : C'est quelque chose qui nous est demandé quand un article est accepté, on nous demande si on a un numéro ORCID pour le mettre dans notre... Au niveau de l'affiliation, pour le rentrer dans les bases de données. Et je pense que c'est à ce moment-là que j'ai découvert ce numéro. Et donc j'en ai créé un, je me suis dit c'est peut-être pas mal. Justement, parce que j'avais eu ce souci de nom, je me suis dit, au moins, ça permet de rattacher. Après, du coup... J'ai trouvé que c'était pas très facile. **J'ai dû créer une page, mais du coup, je me suis jamais trop connectée, enfin c'est un peu bizarre, j'ai pas été plus loin. En gros, ma seule utilisation c'est écrire ce numéro-là quand j'ai des publications qui sont acceptées. Voilà, c'est tout. C'est pas plus que ça en fait.**

- *Enquêtrice* : Et votre numéro, vous avez un endroit où vous l'avez écrit quelque part, ou à chaque fois quand vous avez un article accepté vous devez le chercher ?

- *Chercheuse* : Non je le cherche à chaque fois (rire). On me l'a demandé y'a pas longtemps, je me demande si c'est pas [institut de recherche auquel elle est rattachée] qui me l'avait demandé pour une étude... Et du coup, j'ai recherché dans mes mails, j'ai essayé de le retrouver, je sais pas comment j'avais fait. Mais non, je l'ai pas sous la main, faudrait que je le fasse d'ailleurs.

(MCF, université, province, F, SV, 30-45 ans)

Ces utilisations, que l'on peut qualifier de « faibles » au regard de leur intensité comme du sens qui leur est attribué, se résument à des usages de coulisse, où l'INC est utilisé sur une autre interface intermédiaire. ORCID est alors en effet strictement utilisé comme un identifiant permettant de s'authentifier auprès d'un éditeur, et c'est la seule utilité qui lui est attribué :

- *Enquêtrice* : Et est-ce que donc l'identifiant ORCID, tu en as déjà entendu parler...

- *Chercheuse* : **J'en ai un parce que du coup en fait pour les journaux internationaux, les revues internationales, ou dans lesquelles on publie en anglais, bah souvent c'est mon identifiant pour mon compte. Mais le truc c'est que je le connais pas par cœur, donc ça par exemple c'est un mail qu'il faut que je garde. Je sais que j'ai un mail dans un dossier où c'est mon numéro.**

- *Enquêtrice* : Ok ah oui et donc du coup ce truc-là tu le ressors quand tu fais une publi internationale et qu'on te demande ton identifiant... Parce qu'il me

semble, j'ai été regarder, que t'as pas d'infos en ligne quand on y va. T'as déjà été la regarder cette plateforme ?

- Chercheuse : Non.

- Enquêtrice : Ok, parce que t'as un identifiant mais c'est écrit : « Pas d'information publique disponible », donc j'imagine que tes infos tu as dû cocher la case de les garder privées.

*- Chercheuse : Peut-être ouais. Genre je m'en souviens même pas, c'était pas une démarche voulue. [...] **Je sais que mes collègues dans mon domaine ils en ont un, en tout cas quand j'étais en thèse. Mais moi à part m'en servir pour les publis, j'ai jamais été voir plus que ça, et bon je m'en sers pas personnellement pour autre chose quoi.***

(Postdoctorante, université, États-Unis, F, SV, moins de 30 ans)

3.4.2 Des appropriations « proactives » des INC

Par contraste avec ces utilisations intermédiées des INC, certains chercheurs, au contraire, s'approprient l'outil et le sortent de son interface originelle : ils en font ce qu'Aline Bouchard et Christophe Boudry nomment des usages « proactifs » (Bouchard & Boudry, 2024, p. 51). Ceux qui utilisent ORCID de la sorte appartiennent tous à la catégorie des « maximalistes » de la visibilité numérique. Ils utilisent leur identifiant ORCID, qu'ils alimentent et tiennent à jour régulièrement, dans des situations plus larges que celles prescrites par des tiers : ils intègrent leur numéro ORCID en signature automatique de leurs mails, en en-tête de leur CV, ou encore sur un encart « libre » de leur page institutionnelle (dans une zone de texte qui n'est pas spécifiquement dédiée aux INC).

Ce chercheur explique ainsi que pour promouvoir et faire connaître son travail, ORCID et HAL sont les deux espaces numériques qu'il investit le plus (notamment pour leur dimension partiellement automatisée, qu'il juge plus pratique que sa page institutionnelle laquelle nécessite une intervention manuelle) :

*- Chercheur : C'est peut-être en voyant que certains le faisaient. L'année dernière ce que j'avais comme signature c'était un lien vers l'éditeur [de son livre], avec la page du bouquin. Après tout **il y a peut-être des étudiants, des collègues, ou n'importe qui qui m'écrit, qui pourrait tomber sur ce lien et puis avoir envie de regarder.** Je sais pas si c'est très efficace mais je me suis dit tiens après tout **c'est une manière toute simple de faire un peu de pub.** Et là comme on a arrêté de faire la promo du bouquin je me suis dit tiens je vais remplacer ça par ORCID. Mais bon des fois je l'enlève, par exemple il y a un étudiant qui me demande quand est-ce qu'on peut se voir, bah, pff, je l'enlève... **C'est par défaut dans ma signature, mais des fois je le laisse, des fois je l'enlève. Et oui effectivement j'ai mis ORCID IDHAL dans ma signature.** [...] Pendant quelques années j'avais pas ORCID et HAL, j'avais mis que ma page institutionnelle. **Je m'étais dit après tout les gens qui t'écrivent sur cette adresse c'est pour ton statut d'enseignant chercheur, donc c'est logique que s'ils veulent te connaître ils aillent regarder là. Peut-être que je la remettrai mais là récemment je m'étais dit après tout... Pourquoi remettre ça, alors qu'il y a ORCID qui fait le job, et qui le fait mieux, parce que la page de la fac il faut que j'aille moi-même la mettre à jour.***

- Enquêtrice : Ces outils-là tu les as mis eux en priorité parce qu'ils ont le côté automatique...

- Chercheur : *Oui. Et puis peut-être... Je sais qu'à la fac on nous encourage à mettre des signatures institutionnelles, il y a même des cartes de visite que tu peux créer sur le site où il y aurait tes fonctions, ton numéro de téléphone et... En fait j'ai pas envie d'être corporate avec [nom de son université]. Peut-être c'est une manière de dire j'existe mais parce que je suis un chercheur, et si vous voulez voir ce que je fais ça se trouve là. C'est pas uniquement « Je suis un enseignant chercheur », parce que ça vous le savez déjà, j'ai déjà mon adresse institutionnelle. Je sais pas... Je théorise pas beaucoup là-dessus mais... Mais je crois que quand même c'est pas inutile de signer... C'est comme quand tu fais un courrier écrit, tu signes, tu dis à qui on... Si on veut te recontacter tu laisses tes coordonnées. Là c'est un peu pareil, et puis peut-être pour les gens de l'étranger aussi.*
(MCF, université, province, H, SHS, 46-56 ans)

3.4.3 Des appropriations fortes par des utilisateurs modèle ?

Certains chercheurs vont plus loin dans leur appropriation de l'outil et dans le discours qu'ils formulent à son sujet. La manière dont ils parlent d'ORCID et de l'intérêt qu'ils y voient, mais aussi dont ils relatent l'utilisation qu'ils en font, s'avère très convergente avec les arguments des différents promoteurs de l'outil (textes officiels édités par le MESRI, développeurs et financeurs des INC, formateurs aux INC). Les trois chercheurs concernés appartiennent tous à la catégorie des maximalistes de la présence numérique. S'intéresser à leur cas peut permettre de révéler en creux les caractéristiques de certains profils de chercheurs qui apparaissent particulièrement disposés à, plus que de se conformer à diverses incitations à utiliser ORCID, trouver *intérêt* à l'utilisation et la généralisation de cet outil.

Une première manière de s'approprier les fonctionnalités techniques offertes par cet identifiant consiste à en saluer et en promouvoir le caractère centralisateur et pivot. Ainsi ce directeur de recherches CNRS en sciences du vivant, ayant de nombreuses activités lors desquelles il lui est demandé de s'authentifier (y compris en matière d'ouverture des données de la recherche dans le cadre de projets collectifs), et ayant occupé des positions impliquant une forte part de travail administratif (directeur de laboratoire avec nécessité de centraliser toutes les publications d'un collectif de recherche dans le cadre d'une évaluation HCERES), plaide pour qu'ORCID devienne l'identifiant de référence dans le monde de la recherche, et valorise les gains de temps qu'il associe à l'outil, y compris en matière de gestion du personnel :

- Chercheur : *Moi, je milite pour que ORCID soit obligatoire dans mon laboratoire. C'est-à-dire que je pense que comme à la sécu, ce serait bien pratique pour gérer plein de choses, qu'on ait une sorte d'identifiant unique dans le domaine de la recherche. Alors, après, c'est difficile de dire lequel on prend, etc. Est-ce qu'on prend quelque chose qui serait ONU sien, ou du CNRS ou de l'université ? Je ne sais pas quelle organisation... Il se trouve qu'ORCID pour moi, c'est quelque chose qui marche bien, qui est utilisé dans plein de pays, qui a l'air d'avoir certaines garanties. Typiquement, pour gérer le personnel dans les laboratoires et dans les observatoires, pour gérer des listes de communication, si toutes les personnes qui mettaient les pieds chez nous, que ce soit des stagiaires, des doctorants, des chercheurs, des ingénieurs, tout ce que*

vous voulez... Si chacun avait un identifiant unique, ça simplifierait énormément beaucoup de choses. Dans la gestion... Et donc, moi, je pense que c'est vraiment un identifiant électronique, unique, un identifiant scientifique aussi on va dire, ou je sais pas académique, ça permettrait d'être utilisé. Petit message que je passe. Et je pense qu'ORCID pourrait être... Enfin, moi, je milite pour que ce soit ORCID.

- Enquêtrice : Parce que, du coup, l'interface, elle vous paraît aussi praticable ?

*- Chercheur : C'est ça. Par exemple, je vous donne un exemple. On a un grand programme international qui gère toute la [discipline à laquelle il contribue] à l'échelle mondiale. C'est énorme. Dès qu'un laboratoire a des mesures il doit envoyer ses données à cette grande base de données. **Il faut s'identifier pour faire ça. Ce programme international a rendu ORCID obligatoire comme identifiant. [...]. Vous pouvez aller voir, c'est un gros site web. Il y a 40 pays concernés, etc. Et donc, pour soumettre des données, il faut se logger. Et on s'appuie sur l'identification ORCID. Voilà. Et...** Je pense que c'est pratique, parce qu'en fait, le système d'authentification ORCID c'est un peu comme celui de Google. Vous savez, quelquefois, vous vous connectez à un site web en le faisant à partir de votre compte Google, et bien on peut faire pareil avec ORCID.*

- Enquêtrice : Et le fait que ce soit... que ce soit un outil public ou pas public, est-ce que ça vous questionne particulièrement ?

*Chercheur : Oui, oui, ça me questionne beaucoup. **J'ai regardé, je me suis renseigné, j'ai essayé de voir, je sais pas quoi, but non lucratif, etc. Je sais plus, exactement. C'est pas parfait, mais c'est pour ça que je vous dis, je vous parlais de l'ONU tout à l'heure, parce que dans l'idéal on aurait une organisation internationale, qui fait ça de manière clean.** Bon, c'est pas le cas. ORCID, je pense que c'est une initiative d'une entreprise privée. Mais j'ai cru comprendre qu'il y avait certaines garanties. Quand j'ai regardé, j'ai trouvé que c'était pas si mal, qu'on était pas en train de se mettre pieds et poings liés, j'ai l'impression que c'est le moins mauvais. J'avais l'impression, je sais pas si c'est vrai.*

(DR, CNRS, province, H, SV, 46-56 ans, directeur adjoint d'un laboratoire)

Parmi les discours traduisant une adhésion et une appropriation de l'outil, on peut aussi citer le cas de ce chercheur (directeur de recherche émérite en sciences du vivant ayant dirigé des unités de recherche et des équipes et évaluant régulièrement des projets) qui parle de l'intérêt d'ORCID d'une manière très convergente avec les arguments institutionnels invoqués pour en défendre la généralisation. Habitué à se rendre sur l'interface d'ORCID (en complément des autres INC et notamment ceux qui calculent des métriques, comme Web of Science) pour « sonder le pedigree » des autres chercheurs, il fait partie des rares qui évoquent d'eux-mêmes l'intérêt pratique d'ORCID et sa propension à faire gagner du temps. Il explique comment il utilise l'outil dans le cadre de ses activités d'évaluation de dossiers, en déplorant les situations où les candidats qu'il évalue n'ont pas inséré leur numéro ORCID :

- Chercheur : J'étais évaluateur pour pas mal de choses, j'étais évaluateur pour des agences comme l'ANRS. L'ANRS de temps en temps me demande à évaluer. Comme je leur ai pris un peu de sous, j'évalue aussi un petit peu derrière. Et puis bon, il y a des régions qui me demandent d'évaluer. Il y a

des universités qui me demandent d'évaluer, ou des fondations. Et puis l'Europe, j'étais évaluateur pendant 6 ou 7 ans pour des appels d'offre européens, [X] notamment. Donc voilà, c'est varié. Et je suis évaluateur aussi sur des projets internationaux pour le ministère des Affaires étrangères et de la recherche. C'est ce qu'on appelle les programmes [X], c'est les programmes d'échanges bilatéraux. Donc là ça fait 15 ans que je suis évaluateur à ce truc-là. Et du coup l'évaluation ? **Quand j'ai un dossier, j'aime bien avoir le numéro ORCID. Parce que la première chose que je fais, et d'ailleurs maintenant certains l'exigent, parce que ça réduit le volume du dossier. On demande au dossier d'avoir un CV raccourci en une page. On présente un peu la personne en disant quels sont les 3-4 papiers qui sont importants par rapport au projet. Et puis on donne accès à ORCID. À ce moment-là, l'évaluateur, vous voyez, s'il va sur mon dossier ORCID, il me connaît. Il voit ce que j'ai produit dans ma carrière y'a tout. Mais il n'a pas besoin de l'avoir dans le dossier lui-même, ça prendrait des pages. Ça c'est très appréciable. Il y a des collègues qui le font de plus en plus. [...]**

- Enquêtrice : Et du coup, quand vous évaluez un projet où le porteur n'a pas d'ORCID, vous faites comment ?

- Chercheur : Bah je râle. Je râle, je peste, je dis bah quel abruti. **Et ensuite, bah si le dossier me donne pas toutes les informations que je souhaite savoir pour évaluer la qualité du porteur, bah il n'a pas une note optimale.**

(DR émérite, organisme de recherche, province, H, SV, 65 ans ou +, a dirigé des unités de recherche et une équipe, a contribué à lever plus de 20 fonds, a déposé plus de 5 brevets)

Versant inverse de l'*a priori* négatif avec lequel il dit partir lorsqu'un dossier ne fait pas figurer d'identifiant ORCID, il déplore aussi, comme l'ont, par miroir, intégré plusieurs chercheurs qui se soumettent à des situations d'évaluation (cf 3.2.2), les pratiques de remplissage trop exhaustif des CV et des profils ORCID, qui trahissent selon lui une mauvaise compréhension de la fonction pratique implicite d'un profil chercheur, où ne doit être mentionné que ce qui est intéressant à faire connaître aux évaluateurs :

- Enquêtrice : Mais le CV, on peut pas se dire, je sais pas comment c'est quand on propose un projet aux différents organismes pour lesquels vous évaluez, mais on peut pas se dire qu'à la place du lien ORCID qui renvoie vers Internet, la personne puisse mettre un CV qui reprenne les mêmes rubriques, et dans lequel il y a toutes ces infos ?

- Chercheur : **Oui, mais parfois la taille des documents est limitée.** Parce que c'est des documents maintenant qu'on charge sur les serveurs et ça prend vraiment de la place. Et puis chacun va avoir sa façon d'organiser son CV, ce qui fait que c'est un bazar pas possible... **Il y en a qui mettent même les communications orales aux congrès ou des trucs comme ça où, honnêtement, c'est noyé.** Alors qu'à contrario, que ça soit ORCID ou Web of Science, ou que ça soit même un autre, Scopus ou quoi que ce soit, c'est quand même un peu formaté et puis il y a quelques outils qui vous permettent de voir d'autres choses.

- Enquêtrice : Et du coup, plutôt ORCID, vous n'allez pas voir HAL, l'IdHAL ?

- Chercheur : Non, **HAL, c'est la liste des articles. C'est moins documenté. Et puis Hal c'est franco-français. C'est franco-français alors que là, les deux que je vous cite, c'est international. Un chinois ou un américain ou un sud-américain, ils vont être sous ce format-là. Et du coup, un peu dans la même idée, quand vous faites de l'évaluation, c'est super pratique d'avoir le ORCID. Et puis les gens qui ne l'ont pas, ça vous met déjà un petit peu dans des dispositions moins favorables pour traiter leur dossier, parce que c'est moins pratique.**

(DR émérite, organisme de recherche, province, H, SV, 65 ans ou +, a dirigé des unités de recherche et une équipe, a contribué à lever plus de 20 fonds, a déposé plus de 5 brevets)

Il explique que les INC peuvent servir à accéder facilement à une liste exhaustive de publications sans encombrer un dossier de candidature, lorsque la liste de publications des personnes impliquées dans la réponse à l'appel à projet est très longue. Selon son témoignage, remplacer la liste exhaustive des publications par le numéro d'identifiant fait gagner de la place, et permet d'alléger le contenu du dossier en le recentrant sur une approche « qualitative » de la valeur des articles :

*Alors ce qui est fait maintenant, pour les dossiers de ceux qui sont le plus avancés, les organismes qui sont les plus avancés, **c'est qu'au lieu de demander la liste complète des articles on dit : « Bah vous mettez votre identifiant », parce que là on aura la liste complète. Voilà à quoi va servir l'identifiant. Du coup, on aura la liste complète. Et vous citez quelques articles récents, cinq, qui sont en lien avec votre projet. Vous les citez et vous faites 4-5 lignes pour dire en quoi ils ont eu un impact. Donc ça demande une réflexion de la personne et on va un petit peu plus dans le contenu au lieu de voir que le nombre.***

(DR émérite, organisme de recherche, province, H, SV, 65 ans ou +, a dirigé des unités de recherche et une équipe, a contribué à lever plus de 20 fonds, a déposé plus de 5 brevets)

Notons que cet usage d'ORCID pour alléger un dossier de candidature en complément d'un « CV narratif » implique, pour s'avérer utile, que la personne évaluée ait une liste de publications relativement conséquente : il apparaît très lié à l'avancement de la carrière des chercheurs, à leur rythme et à leur quantité de publications. Renvoyer vers ORCID plutôt que d'énumérer intégralement sa liste de publications n'est d'ailleurs pas uniquement une pratique que ce chercheur observe et recommande dans les dossiers qu'il évalue : c'est aussi celle qu'il adopte dans son propre CV. Il explique en effet ne jamais rédiger de CV intégraux. Dans l'encart « publications », ses CV, à l'image du CV qu'il a déposé en ligne sur le site de l'Alliance Nationale pour les sciences de la vie et de la santé (capture d'écran en [annexe 3](#)), contiennent toujours un renvoi vers son profil ORCID avec la formule suivante : « Publications. Liste complète sur ORCID ».

Par-delà l'intérêt qu'il trouve à ORCID comme outil de synthèse, le chercheur manifeste une connaissance experte de l'outil, qu'il s'est mis à utiliser très précocement, un an après sa création (en 2013) : il passe en revue ses fonctionnalités

liées à l'authentification sur différents services, à l'interopérabilité, à la possibilité de mutualiser différentes adresses mail, évoque la gratuité et la pérennité de l'outil, sa capacité à jouer le rôle d'identifiant unique bien institué à l'échelle internationale... Au cours de l'entretien, comme le DR CNRS mentionné au début de cette partie, il fait activement la promotion de l'outil :

*[au sujet des INC] Ils sont sous-utilisés, je vous le confirme. Il faut pousser les gens. Ils vont vous dire qu'ils n'ont pas le temps de faire ça, mais honnêtement... Bon moi c'est vrai que j'ai un peu plus le temps maintenant [il est DR émérite]. Mais même avant je le faisais, il ne faut pas charrier. Ce n'est pas ce qui demande le plus de temps. **Sachant que ça peut donner beaucoup d'utilité, ça peut gagner du temps. Lorsque vous écrivez un grant et que vous avez à produire votre CV, vous avez des outils, vous mettez un petit graphe de vos citations comme une copie d'écran par exemple de ce que je vous ai montré là, ça parle. Il y a des représentations graphiques, il y a des choses. Moi, je suis partisan je.... D'ailleurs, mes étudiants là, X dont on a vu la fiche là, c'est un de mes derniers doctorants. Il a tout de suite eu son truc et puis il le met à jour. Et puis il faut les prendre jeunes parce que là, les jeunes, ils commencent d'entrée de jeu, ils prennent l'habitude et ils vont alimenter leur truc. C'est plus compliqué si la personne a 55 ans et qu'il a tout rentré d'un seul coup.***

(DR émérite, organisme de recherche, province, H, SV, 65 ans ou +, a dirigé des unités de recherche et une équipe, a contribué à lever plus de 20 fonds, a déposé plus de 5 brevets)

Un tel usage « fort » d'ORCID s'inscrit dans un rapport globalement maximaliste à la visibilité numérique : il est aussi inscrit sur différents RSA, et possède des INC sur des bases de données bibliométriques sur lesquelles il suit les statistiques associées à ses publications. Cette façon d'investir les INC et de s'approprier ORCID apparaît très corrélée à l'ancienneté de sa carrière, à son habitude des dépôts/évaluations de projets qui, à force d'être répétés, génèrent une conception « opérationnelle » de la présentation de soi, c'est-à-dire une conception pensée pour s'ajuster aux attendus évalués. Cet usage d'ORCID apparaît aussi indissociable d'un profil de recherche marqué par un nombre très important de publications, ce qui renvoie à la variable disciplinaire, étant donné les tendances contrastées dans les pratiques de publication en sciences sociales et en sciences du vivant, où figurer parmi la liste d'auteurs d'un article parce que l'on a supervisé un travail, sans être nécessairement intervenu dans la rédaction du papier, constitue une norme disciplinaire (Pontille, 2008) qui contribue à expliquer le nombre de publications plus important des chercheurs en sciences du vivant qu'en SHS. Cet « usage modèle » d'ORCID traduit aussi un rapport particulier au métier de chercheur (et une position particulière dans l'espace académique et disciplinaire) propice à la quantification de soi et de son activité, où la publication scientifique est une production parmi d'autres, à côté d'autres formes de production quantifiables également (dépôt de brevets, levée de fonds). Pour une illustration concrète de la manière dont ORCID s'insère dans son CV, au milieu d'une multitude d'autres activités scientifiques et académiques, nous en avons inséré une capture d'écran anonymisée en annexe ([annexe 3](#)).

Ce chercheur peut en un sens être considéré comme l'idéal type du « chercheur imaginé » par les politiques publiques et les acteurs qui encouragent l'adoption de ces outils. Ses usages réels d'ORCID apparaissent en effet extrêmement ajustés aux usages prescrits de l'INC. Rappelons comment le MESRI, dans la feuille de route de la Politique des données, des algorithmes et des codes source, articule les arguments faisant d'ORCID un outil pratique pour gagner du temps :

« Les chercheurs et enseignants-chercheurs témoignent d'une charge administrative importante liée notamment à la démultiplication de la fourniture de CV, d'identifiants et d'informations diverses pour : leurs candidatures aux appels d'offre, la participation à des missions d'expertise (évaluateurs d'articles soumis à des revues, membres experts de commission d'évaluation, experts dans des instances ou organisations internationales...), l'évaluation par leur établissement employeur ou de leur unité par le HCERES, le dépôt en archives ouvertes de leurs publications, de leurs données et codes sources de recherche. Dans ces différents contextes, les chercheurs doivent gérer de multiples identifiants, et construire des CV en fonction des différents formats imposés. »³⁶

« Une réforme, pour réussir, demande la rencontre entre un projet de transformation institutionnelle et de nombreux individus disposés à s'y engager » (Laillier et al., 2022, p. 321). Le cas de ce chercheur illustre ce constat. Si l'on considère l'incitation à utiliser ORCID comme une trace localisée d'une réforme institutionnelle plus large (cf. introduction), ce dernier (et ceux qui, dans l'échantillon, ont des traits communs avec lui et déploient les mêmes discours) apparaît très disposé à faire corps avec les usages prescrits d'ORCID. Son cas révèle, en creux et de façon emblématique, un type de profil susceptible de trouver intérêt à cet outil, par-delà les incitations extérieures : un chercheur (et pas un enseignant-chercheur), salarié d'un organisme de recherche en science du vivant, avancé dans sa carrière, occupant des responsabilités institutionnelles et des rôles de direction d'équipe, intégré dans des collectifs et des pratiques de recherche transnationales, dont les textes, rédigés en anglais, s'adressent à une communauté scientifique de référence internationale, très publiant, porteur de projets et leveur de fonds mais aussi évaluateur, dont les produits (directs ou dérivés) de l'activité scientifique sont ce faisant si nombreux qu'ils gagnent à être quantifiés, produits qui ne se matérialisent pas uniquement par des publications scientifiques mais aussi par des contributions à l'innovation scientifique et technique (dépôt de brevets).

Par-delà les positions professionnelles qu'il occupe à l'instant présent, on peut esquisser une rapide analyse de sa trajectoire, et donc par-là d'un type de trajectoire pouvant encourager à développer un tel rapport aux INC. « La cohérence des habitudes ou schèmes d'action dépend [...] de la cohérence des principes de socialisation auxquels l'acteur a été soumis » (Lahire, 2016, p. 59). Or à cet égard, on peut faire l'hypothèse que les socialisations secondaires de ce chercheur, survenues au fil de sa scolarité puis de sa vie professionnelle, ont contribué à développer chez lui un rapport « total » aux institutions académiques, à leurs catégories de classement

³⁶ Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Politique des données, des algorithmes et des codes sources | Feuille de route 2021-2024. Disponible sur : https://www.numerique.gouv.fr/uploads/feuillede route_mesri.pdf (consulté le 27/06/2024).

et à leurs outils. Très bon élève issu d'un milieu modeste et éloigné de l'univers scientifique, l'institution scolaire puis universitaire deviennent rapidement les univers de référence principaux de sa trajectoire. Les scènes socialisatrices qu'il fréquente au fil de sa socialisation universitaire puis académique s'avèrent en effet particulièrement homogènes et consonantes entre elles. Après sa thèse réalisée dans les années 1980 au sein d'un institut parisien où il dit avoir été pleinement intégré à un collectif professionnel, le chercheur se marie à une collègue de sa discipline rencontrée durant la thèse. Tous deux partent 3 ans aux États-Unis pour un stage postdoctoral dans « *le plus grand centre de recherche biomédicale au monde* », et vivent alors dans un campus qui fonctionne comme une « institution totale » (Goffman, 1968), où les bâtiments comme les habitants relèvent tous du monde de la recherche : « *Et donc là, j'ai appris le métier. Là, ça a changé. J'ai appris le métier dans un environnement, donc trois ans, aux États-Unis, où j'ai commencé vraiment à ... C'est un centre, c'est pratiquement un site de la taille de l'INSERM en France, pour vous donner une idée. C'est une ville, il y a trois banques, je crois, et vous pouvez vivre toute votre vie sur le site. C'est un campus géant* ». A son retour en France, le chercheur obtient immédiatement un poste de MCF titulaire, qu'il quitte pour rejoindre un organisme de recherche et se dédie davantage à la recherche et à l'expertise. Au fil de sa carrière, il s'investit dans une pluralité d'espaces scientifiques et contribue notamment, à côté de ses activités professionnelles, à des sociétés savantes. En définitive, les scènes sociales qu'il fréquente depuis son entrée dans le monde universitaire sont marquées par une forte cohérence.

Son cas contraste avec celui d'autres chercheurs rencontrés lors de l'enquête, notamment en SHS, dont les entretiens révèlent des socialisations plurielles et l'inscription dans des univers sociaux contrastés. Ces chercheurs affichent un rapport à leur identité professionnelle marqué par le sentiment d'être ou d'avoir été « en décalage », de « n'avoir pas tous les codes », de ne pas adhérer aux logiques intériorisées par certains collègues. Dans les entretiens, ces derniers, dont les socialisations autant que les univers sociaux de référence sont hétérogènes et comportent des zones de dissonance (Lahire, 2016), s'avèrent présenter des rapports « contrariés » à leur visibilité numérique, et ne pas alimenter leurs INC, ni voir l'intérêt de ce type d'outils, y compris lorsqu'ils sont mis en contact avec ces derniers lors de procédures de dépôts de projets. Par contraste avec ces « chercheurs pluriels », ce chercheur, dont les socialisations ont été convergentes entre elles et se sont opérées en renforcement mutuel, peut en quelque sorte être qualifié de « scientifique total ». À partir de ces comparaisons desquelles on ne peut tirer aucune conclusion, on peut se demander dans quelle mesure la consonance ou l'hétérogénéité des socialisations antérieures des chercheurs peut, enchevêtrée dans une pluralité d'autres facteurs, produire des effets sur la manière dont ils s'approprient les outils numériques développés par les institutions.

On peut aussi noter que les trois chercheurs qui présentent ces « usages modèle » d'ORCID sont les trois seuls de notre échantillon qui avaient participé au premier volet, par questionnaire, de l'enquête. Ce sont ce faisant nos trois seuls enquêtés qui présentaient un intérêt préalable concernant la question des INC, ou du moins un intérêt suffisant pour accepter de répondre à un questionnaire sur ce sujet et donner leur nom pour être recontactés en vue d'un entretien. Autrement dit, parmi les 18

autres personnes que nous avons rencontrées sans le filtre de l'intérêt préalable, nous n'avons trouvé aucune personne présentant ce rapport « expert » aux INC, quand bien même certaines présentent les mêmes caractéristiques que ces utilisateurs modèles : notre population contient notamment deux directrices de recherche dans des organismes, ayant des responsabilités collectives de type direction d'équipes ou de laboratoires. Dans nos entretiens, à position institutionnelle et statut similaire, le genre des chercheurs apparaît comme un élément potentiellement clivant dans la propension à s'approprier ces outils.

3.5 Freins et atouts des INC pour les chercheurs ? Quelques pistes complémentaires au questionnaire

Les diverses façons d'utiliser et de s'approprier les INC Hal et ORCID étant désormais mieux connues, on peut terminer en s'intéressant à la manière dont ces outils sont perçus par les chercheurs que nous avons rencontrés, comparativement à d'autres, afin de donner matière à une réflexion sur les leviers et « freins » susceptibles de produire des effets sur leur prise en main. Les éléments évoqués ici ne sont nullement exhaustifs, et doivent être lus comme le prolongement des freins et leviers soulevés par le volet « questionnaire » du projet, qui dresse un tableau plus général de la question.

3.5.1 *Les INC entre manque de temps et intériorisation de l'impératif de visibilité*

Pour les chercheurs (et en l'occurrence les enseignants chercheurs, qui ont à la fois des missions de recherche et d'enseignement) qui font un usage faible des INC (cf. partie 3.4.1), les incitations extérieures à utiliser ces outils interviennent dans des journées parcellisées entre le temps dédié à la recherche, à l'enseignement et aux tâches administratives. Prendre en main ces outils par-delà les éventuelles obligations, lorsque les chercheurs ne s'en approprient pas l'intérêt, constitue alors une tâche informatique qui s'additionne à un ensemble de « tâches invisibles » (Bodin et al., 2018, p. 150) mais chronophages telles que les réponses aux mails. Dans ces conditions de travail « propice[s] au sentiment de débordement » (Bodin et al., 2018, p. 147), s'investir dans un outil non obligatoire comme les INC tend à se loger très bas dans le rang des priorités des enquêtés, comme l'illustre par exemple cet entretien avec une MCF en SHS en poste depuis quelques mois :

Tu vois, j'ai même pas un CV en ligne sur HAL, j'ai rien. Donc, faut que je fasse ça, quand j'aurai le temps. Surtout qu'au labo, là, on n'a pas du tout de page personnelle bien faite, le site du labo, il est merdique, il n'est pas du tout mis à jour, il y a personne qui s'en occupe. Donc il faut que je trouve un autre moyen de juste avoir une page claire de ce que je fais, de mes recherches, quoi. Mais ça, je me le dis depuis le début de l'année, qu'il faut que je fasse ça, qu'il faut que je prenne le temps. Je sais pas si... Quand est-ce que j'aurai le temps, mais... Ouais.
(MCF, université, province, F, SHS, 30-45 ans)

Pour autant, cet extrait d'entretien traduit un autre constat qui ressort globalement des discours des enquêtés : quand bien même plusieurs expliquent être surchargés de tâches plus urgentes à réaliser que le travail facultatif sur les INC et préfèrent dédier leur temps libre à autre chose que leur visibilité numérique, la quasi-totalité estiment malgré tout que ce travail fait partie de leur rôle. *A minima*, ils ont intériorisé le fait que le référencement de leurs travaux et la visibilité de leurs recherches était de leur ressort, et entrainé dans le périmètre de ce qui peut être attendu d'eux. À part les chercheurs dont la visibilité numérique est assurée par des personnels d'appui à la recherche et qui ont normalisé cette décomposition du travail (voir « les détachés de la visibilité numérique » partie 2), rares sont ceux qui considèrent n'avoir aucun rôle à jouer dans la publicisation de leurs recherches. De ce fait, dans les entretiens, lorsque l'on mentionne leurs pages institutionnelles qui ne sont pas actualisées par exemple, ou leur absence d'espace en ligne recensant leurs activités, les chercheurs rencontrés répondaient presque tous par des tournures de type « il faudrait que je m'en occupe », « c'est un problème, dès que j'ai du temps je dois le régler », etc. Certains, qui disposent de compétences numériques faisant que s'approprier les INC ne leur pose pas de difficultés pratiques et techniques, estiment que prendre en charge l'actualisation de leur profil sur ces plateformes est aussi une manière d'éviter de déléguer le « sale boulot » (Hughes, 1996) à des personnels d'appui à la recherche :

- *Enquêtrice : Mais du coup tu as pris l'habitude de faire cette démarche ? [déposer des notices sur HAL pour chaque activité réalisée]*

- *Chercheur : Oui, je sais plus pourquoi, je pense que c'est aussi lié au labo, à l'évaluation des chercheurs, puisqu'on nous demande de faire des rapports pour l'HCERES et tu passes du temps à faire des petites fiches individuelles où tu récapitules tout ce que tu as déjà fait... Quand t'as compris que ça, ça t'économiserait beaucoup de temps en perso et qu'en plus pour le labo **ce sera plus simple aussi : [l'ingénieur de recherche en charge de remplir l'activité des chercheurs dans son laboratoire au moment des évaluations HCERES] n'a pas à rééditer toutes les notices si c'est déjà sur des pages HAL. Donc je me suis dit ok bon on va le faire.***

*[...] Mais tu sais que là par exemple [un collègue travaillant dans une autre université] il me raconte que chez eux les chercheurs ils sont tous encouragés à créer des notices HAL, **et qu'avant ils étaient obligés d'embaucher quelqu'un à chaque rapport d'activité qui faisait que ça à temps plein sur deux mois. Il me disait qu'il trouvait que c'était pas humain, que c'était nul, que c'était pas un travail gratifiant, pourtant t'es obligé de prendre quand même des gens un peu qualifiés. Moi je trouve ça pas normal que [personnel d'appui à la recherche de son laboratoire] qui est statisticien soit occupé à faire ça. Je trouve que pour nous c'est pas un gros effort. Pour moi en tout cas c'est pas... Peut-être pour des gens plus âgés qui ont pas la même familiarité avec internet et les ordis, mais je trouve que c'est pas normal, faut s'y mettre quoi.** (MCF, université, province, H, SHS, 46-56 ans)*

3.5.2 Percevoir les « atouts visibilité » indirects d'ORCID... À condition d'avoir la « culture identifiants » ?

L'intérêt technique d'ORCID comme « boost » au référencement et à la visibilité par l'interopérabilité ressort globalement peu des entretiens. Nous développerons là-dessus plus bas : les enquêtés perçoivent et jaugent cet outil davantage sous ses formes les plus manifestes et directes, sans se figurer comment il peut contribuer à agir « dans l'ombre » pour améliorer et lisser le référencement de leurs travaux, si tant est qu'ils l'y aident en autorisant le dialogue entre les interfaces. Cela converge avec les observations du premier rapport, et avec celles d'autres recherches sur les usages d'ORCID, soulignant aussi que ces fonctionnalités « indirectes » des identifiants peinaient à être identifiées par les chercheurs (Bouchard & Boudry, 2024, p. 45 ; Fernández-Marcial et al., 2023).

Au sein de notre échantillon d'enquêtés, la sensibilité à cette facette des usages techniques des INC se retrouve surtout chez les chercheurs les plus âgés, pour des raisons qui apparaissent moins générationnelles que liées aux positions occupées et à la multiplicité des occasions que ces chercheurs ont eu de faire l'expérience des INC. On peut aussi constater que cela se retrouve plus chez les chercheurs en sciences du vivant que chez les chercheurs en SHS : ils s'avèrent, dans nos entretiens, être plus sensibles aux métriques, au suivi du nombre de citations de leurs travaux et donc aux INC permettant ces calculs et ces mesures, que leurs homologues en sciences sociales.

Les chercheurs qui identifient d'eux-mêmes cet atout sont ceux qui disposent, du fait des positions scientifiques qu'ils occupent, de ce que l'on peut appeler une forte « culture identifiants » (leurs profils recoupent les profils de ceux qui font un usage « fort » d'ORCID). En entretien, leurs discours montrent que les identifiants sont une notion qui traverse leurs pratiques professionnelles, qu'ils n'associent pas uniquement aux chercheurs mais aussi aux productions et structures d'exercice : laboratoires (Research Organization Registry (ROR)), publications ou jeux de données (DOI), etc. On peut faire l'hypothèse que plus ils sont habitués à raisonner en termes d'identifiants dans des sphères variées de leur activité, plus ils trouvent normal d'appliquer cette logique à leur propre activité et plus ils y sont sensibilisés.

Le cas de ce MCF HDR en sciences de la matière illustre bien les rapports « éclairés » à l'outil que l'on peut rencontrer chez certains chercheurs. Détenant cette « culture identifiants » (« *Dans ma communauté, c'est le DOI qui fait foi sur le travail. Donc voilà, le DOI doit être attaché à un ou plusieurs ORCID* »), le chercheur formule ses attentes vis-à-vis des INC en matière de référencement, montrant sa connaissance des effets des logiques d'appariement sur la visibilité d'une production scientifique :

- *Enquêtrice : Et votre compte ORCID, il est lié à votre compte HAL ? Tous vos comptes, tous vos identifiants, ils sont reliés les uns aux autres ?*

- *Chercheur : Oui, j'étais rétif à le faire. Je ne sais plus, j'ai dû autoriser, oui, à certains moments. Et je ne sais plus où j'en suis. Je ne sais pas lequel est maître sur lequel, par exemple.*

- *Enquêtrice : Et pourquoi vous étiez rétif à le faire ?*

- *Chercheur : Parce que, je ne sais plus de quel côté, les conditions de formatage des données ne sont pas exactement les mêmes, côté ORCID ou côté HAL. Et donc, il y a des petites choses qui changent dans la façon de présenter le résultat, de présenter l'intitulé. Bon, c'est du détail, c'est cosmétique. Mais oui, en premier lieu j'étais embêté. Moi, c'était Google Scholar qui m'envoie des notifications régulièrement et qui veut mettre les*

*choses d'une certaine façon. J'ai corrigé à une époque, et puis là, il faudrait faire autrement. [...] J'ai du mal à comprendre les petites modifications qui sont apportées d'un côté ou de l'autre et sur quelles informations ça se base pour être fait. ORCID, j'avais une grande confiance dans le sens où c'était en lien directement avec les éditeurs. **Et donc, je me disais, c'est des informations de première main et c'est un identifiant qui permet de coordonner les choses entre les différents éditeurs. Donc, c'était en ce sens-là que ORCID, je l'ai trouvé comme un outil très très intéressant et facilitateur. Et puis, de fait, quand on soumet un papier, il y a plein de données qu'on n'a plus besoin de rentrer. Et puis, on est sûr que c'est formaté toujours de la même façon. [...] moi ce qui m'intéresse, c'est d'assurer l'accessibilité et le bon référencement, des références correctes sur les travaux qui sont menés et sur leur accessibilité. Une fois que ça a été validé par les pairs, ce côté-là, ça m'intéresse.***
(MCF HDR, université, province, H, SM, 46-56 ans, membre du CNU)

Par ailleurs, le cas de ce chercheur renseigne aussi sur certains effets probables de la formation institutionnelle aux INC. Il est l'un des seuls parmi nos enquêtés à avoir suivi une formation à l'utilisation des INC dispensée par des documentalistes, et celle-ci semble avoir contribué à le socialiser aux arguments institutionnels invoqués pour promouvoir l'outil :

*Pour des gens comme moi, vu de loin, on ne fait pas la différence. On n'a pas, comment dire, le regard critique pour se dire tel outil, il sert à tel cas d'usage et pas autre chose. On manque de culture et de formation là-dessus. Donc effectivement, la BU, il y a des formations sur ORCID. Alors c'est vrai que par contre, **j'y étais allé même si j'avais déjà un ORCID et j'avais été un peu déçu dans le sens où ils formaient à la création de l'ORCID, en disant que ça aidait à la visibilité, la coordination, l'agrégation de données sur les travaux qu'on pouvait faire. Mais c'est tout, voilà. Donc on était vraiment formés sur le « comment faire, où est-ce qu'il faut cliquer ».** Ça manquait un peu de fond. **D'application aussi aux réalités de ce que c'est du coup la recherche et à l'intérêt que ça recouvre dans une carrière et dans un quotidien de chercheur quoi.***
(MCF HDR, université, province, H, SM, 46-56 ans, membre du CNU)

On retrouve chez d'autres enquêtés ces discours qui traduisent la connaissance des logiques de coulisse liées au rôle des INC dans le référencement de leurs travaux dans les bases de données bibliographiques. La fonctionnalité d'ORCID comme identifiant et comme outil d'authentification est alors considérée comme un atout, surtout lorsque la personne a un nom et un prénom qui la rendent sujette à l'homonymie, ou, comme cette postdoctorante, à de possibles erreurs de référencement (du fait d'un accent sur la première lettre de son prénom) :

« Je l'utilise, que ça soit obligatoire ou pas, quand je publie. Mais ça, c'est plus pour des questions de... Parce que j'ai vu beaucoup de gens... Il y a pas mal de problèmes quand tu publies. Si tu publies avec un journal où ils te demandent une initiale ou pas. Par exemple, sur mon prénom, il y a un accent donc je veux pas avoir... Si les personnes cherchent mon nom sur

*PubMed ou sur des sites où il y a toutes mes publications, je n'ai pas envie d'avoir des problèmes où certaines de mes publications ne sont pas trouvables parce que pour des questions d'orthographe, de prénom, des choses comme ça. **Donc pour ça, ORCID c'est vrai que je l'utilise toujours quand je publie quelque chose pour que ça soit lié à mon historique de publication. Mais je ne me suis pas non plus penchée sur le site d'ORCID. Je ne sais pas franchement ce qu'ils font.** »)*
(Postdoctorante, université, États-Unis, F, SV, moins de 30 ans)

3.5.3 « Personne ne visite ce truc » : les définitions directes de la visibilité par les chercheurs rencontrés

« Le premier frein à l'utilisation de l'identifiant ORCID des répondants ayant un compte ORCID provient du fait que ceux-ci considèrent qu'il est encore peu développé dans leur communauté » (Bouchard & Boudry, 2024, p. 55). « À fonctionnalité équivalente, c'est la communauté présente sur la plateforme qui en fait la valeur » (Boukacem-Zeghmouri, 2020). Ces observations, qui font consensus dans les recherches en SIC sur les utilisations des outils de visibilité numérique par les chercheurs, convergent totalement avec ce que nous avons observé au fil des 21 entretiens approfondis réalisés.

On peut réinscrire ce constat dans les représentations plus générales que les chercheurs rencontrés se font de ce que « être repérable », « être visible », « repérer les autres » veut dire.

On l'a dit, la plupart des chercheurs rencontrés n'évoquent pas par eux-mêmes les enjeux de l'interopérabilité qui sont au fondement du discours sur l'utilité d'ORCID en matière de visibilité numérique. Leur définition de la visibilité renvoie à des logiques plus directes, par référence aux interfaces qu'ils consultent et à la consultation de leurs profils par d'autres : « *Et du coup par exemple les gens se servent d'ORCID pour... Par exemple moi je suis à un colloque et je veux savoir qui parle : les gens ont le réflexe d'aller chercher sur ORCID ?* »³⁷. Pour eux, un outil qui contribue à la visibilité s'adosse à une interface qu'ils auraient eux-mêmes l'idée de consulter, ou qu'ils pensent être consultée par les publics auxquels ils se destinent (collègues, étudiants, publics non chercheurs, etc.). Qu'importe le périmètre qu'ils définissent concernant les audiences qu'ils visent, les chercheurs envisageant la visibilité de cette façon estiment qu'ORCID, et dans une certaine mesure HAL, sont des outils mal ajustés à des objectifs de visibilité :

*- Chercheuse : **J'ai un compte ORCID et je ne l'utilise jamais. Et quand tu m'en as parlé, je me suis dit : « Mais qu'est-ce que j'ai fait de mon compte ORCID ? ».** Et en fait, pourquoi j'ai créé ce compte ORCID ? Parce qu'on m'a dit de le faire dans la formation URFIST. Je l'ai créé suite à la formation URFIST de 2016. Et je ne l'ai jamais utilisé. Parce qu'en fait, moi, ça m'a paru au départ complètement redondant avec HAL. Au moment 2016 où je l'ai créé, il ne me semble pas que j'ai réussi à trouver le moyen de faire*

³⁷ Questions posées à l'enquêtrice par un chercheur en SHS (Postdoctorant, université, région parisienne, H, SHS, 30-45 ans) ne détenant pas de compte ORCID, après que lui ont été présentées les fonctionnalités techniques de l'outil.

des liens entre les deux. Donc, je ne me souviens pas avoir pu me dire, tiens, tout ce que je mets sur HAL, ça repart sur ORCID. Je ne sais pas où ça en est depuis. Peut-être que c'est moi qui n'ai pas vu. Je sais que mon identifiant ORCID est renseigné dans HAL. Mais du coup, tu vois, j'ai fini par abandonner parce que ce n'était pas du tout facile. Ce n'était pas vraiment facile d'utilisation. Ça me semblait faire doublon. Personne ne l'a jamais utilisé. Moi-même, je ne l'ai jamais utilisé pour personne. En fait, c'est ça aussi. Je n'ai jamais été sur ORCID pour un autre chercheur. Et même aujourd'hui, tu vois, je me dirais, bon, est-ce que je le mets à jour et tout ? **Et je me dirais la flemme parce que personne ne le regarde, quoi. Mais peut-être que j'ai tort, je ne sais pas. Est-ce que ce résultat, il sort dans Google quand tu fais une recherche ?**

- Enquêtrice : Non.

- Chercheuse : Non, c'est ça.

- Enquêtrice : Si on met ton nom et qu'on rajoute ORCID derrière, ça sortira, mais...

- Chercheuse : **Oui, mais sinon, ça ne sort pas sur la première page et c'est donc dans les limbes de l'Internet.**

(Chercheuse, structure privée, province, F, SHS, 30-45 ans)

Pour cet autre chercheur, « visibilité » s'entend à destination du champ académique international mais aussi à destination d'acteurs extérieurs au champ scientifique. Il associe la notion de visibilité à la possibilité d'obtenir des indicateurs quantifiables sur la portée de son travail. Ce sont pour lui les réseaux sociaux qui remplissent le mieux une telle fonction, qu'ils soient professionnels généralistes (comme LinkedIn) ou académiques (comme Academia et ResearchGate). En effet ces réseaux, tout comme Google Scholar, calculent des métriques et donnent la possibilité de suivre son taux de citation mais aussi son nombre de consultations (du profil, du document). Par contraste, il considère ORCID comme un simple espace de « référence » dans lequel il classe et recense ses activités, estimant n'avoir aucune idée de la façon dont cet outil peut agir effectivement en matière de visibilité :

- Chercheur : **Ma page pro sur le site de mon labo, Academia, ResearchGate, LinkedIn.** Là tu as les quatre espaces en ligne qui correspondent à ce que j'estime être des espaces de mise en visibilité de mes travaux. Par contre **ORCID n'entre pas dans cette catégorie de mise en visibilité pour moi. C'est-à-dire que je ne sais absolument pas qui consulte ce compte.** Tu es peut-être la première à tomber dessus, tu vois. Ou alors l'ingénieur de recherche de mon labo qui a actualisé la page... Comment ça s'appelle... Mon hésitation va faire les délices de ton analyse de l'entretien... HAL, oui, voilà [...]

- Enquêtrice : Mais du coup, tu disais ORCID, tu ne le mets pas dans le lot des espaces de visibilité, à l'inverse de LinkedIn ?

- Chercheur : C'est pas un espace de visibilité, mais pour moi c'est un espace de référence. Je sais que c'est à toujours à jour, c'est le premier truc que je mets à jour. Et après, je décline. **Mais je ne sais absolument pas quel est le niveau de visibilité. C'est ça qu'ils te vendent aussi Academia et machin. Academia t'as la courbe, tu vois, « Est-ce que tu as été performant ce mois-ci ? Oui. Yes, je suis monté à 40 vues aujourd'hui »** [rire]. C'est très narcissique en fait finalement comme logique.

*J'ai des collègues qui détestent ça [...] Moi je suis ainsi fait. Et ainsi socialement, je ne sais pas pourquoi, j'y trouve des gratifications. [...]. Alors après, ORCID c'est peut-être venu... C'est peut-être quand j'ai proposé l'article pour [revue étrangère] que je l'ai créé. **Donc du coup, il y a aussi peut-être la dimension de visibilité internationale qui éventuellement est peut-être sous-jacente au fait que je l'utilise... Mais je ne sais pas du tout quelle visibilité ça a. [...]***

J'estime que je fais un travail d'intérêt public, de production de connaissances, et qu'on est trop peu lus en dehors du cercle des chercheurs. [...]** Et du coup les réseaux sociaux c'est un espace de visibilité. Et je ne peux pas... Comment dire ? **Occulter, masquer ou cacher le fait que j'ai des gratifications personnelles à voir les niveaux de fréquentation de mes comptes. Ça fait partie de la logique algorithmique de procurer ce type de... Et je suis pris là-dedans, comme beaucoup de gens.

- Enquêtrice : *Et tu le suis sur tes différents comptes, du coup, ça ?*

- Chercheur : *Je suis les visiteurs sur Academia, sur ResearchGate, je suis dans le top 1 % d'Academia, j'ai 16 000 vues sur mon manuscrit. [...] 17 000 vues même sur LinkedIn, et du coup là tu commences à assurer une visibilité. Mais je le fais pas à tout prix, en fonction des supports de communication j'adopte et j'adapte ma posture énonciative au support.*

(MCF, université, région parisienne, H, SHS, 30-45 ans)

Cette chercheuse, qui n'a plus de rattachement institutionnel et plus de page institutionnelle, aspire à détenir un espace en ligne qui compilerait l'intégralité de ses travaux, pour en faciliter le repérage mais aussi l'accès. Les audiences qu'elle vise sont autant les autres chercheurs que des publics élargis et extérieurs au monde universitaire. L'espace de visibilité idéal tel qu'elle se le représente serait un site internet personnel, qu'elle pourrait organiser à sa guise et rendre agréable à consulter sur le plan technique. À cet égard, quand bien même elle détient un profil HAL totalement rempli dans lequel elle prend soin de déposer les documents associés à ses notices, elle estime que cette interface ne lui apporte presque aucune visibilité, associant les gains de visibilité d'un outil à sa facilité d'utilisation et au caractère ergonomique et esthétique de son interface et de la manière dont les informations y sont classées :

- Chercheuse : *C'est vraiment ça l'idée, qu'on puisse se dire : « 'Elle fait quoi ? Nouveau livre, nouvel article »'. C'est ça que je veux dans un premier temps, pour que ça soit stable et qu'en fait, ça change pas à chaque fois que je change d'institution, parce que là ça devient un problème. [...]*

- Enquêtrice : *Et du coup, ton profil HAL ça te paraît pas être un outil suffisant pour assurer cette fonction-là ?*

- Chercheuse : ***Ah non, parce que personne comprend en dehors du milieu académique. Déjà, HAL, c'est hyper mal référencé. C'est-à-dire que je crois que... Bon, si, ça arrive quand même, c'est genre le cinquième ou le sixième résultat, mais quand tu cliques... Concrètement, si tu cherches... Je le fais régulièrement pour vérifier. [...]** Du coup, tu arrives sur une page où tu as... **C'est quand même très... C'est très froid. Tu as ma présentation et après tu as la liste de mes [XX] publications.** Pour des gens qui ne sont pas familiers, en fait ils ne comprennent même pas de quoi il s'agit. **Et comme j'ai mis toutes mes***

*communications parce que je voulais alimenter mon CV, par exemple, ben pour trouver mon rapport sur [X], pour comprendre que c'est un rapport et cliquer dessus, franchement il faut le chercher. Donc là, je voudrais vraiment quelque chose de beaucoup plus simple. Que quelqu'un qui ne connaît rien au monde universitaire puisse se dire « Ah oui, elle, elle est chercheuse, elle a fait un livre et si je veux aller plus loin et lire un article, ça va être là. ». Vraiment, un truc plus simple.
(Chercheuse, structure privée, province, F, SHS, 30-45 ans)*

Pour cette autre chercheuse, ORCID et HAL sont considérés comme des espaces très peu visibles, fréquentés au mieux par les acteurs du monde universitaire. ResearchGate, dans une moindre mesure, est aussi perçu comme un outil interne au champ scientifique. Dans une optique de rendre « visible » son travail au sens où elle l'entend (c'est-à-dire par-delà le périmètre de ses pairs, et à destination de publics tels que les étudiants), celle-ci estime que l'espace numérique sur lequel il est le plus pertinent d'être présente est Google Scholar :

- Chercheuse : Voilà, donc Google Scholar, je pense qu'il faut que je mette un peu plus de poids dessus, parce que finalement, c'est le seul truc que j'ai un peu perso, entre guillemets, où il y a quand même vraiment... Les publis je les ai vérifiées, mes conférences je les ai vérifiées, c'est bon normalement. Enfin, j'ai pas vérifié les dernières, mais c'est fiable quoi.

- Enquêtrice : Et du coup, pour vous, si vous deviez en investir un, ce serait plus Google Scholar que par exemple ResearchGate ?

*- Chercheuse : Je dirais oui parce qu'il est plus accessible, mais ResearchGate, il est relativement bien aussi, et j'aime bien l'utiliser, donc faudrait que je fasse les deux. **Faudrait que je fasse les deux, mais peut-être Google Scholar en priorité. Parce que pour moi il est plus accessible encore, notamment pour les étudiants, et ResearchGate dans un deuxième temps, parce que je pense que les scientifiques, ils vont plus voir le ResearchGate, peut-être, que le Google Scholar. Mais les deux sont complémentaires, parce que c'est pas forcément même public pour moi.***

(MCF, université, province, F, SV, 30-45 ans)

On retrouve ce hiatus dans le discours de cette directrice de recherche (appartenant dans notre typologie à la catégorie des « investis numériques autonomes »). Tout au long de l'entretien, elle insiste sur l'utilisation instrumentale et conformiste qu'elle fait des INC tels qu'ORCID ou HAL, n'y voyant que des instruments d'évaluation (ou de « toilettage » du référencement) sans leur attribuer de gains ou d'intérêts en termes de visibilité. Par contraste, elle insiste sur l'usage investi et réflexif qu'elle fait des autres scènes numériques sur lesquelles elle est présente et relate le quotidien de son équipe de recherche :

- Enquêtrice : Et du coup, ta page personnelle [sur le site de son institution] elle est relativement à jour...

- Chercheuse : Je l'ai faite y'a pas longtemps. En gros, à nouveau, c'était une recommandation. Il fallait que ce soit un peu plus mis à jour. Donc, je l'ai fait à ce moment-là, oui.

- Enquêtrice : En fait, toi, tes visibilitées en ligne, que ce soit sur les trucs de bibliométrie, etc., enfin... Quand tu actualises de manière générale, c'est quand il y a une évaluation, quand c'est demandé, ou quand il y a une incitation ?

- Chercheuse : Oui. Oui.

- Enquêtrice : Tu n'as pas le réflexe de te dire : « J'ai fait telle chose, je vais aller actualiser en direct live sur ma page personnelle ou sur mon compte ORCID » ?

- Chercheuse : Je fais déjà ça sur le site que je tiens, plus le compte Twitter. Et c'est vrai qu'à la fin, c'est demandant quand même. **Et je privilégie ça et le compte Twitter pour être sûre de mailler un peu plus que juste les évaluateurs. Parce que l'idée, c'est des échanges scientifiques aussi.** Donc si je faisais les choses juste pour les évaluateurs, c'est sûr que ça, ça servirait à rien, parce qu'ils iraient pas forcément le voir. Mais en tous les cas, c'est hyper utile pour l'équipe.

Quand on est arrivés ici, il y avait un site qui était pas bien à jour et qui était juste sur un annuaire de l'université, il y avait pas vraiment de site. Et on s'est dit : « Bah on part, c'est dommage, les gens vont pas pouvoir suivre où on est ». Alors qu'on avait besoin de montrer qu'on était là et qu'il y avait une équipe. Donc c'est au moment de [X] qu'on a créé ce blog, site, voilà. Et que je tiens à jour [...] dès qu'il y a une publi. Par exemple, on fait des réunions où on lit un article en présent, et on en a une par semaine, donc toutes les semaines je raconte sur le site ce qu'on lit comme papier. **Les articles, les gens qui arrivent, les gens qui partent, les gens qui partent en congrès dans l'équipe. [...] Après on a un petit truc sur les gens, on a une petite page où on dit qui on est, qui est notre chanson préférée, blablabla. Et là c'est le fil d'info. [...] Et ça on le double sur Twitter pour la plupart.**

[...] C'est qu'il y a un petit peu plus que sur les sites institutionnels, donc ça montre un petit peu qui on est vraiment, en dehors de l'image institutionnelle. C'est intéressant par rapport à des étudiants juniors, comme ça ils ont plus d'infos aussi. C'est vraiment pour la visibilité, montrer ce qu'on fait. Et c'est vrai que il y a deux ans, on a eu un étudiant Erasmus de Turquie, qui est venu chez nous pendant deux mois. Et on savait, il a fait un très bon stage chez nous, c'était super. Et en fait, on savait pas à ce moment-là, mais il est assez influenceur avec TikTok, Insta, vraiment il a un nombre de followers hallucinants. Et depuis, en fait, on reçoit pas mal de demandes de stages de Turquie. Donc c'est vrai que c'est... Et on a régulièrement des gens qui disent : « Oui, j'ai vu sur votre site ». On demande souvent quand on a des gens qui nous sollicitent comment ils nous ont connus. Et c'est souvent par ce site là ou par cet influenceur turc, étudiant en médecine. Voilà. Et on met des petites choses un peu sur ce qui nous tient à cœur dans la recherche, la place des femmes, la diversité. Donc c'est des choses qui parlent aussi à l'extérieur. Et on le fait vraiment pour que les gens qui ont envie de nous trouver nous trouvent. Et pour les bonnes raisons.

(DR CNRS, province, F, SV, 46-56 ans, « investie numérique autonome »)

La tendance à ne pas considérer ORCID comme un espace de visibilité ou de présentation de soi prioritaire sur internet n'est certainement pas juste affaire de représentations. On peut supposer qu'elle résulte, ou a *minima* qu'elle s'inscrit, aussi

dans des logiques plus matérielles, techniques et algorithmiques. Nous avons pu en faire l'expérience : en tapant le nom propre des 21 enquêtés sur le moteur de recherche le plus utilisé de France et du monde, la page ORCID n'apparaît jamais dans les premiers résultats, voire elle n'apparaît pas du tout, quand bien même le chercheur ou la chercheuse détient un identifiant sur la plateforme, et quand bien même l'identifiant est très abondamment renseigné. Autrement dit, lorsqu'ils effectuent des recherches par nom propre sur des collègues à eux (ou lorsqu'ils tapent leur propre nom pour observer ce qui apparaît) à travers un moteur de recherche généraliste, il est peu probable que ces chercheurs aient identifié le site ORCID comme un pourvoyeur d'informations professionnelles, puisque le site est peu référencé.

Or, lorsqu'ils effectuent des recherches sur un ou une collègue (sur son parcours, ses thèmes de recherche, ou sur ses publications), les chercheurs rencontrés énoncent procéder de trois grands types de manière : une recherche nominative sur Google, une recherche nominative à partir du site de l'institution de rattachement de la personne (moins fréquemment), une recherche sur des sites de bases de données bibliographiques (Cairn, Pubmed) ou sur le moteur académique Google Scholar (lorsqu'il s'agit de chercher les publications de la personne).

On peut imaginer que cette faiblesse voire cette absence de référencement du site d'ORCID contribue à ne pas positionner cet INC comme un lieu légitime ou central de présentation de soi sur internet, et contribue à ce qu'il soit associé à des logiques institutionnelles, de coulisse, éloignées de retombées en matière de visibilité directe, à destination des pairs ou d'un public plus large. Aussi, il apparaît peu étonnant que les enquêtés peinent à se représenter cet identifiant comme un « CV » en ligne.

3.5.4 HAL versus les réseaux sociaux académiques

La recherche de visibilité directe, que les chercheurs rencontrés associent globalement aux réseaux sociaux académiques mais pas aux plateformes soutenues par les institutions telles que HAL ou ORCID, apparaît pour certains comme le moteur d'une dissonance entre discours et points de vue sur les outils numériques et utilisation réelle de ces derniers. En effet, parmi les enquêtés, plusieurs expliquent, comme a pu le noter Emile Gayoso dans sa comparaison des utilisations de HAL et d'Academia (Gayoso, 2021)³⁸, être théoriquement rétifs à l'existence de certaines interfaces (notamment ResearchGate et Academia) répondant à des intérêts privés et fonctionnant selon une logique commerciale et prédatrice, mais les utiliser parce qu'elles répondent de manière très pratique à leur recherche de visibilité, par contraste avec des outils qu'ils jugent plus éthiques ou plus ajustés à leurs valeurs, mais qui ne sont pas ou peu fréquentés et qu'ils jugent dès lors peu intéressants à investir. C'est ce qu'exprime par exemple ce MCF en SHS, qui se désigne lui-même comme un « *bon élève des GAFAM* » ayant « *intégré une espèce de logique algorithmique* » :

- *Enquêtrice : Et tu me dis donc que tu es présent sur énormément de plateformes. Autant, par exemple, pour les mails, tu fais attention à utiliser des serveurs sécurisés, etc. Autant, par exemple, est-ce que tu te poses la question avant de te créer un compte sur Academia avec le côté tout... commercial, toutes les logiques de tractation, de pub, etc. Est-ce que ça te questionne, ça ? Et est-ce que ça peut être un frein pour te créer un compte*

³⁸ Mais au nom de raisons qui sont moins unanimes que celles recensées par le chercheur dans sa campagne d'entretiens, nous y reviendrons dans la partie suivante.

sur une plateforme ? Ou bien la logique algorithmique, etc., l'emporte, et puis tu te dis, mieux vaut être présent ?

*- Chercheur : Ça dépend des moments, **mais là, je suis plutôt dans la logique de mieux vaut être présent.** Je ne sais pas ce que ça vaut. J'ai sans doute tort, mais sur Mastodon... Je sais ce que ça vaut, ça a de la valeur pour moi, que ça existe. J'aimerais bien que d'un coup il y ait tout l'ESR qui bascule dessus... Je serais heureux [rire]. **Mais à un moment donné, crier dans le désert, ça a ses limites. C'est ce que je disais à mes étudiants l'autre jour, le monde social est en nous et donc les algorithmes ça fait partie du monde social et on l'incorpore, on fait comme on peut. Moi je me considère comme anticapitaliste. J'ai du capitalisme en moi, je me considère comme féministe, j'ai du patriarcat en moi, comme antiraciste, et j'ai du racisme en moi sans doute, et ainsi de suite. Internationaliste mais j'ai sans doute de l'occidentalocentrisme en moi, et ainsi de suite.***

(MCF, université, région parisienne, H, SHS, 30-45 ans)

Plusieurs expriment la même dualité entre leur condamnation de principe et l'intérêt pratique qu'ils trouvent aux RSA. Ce professeur d'université explique par exemple comment il investit Academia pour sa propre visibilité, mais aussi, par les algorithmes de recommandation de la plateforme, comme un espace de décloisonnement de ses horizons scientifiques et de découverte de travaux, dans un périmètre transnational :

*Mais je peux, je peux pas dire le contraire c'est comme des fois bah tu vois... Bon j'en suis hyper conscient, mais c'est comme sur Amazon, tu vois moi je vais très peu sur Amazon, disons que je culpabilise d'aller sur Amazon, mais des fois je vais sur Amazon quand même. Parce que des fois tu as un truc, t'arrives pas [...] et en fin de compte ben ce que je peux dire quand même c'est que putain, mais j'ai découvert certains papiers parce que j'ai reçu un mail : « Vous avez lu ça », comme des fois sur Amazon. Moi je suis vraiment, je creuse à fond dans l'underground. Toute la musique que j'achète c'est parce que j'ai lu des chroniques papier avant, des chroniques de critique soit papier soit sur le net. [...] Ça m'est déjà arrivé une ou deux fois de recevoir des recommandations parce que... **Sur Academia des fois tu reçois un mail où ils te disent : « Untel a sorti l'article », et là tu vois l'article tu dis ah ouais mais je connaissais pas ce papier... C'est de l'international évidemment. Et moi j'ai découvert certains papiers sur Academia en fait »***

(PU, université, région parisienne, H, SHS, 46-56 ans)

D'autres, attachés au principe de l'ouverture et de la mise en circulation élargie des produits de la science (notamment des articles scientifiques), estiment que les RSA sont les moyens les plus efficaces de faire circuler la recherche du fait des fonctions de mise en réseau et de mise en relation qu'ils proposent. Pour ce chercheur, les RSA contribuent - plus que HAL - à l'idéal de l'ouverture de la science, quand bien même ils reposent sur des logiques peu respectueuses du droit :

Oui, oui, alors ResearchGate, j'étais super content le jour où j'ai vu ce truc-là exister, avec un côté un peu, je ne sais pas comment il faut dire.

*Irrespectueux quand même, parce qu'il y a **plein de documents qui sont mis en ligne sans accord de l'éditeur et tout ça**. Ça a été le cas pendant très longtemps et puis après il y a eu, je pense, des recours des éditeurs eux-mêmes pour que ça soit retiré, donc ça a été un petit peu régulé. Donc ça a été un petit peu sauvage au début, mais de mon point de vue, ça fait partie des outils qui ont fait avancer les choses, même si c'est encore une fois sauvage et pas respectueux. **Un peu comme le piratage MP3 a favorisé la diffusion de la musique en ligne. C'est triste de devoir dire ça, mais c'est l'idée que je me fais moi de ResearchGate**. Même si maintenant c'est rentré dans le rang en quelque sorte puisqu'on dépose un résumé, les références du document, le DOI et puis une version print ou postprint du document, ou éditeur s'il y a encore de l'éditeur. Donc ça s'est normalisé, ça n'a pas toujours été le cas. Mais en tout cas, ça a grandement accéléré la diffusion et les échanges et j'en étais ravi. C'est arrivé plus d'une fois d'avoir des contacts avec des collaborateurs, des collègues du monde entier, chinois, japonais, brésiliens, d'un peu partout mais sans avoir d'accroche autre que ResearchGate. **Le fait d'avoir cette vitrine entre guillemets fait qu'on va pouvoir tisser des liens à un niveau très très large, très rapidement voire sans effort, via un outil qui va à la fois permettre de créer des liens, susciter des connexions et permettre des échanges**. Donc ça c'était vraiment quelque chose d'intéressant. Alors après ça m'est arrivé par des circuits plus classiques d'avoir des liens avec des collègues : le papier qui est publié, on reçoit une question sur telle partie et puis la personne nous écrit par mail et l'échange se fait comme ça. Je pense que ça a été un facilitateur. Après qu'est-ce qu'il en sera à l'avenir ?*
(MCF HDR, université, province, H, SM, 46-56 ans)

Un autre élément susceptible de jouer comme un frein à l'appropriation des INC par contraste avec les RSA est celui de la prise en main technique des outils. Dans le discours de plusieurs chercheurs, et de façon redoublée lorsqu'ils expliquent se sentir démunis sur l'utilisation des outils numériques, l'interface de la plateforme HAL est présentée comme repoussoir. Ce chercheur en SHS explique ainsi avoir privilégié le RSA Academia à la plateforme HAL pour faire circuler et rendre disponible ses publications, avant de découvrir les logiques commerciales sur lesquelles repose ce réseau, qu'il utilise tout de même encore aujourd'hui comme un espace de stockage et de mise à disposition de certains de ses anciens travaux :

*Vers 2015, en fait j'essayais d'aller sur HAL mais c'était trop compliqué, c'était trop bureaucratique, en plus tu faisais une erreur tu n'arrivais jamais à l'effacer, « Ah oui non ça j'ai fait ça ah ouais mais non c'est marqué jusqu'à vos enfants et tout »... **Mais à un moment il y a eu Academia j'ai dit : « Ah bon bah Academia ça a l'air pas mal », c'était hyper simple. Donc j'ai commencé j'ai rentré genre 15 papiers, 15 papiers sur Academia et après six mois après j'ai eu : « Vous voulez savoir qui vous cite, prenez un abonnement premium »** et j'ai dit : « Ah ouais », mais non mais en fin de compte c'est la même chose pour d'autres trucs et tout. Du coup j'ai arrêté de mettre des trucs, donc en fait j'ai pas de trucs récents sur Academia, mais par contre quand les gens me demandent : « Ouais t'as le papier », je dis : « Ah bah celui-là il est sur Academia », je file le lien ...*
(PU, université, région parisienne, H, SHS, 46-56 ans)

On peut citer d'autres extraits d'entretien dans lesquels « l'expérience utilisateur » de la plateforme HAL est jugée déplorable, comme dans les propos de ce docteur en SHS en contrat postdoctoral travaillant souvent à domicile. « Contrarié de la visibilité numérique », se déclarant très peu intéressé par les technologies et dépourvu d'ancrage fixe au sein d'un laboratoire ou d'une structure de recherche, il ne dispose pas de ressources institutionnelles lui conférant un appui technique dans son environnement de travail pour résoudre les difficultés auxquelles le confronte l'utilisation de HAL. Ne faisant par ailleurs pas l'objet d'incitations régulières à utiliser cet outil (par-delà des incitations ponctuelles dans le cadre de démarches qu'il entreprend, comme lors d'un dépôt de projet auprès du CNRS), il considère HAL comme une plateforme hostile, ce qui se traduit dans son utilisation de la plateforme, où il n'a déposé que partiellement des notices sur ses différentes activités, et où il a très rarement été à l'origine d'un dépôt de document :

*[Après avoir expliqué que son réflexe, lorsqu'il a une nouvelle publication, est d'aller la déposer sur ResearchGate] Alors que tu vois, HAL, je crois qu'il y a plein de moments où je ne comprends toujours pas très bien comment ça marche. **En plus, ça me fait péter des câbles, t'as envie de dire : « Aidez-nous à comprendre sans déconner », parce que c'est indispensable.** Et moi y'a plein de moments, je suis là, je peux errer pendant une heure, enfin je veux faire un truc que je sais pas faire, ça me fait péter des câbles. Il y a des injonctions à devoir faire un truc, genre la campagne CNRS, c'est genre, il va falloir aller sur HAL, j'étais là ok alors je vais me mettre sur HAL. « Alors attends, il faut mettre les contenus, il faut prendre des autorisations à fond », c'est ultra compliqué de prendre une autorisation auprès d'une revue, symboliquement, écrire et tout. Donc, oui, là, ces outils là je les trouve franco-français... **Je les trouve compliqués, c'est pas du tout accueillant quand t'as pas un cadre institutionnel qui te permet de t'aider à le faire et quand t'es tout seul face à ça.***

(Postdoctorant, université, région parisienne, H, SHS, 30-45 ans)

Par contraste, l'espace numérique qu'il investit pour mettre à disposition ses travaux sur la scène numérique est le RSA ResearchGate. Comme les autres enquêtés déclarant s'investir dans cette plateforme, il souligne sa capacité à décroquer les opportunités d'échange scientifique, et à s'inscrire dans un périmètre transnational et transdisciplinaire :

*Academia j'ai commencé, mais ça m'avait l'air... J'ai préféré ResearchGate, parce que Academia c'est du démarchage économique tout le temps. Je crois que ça avait l'air... **ResearchGate avait l'air mieux. Et déjà, je me dis, ok, ça te permet d'avoir une visibilité internationale en fait, mieux qu'une page institutionnelle en français uniquement, parce que t'as l'impression que c'est un peu plus transversal au monde scientifique global, de tous les pays, que la page d'un labo que personne ne connaît en français.** Et donc, oui, là je me suis mis dans le truc et maintenant si j'ai une publication je vais la mettre sur ResearchGate.*

(Postdoctorant, université, région parisienne, H, SHS, 30-45 ans)

D'autres enquêtés, comme cette jeune MCF en SHS, pointent aussi ce qu'elles estiment être les désagréments d'utilisation liés à la plateforme HAL et les difficultés à se repérer et naviguer sur l'interface, mais expliquent s'y être pliées lorsqu'elles n'ont pas eu le choix, tout en conservant une forte réticence à l'ergonomie de la plateforme. Pour autant, cette jeune chercheuse ayant des appétences pour le numérique, des dispositions à la mise en ordre, et manifestant surtout une importante « bonne volonté institutionnelle » (cf. 2.2.1), elle a dépassé la seule incitation à créer des notices, et explique avoir profité d'une session de remplissage de son compte HAL pour se créer un CV sur l'interface, tout en se souvenant du temps de prise en main qu'il lui a fallu déployer pour apprivoiser l'interface :

*[au sujet de l'idHAL] Je pense que ça fait longtemps que je l'ai quand même. Je le tenais pas très à jour mais il y a eu l'évaluation HCERES de mon labo l'année dernière et donc il y a eu un encouragement vraiment répété et massif à mettre à jour son HAL parce que c'est grâce au HAL de chaque membre du labo qu'on a pu faire l'évaluation HCERES. **Après moi je l'avais déjà, j'utilisais déjà, c'est juste que c'est un outil qui a vraiment une ergonomie d'une médiocrité abyssale. Enfin c'est incompréhensible. Non mais vraiment, vraiment faut avoir le couteau sous la gorge pour se dire qu'on va essayer de faire quelque chose avec. Donc du coup je le tenais pas hyper à jour et j'y allais pas très souvent, et c'est quand j'ai dû le refaire pour le labo que du coup j'ai fait le CV HAL. J'ai essayé de comprendre un peu comment on lie l'identifiant avec d'autres trucs et y'a des choses qui marchent encore pas, enfin c'est pas hyper clair...** Parce que, tu sais, t'as des publis où il y a tout le monde mais t'es pas obligée de les faire apparaître sur ton profil... Donc là je crois que j'ai vaguement compris le principe, j'ai même mis un résumé descriptif de qui je suis dessus, enfin je l'ai bien renseigné tu vois, mais tu vois je l'ai pas mis à jour depuis l'année dernière.*

(MCF, université, région parisienne, F, SHS, 30-45 ans)

Dans d'autres discours encore, les défauts techniques de l'interface HAL sont notés, mais ne sont pas considérés comme des freins. Plusieurs personnes de notre échantillon sont dans ce cas de figure, notamment des chercheurs ou chercheuses en début de carrière ou en recherche de poste qui disposent d'un capital technique important (objectivable notamment par leur suivi de formations dédiées à l'utilisation de technologies numériques, leur maîtrise de logiciels complexes, leur goût pour l'apprentissage de nouveaux environnements numériques de travail, leur auto-désignation comme « intéressés par le numérique » leurs pratiques numériques à côté du travail : utilisation d'agendas en ligne, d'outils de synchronisation de l'activité). C'est par exemple le cas de cette postdoctorante en recherche active de poste, qui a développé un rapport routinisé à HAL depuis son doctorat dans une institution où la page personnelle était reliée à cette plateforme et qui, investissant le numérique dans une stratégie de maximisation des chances où elle tâche d'être présente partout, explique s'accommoder des faiblesses techniques qu'elle associe à HAL et tenir assidûment son compte :

Je la trouve moche [l'interface HAL] mais pas compliquée. Elle est pas bien foutue, c'est pas hyper ergonomique, enfin c'est un peu mieux maintenant qu'ils ont changé l'interface, mais j'ai quand même l'habitude de bidouiller, de mettre des choses en ligne, de structurer un site internet... Donc ça me fait pas trop peur.

(Postdoctorante, université, province, F, SHS, 30-45 ans)

Par ailleurs on peut aussi mentionner certaines fonctionnalités des RSA évoquées dans différents entretiens comme intéressantes et utiles, et qu'HAL ne propose pas. Les plateformes Academia ou ResearchGate disposent en effet d'une fonctionnalité permettant, lorsque l'on est intéressé par une publication dont le texte intégral n'est pas disponible sur la plateforme, de contacter l'auteur via un système de messagerie interne à la plateforme pour lui demander l'accès à celui-ci, sans avoir à passer par une recherche d'adresse mail en dehors de l'interface.

En matière d'ouverture des produits de la recherche, ces plateformes comblent ainsi une sorte de manque et proposent une solution intermédiaire : faciliter et rendre possible la circulation de textes sans pour autant reposer sur leur dépôt public lorsque celui-ci n'est pas autorisé par l'éditeur. HAL n'étant pas un réseau social mais une archive ouverte et un entrepôt de données, et l'interface étant dépourvue de messagerie interne, en matière de circulation des produits de la recherche, elle n'offre donc pas d'intermédiaire entre la notice sans dépôt de document et le dépôt de document sans filtre en libre accès :

*- Chercheuse : Nous quand on est à [organisme de recherche dans lequel elle a fait sa thèse] on dépose la publi avec HAL. Enfin je sais pas s'ils le font tous mais moi du coup je le fais. Bon après j'avais un encadrant qui faisait ça donc du coup voilà j'ai été amenée à le faire, en déposant le PDF. Après je dois avoir un article peut-être qui est en open access donc ils ont accès au PDF mais les autres pas forcément, parce que c'est plus cher quand on publie en open access. **Et du coup moi j'ai une page sur ResearchGate et là les scientifiques ils peuvent te demander de leur envoyer le PDF en privé. Parce qu'ils savent qu'on met la liste de nos publiés. Ils voient le résumé mais ils n'ont pas forcément accès et donc ils doivent faire une demande sur le profil pour avoir accès au PDF. Après c'est à la bonne volonté du chercheur de l'envoyer ou pas mais du coup je laisse mon compte sur ResearchGate pour ça quoi.***

- Enquêtrice : Pour pouvoir envoyer des articles qui sont pas en open access et les faire circuler, les faire connaître ?

- Chercheuse : Ouais.

(Postdoctorante, université, États-Unis, F, SV, moins de 30 ans)

3.5.5 ORCID, un outil techniquement et théoriquement ajusté à des attentes variées

Si nous avons vu que beaucoup de chercheurs rencontrés font un usage instrumental, faible ou ponctuel d'ORCID et de HAL, sans se les approprier ou y naviguer, ces deux plateformes présentent des fonctionnalités qui, en théorie et sur le plan purement technique, pourraient s'avérer ajustées pour répondre aux besoins ou attentes exprimés par plusieurs chercheurs que nous avons rencontrés en matière de visibilité

numérique. Si l'on fait fi de tous les éléments que nous venons d'évoquer, à savoir la tendance à attribuer une plus forte légitimité et crédibilité à la page institutionnelle pour représenter son identité scientifique (celle-ci est en quelque sorte garante de l'appartenance à l'institution), la tendance à considérer qu'ORCID et HAL ne sont pas des espaces visibles, la tendance à déprécier leur interface technique, la tendance à préférer les RSA ou les outils développés par les firmes multinationales pour maximiser sa visibilité, la tendance à ne pas percevoir l'intérêt de l'interopérabilité... On peut faire ressortir différents « avantages comparatifs » que présentent ces deux plateformes par rapport aux autres espaces de visibilité numérique, autrement dit ce que les sociologues du numérique appelleraient la « valeur ajoutée » (Boboc, 2017) liée à ORCID et HAL.

D'abord, ORCID et HAL sont des outils sur lesquels le chercheur ou la chercheuse a la main : plusieurs enquêtés sont affiliés à des institutions sur les sites desquelles ils ou elles disposent d'une page personnelle, mais dont ils ne sont pas les gestionnaires directs. L'existence d'intermédiaires dans la gestion de ces espaces en ligne peut entraver la rapidité avec laquelle ils actualisent les informations les concernant, par exemple suite à une nouvelle publication. C'est par exemple le cas de cette chercheuse. Elle estime que sa page institutionnelle est l'espace numérique qui la « représente » le mieux auprès de ses pairs disciplinaires, et c'est à cet espace numérique qu'elle attribue le plus d'importance. Mais lorsqu'elle a une nouvelle activité, c'est sur son CV dans les dossiers locaux de son ordinateur, puis sur HAL, qu'elle actualise le plus immédiatement l'information. En effet, n'ayant pas la possibilité d'intervenir directement sur sa page institutionnelle, et pour éviter de trop solliciter la chargée de communication de son laboratoire en charge d'actualiser cette page, elle attend d'avoir plusieurs éléments à lui communiquer avant de la solliciter :

Ouais c'est ça tu vois par exemple si je sais que j'ai plusieurs actualités qui vont venir dans les mois qui viennent je vais attendre la dernière pour pas surcharger la collègue [...]. Si c'était moi qui l'administrerais c'est la première chose que je ferais après avoir mis mon CV à jour sur mon ordi. C'est ça que je ferais en fait c'est sûr, c'est juste que là ça sert à rien et puis à un moment faut aussi... Enfin là je suis plus en recherche de poste, donc j'essaie aussi de me détendre.

(MCF, université, région parisienne, F, SHS, 30-45 ans)

Plusieurs des personnes rencontrées au cours de l'enquête présentent ce problème de visibilité. Cela concerne les personnes qui n'ont pas d'affiliation institutionnelle stabilisée (postdoctorants, chercheurs ou chercheuses dans le privé), mais aussi certains titulaires dont les institutions de rattachement ne proposent pas de véritable espace de visibilité numérique fonctionnel :

Tu vois, j'ai même pas un CV en ligne sur HAL, j'ai rien. Donc, faut que je fasse ça quand j'aurai le temps. Surtout qu'au labo là on n'a pas du tout de page personnelle bien faite. Le site du labo il est merdique, il n'est pas du tout mis à jour, il y a personne qui s'en occupe. Donc il faut que je trouve un autre moyen de juste avoir une page claire sur ce que je fais, sur mes recherches quoi. Mais ça, je me le dis depuis le début de

l'année, qu'il faut que je fasse ça, qu'il faut que je prenne le temps. Je sais pas si... Je sais pas quand est-ce que j'aurai le temps...
(MCF, université, province, F, SHS, 30-45 ans)

Cette jeune MCF, en pleine prise de poste, exposée à une charge considérable de travail ne lui laissant pas de temps pour se consacrer à sa présence numérique, considère ce travail comme trop chronophage. Elle voit la multiplicité des INC et des espaces de visibilité possibles comme une source potentielle de déperdition d'énergie. Durant l'entretien, elle exprime son souhait de concentrer son énergie sur un seul et unique espace. N'accordant qu'une faible légitimité et un faible intérêt à ORCID car elle considère qu'il n'est pas consulté par les membres de sa discipline, elle identifie HAL comme l'espace le plus à même d'assurer ce rôle pivot :

- Chercheuse : Je cherche une solution pour avoir une page à jour quelque part. Je pense que HAL, c'est pas mal pour ça, avec un espèce de CV en ligne. [...]

*- Enquêtrice : Donc tu disais qu'il n'y a pas d'interface qui existe à [institution où elle est en poste actuellement] pour vous présenter... Et tu n'as jamais pensé à te faire un carnet Hypothèse ou un blog ou une page sur une interface qui soit autre... **Ce serait quoi, l'idée première que tu aurais si tu devais te créer un espace autonome ou une page hormis [son institution actuelle] ?***

*- Chercheuse : **Je crois que ce serait HAL.** Mais aussi parce qu'en fait, si tu mets à jour toutes tes publis et tout, j'ai l'impression que ça... Enfin je sais pas parce que je ne l'ai pas encore fait, mais **j'ai l'impression que ça génère assez automatiquement tes références...** **Si tout est centralisé à un même endroit, ça me paraît intéressant. Comme ça, tu as juste un truc à mettre à jour, ça prend moins de temps.** Parce que si tu as ton carnet Hypothèse à côté, il faut quand même aussi que tu renseignes HAL parce que t'es incité par ton labo. Là, on a reçu un mail encore de l'université pour le faire. Du coup, **mettre à jour plein de trucs, en fait moi je sais que ça ne va pas le faire.** Enfin, ce ne sera jamais vraiment à jour. Alors que si j'ai un seul truc à mettre à jour et que je m'y tiens, je le ferai, je pense.*
(MCF, université, province, F, SHS, 30-45 ans)

Cet atout comme espace de présentation de soi autonome et pérenne peut aussi s'avérer intéressant pour des chercheurs ou chercheuses qui seront bientôt confrontés à la disparition de leurs espaces de visibilité institutionnels. En effet, parmi les enquêtés, on constate que le chercheur le plus investi dans son utilisation d'ORCID, qui en parle avec le plus d'intérêt et de ferveur, si nous avons vu la multiplicité des éléments qui le rendent « ajusté » au projet politique et technique que porte l'identifiant, se trouve aussi être à la retraite depuis quelques années, et dépourvu de page de profil sur un site institutionnel.

Dans le même ordre d'idée, lorsque nous discutons, en entretien, avec une chercheuse dont la retraite approche et qui, entretenant un rapport vocationnel et identitaire à son travail, n'envisage pas d'arrêter de travailler, celle-ci, détachée de la visibilité numérique (voir partie 2) qui pour l'instant déconsidère ORCID, se projette dans les années qui suivront et reconsidère son propos. Au cours de la discussion, elle se met à envisager ORCID comme un espace possible pour continuer à « exister »

et à être identifiée sur la scène numérique en tant que chercheuse, et donc pour pouvoir rester repérable, notamment dans les activités d'expertise qu'elle entend continuer à mener lorsqu'elle sera à la retraite.

Toujours sur ce registre, un autre avantage potentiel de cet INC, même s'il n'est pas toujours explicitement identifié comme tel par les chercheurs, est son caractère à la fois complet et cadré. En effet, cet espace de visibilité scientifique est, comme d'autres espaces de présentation de soi en ligne (telles les pages institutionnelles dans la plupart des laboratoires par exemple), organisé en un ensemble de rubriques préexistantes (voir 3.2). S'il peut y avoir une dimension stratégique à renseigner ou pas certaines rubriques, la structure des profils sur cette interface apporte un cadre au chercheur. Cela réduit sa marge de liberté dans la présentation de soi, davantage que d'autres espaces de présentation de soi plus « ouverts », moins formellement balisés, dont la structure repose sur une rédaction textuelle et sur un ordre à construire personnellement. Or cette « liberté » et l'absence de cadres prédéfinis de présentation de soi et de mise en ordre de ses activités, telle que celle induite par le format du blog, du site personnel, ou, par-delà la scène internet, par l'exercice du CV académique (pour lequel il n'y a pas de règles standardisées et formelles, même s'il y a des normes et des codes) peuvent constituer une source d'inquiétude pour des chercheurs souhaitant faire connaître leurs travaux et disposer d'un espace de visibilité numérique, mais en quête d'une manière standardisée et impersonnelle de le faire, pour éviter de prendre le risque de commettre un impair symbolique dans la manière d'organiser et mettre en scène leur profil. C'est par exemple le cas de ce postdoctorant sans statut et ancrage institutionnel fixe, qui fait partie de la catégorie des « contrariés de la visibilité numérique » (voir partie 1). Pour lui, en termes d'espaces de visibilité numérique, le modèle de la page institutionnelle, qui fonctionne souvent par rubriques (publications, communications, mots-clés, etc.), est le moins exposant, le plus rassurant, car le cadre est standardisé. Actuellement dépourvu d'affiliation institutionnelle dans une structure offrant des profils de chercheurs en ligne, il ne dispose d'aucun espace de visibilité numérique à son nom. Distinguant un CV, que l'on adresse à des personnes ciblées dans un cadre ciblé, et une présentation de soi sur la scène numérique, que l'on adresse à un public indéfini et large et qui nous expose davantage au regard des autres, il explique appréhender l'espèce de prise de risque symbolique qu'implique le fait de se créer un espace personnel sur internet lorsqu'il n'y a pas de cadre pré-établi :

- *Enquêtrice : Et donc ce CV là, que tu envoies dans le cadre de candidatures, tu n'as pas pensé à le mettre en ligne, à rendre le PDF accessible sur internet, pour avoir une visibilité en ligne à défaut de page institutionnelle ?*

- *Chercheur : [...] Mais clairement **si je devais mettre mon CV en ligne là je pense que j'angoisserais un peu pour me dire : « Faudrait que je fasse un vrai CV bien »**, parce que là mon CV, dont je vois bien qu'il est un peu nul, le mettre en téléchargement là, j'assumerais pas. Faudrait que je passe un moment pour faire un vrai CV bien quoi. **Alors qu'une page institutionnelle, le cadre est fait, t'as moins la main...** [...] Et en plus il y a un **côté intimidant, parce qu'internet, c'est vraiment une présentation de toi collégiale, tandis qu'un CV, tu fais une présentation de toi adressée à des gens.** [...] Et là, vraiment, tu dois assumer, vraiment du point de vue universitaire, de faire une présentation de toi qui est conforme aux enjeux du champ quelque part. »*

(Postdoctorant, université, région parisienne, H, SHS, 30-45 ans)

Dans ce contexte, et pour un chercheur tel que lui qui associe la visibilité numérique à de nombreux enjeux symboliques, un profil sur un INC tel qu'ORCID pourrait constituer un espace de présentation de soi rassurant par son caractère peu personnalisé. Lorsque, dans la discussion, nous lui exposons les usages prescrits de l'outil ORCID, ce dernier, qui ne connaissait pas l'INC, explique l'intérêt qu'il peut y voir, en rapportant, comme les utilisateurs accommodés d'ORCID (3.2.2), ce profil aux logiques d'évaluation dans lesquelles il est pris :

[Après avoir écouté le récapitulatif des fonctionnalités offertes par ORCID] *Ouais, donc c'est un moyen de t'évaluer proprement [rire]. S'il y a de l'évaluation, il vaut mieux quelque part qu'elle vienne d'un truc qui te permette de mettre cartes sur table quoi. [...] En fait si on compare avec la situation du CV, où tout le monde doit bricoler ça de manière artistique, et à partir du moment où on prend au sérieux le fait qu'il y a de l'évaluation, que ça existe, que ça structure notre champ, et qu'on la fait à ce point-là en bricolant comme on voudrait, je crois que je trouve pas ça différent et il vaut mieux que les règles soient claires. Enfin moi l'implicite c'est un des trucs qui m'agace le plus.*

(Postdoctorant, université, région parisienne, H, SHS, 30-45 ans)

Si l'on oublie qu'ORCID se voit globalement attribuer une faible légitimité en matière de visibilité directe pour les raisons déclinées précédemment (2.5.2), sur le plan purement technique, cet outil peut donc présenter des avantages « faute de mieux » pour des chercheurs ne disposant pas d'espace institutionnel standardisé de présentation d'eux-mêmes : sa logique de classement est codifiée et normée, elle n'est pas tributaire des choix de présentation (et d'organisation) des chercheurs, et peut en cela rassurer ceux qui craignent l'exposition ou le faux pas symbolique.

Plusieurs chercheurs et chercheuses parmi ceux rencontrés, notamment en sciences du vivant dans notre population d'enquête, identifient spontanément un autre atout d'ORCID, à savoir celui de gérer les situations d'homonymie :

J'ai conservé mon nom de jeune fille. À la fois vraiment par choix, par envie, et aussi parce que du coup il a une visibilité qui est quand même assez facile, j'ai quasiment aucun homonyme, donc je ne suis pas quelqu'un où c'est difficile de trouver. Et puis je mets tout sur PubMed parce que ma thématique fait que tout est sur PubMed, mais c'est vrai que je vois des fois des archéos, des gens en sciences sociales, des gens qui ont des noms avec beaucoup d'homonymes. Je pense que si ça avait été mon cas, j'aurais fait un effort pour qu'il y ait vraiment un endroit où, clairement, je liste les choses qui ne sont que mes publiés. Mais bon, moi, entre mon domaine de recherche et mon nom, c'est quand même assez simple d'avoir une vue exhaustive de ce que je fais...

(CR CNRS, province, F, SV, 30-45 ans)

De manière assez rare dans les entretiens, mais toutefois notable, la « pérennité » garantie par les institutions concernant les outils HAL et ORCID est un argument repéré, (et un atout invoqué) spontanément par certains chercheurs :

*[Au sujet de HAL] Ouais je me dis que c'est un gros investissement cette plateforme, ça va durer, je vois bien toutes les institutions qui sont autour. Peut-être un jour il y aura autre chose mais ça c'est... Ce sera actualisé, mis à jour. **Et c'est quand même encouragé par le CNRS, l'université. Donc moi, là je fais confiance***
(MCF, université, province, H, SHS, 46-56 ans)

Parmi les autres moteurs potentiels à la prise en main des outils HAL et ORCID, on peut citer un avantage qu'ils présentent comparativement à d'autres identifiants ou d'autres plateformes : ne s'inscrivant pas dans un projet à but lucratif, ils n'incluent pas de démarchage des utilisateurs et ne proposent pas de fonctionnalités payantes. Ce point peut contribuer tant sur le plan pratique que symbolique à faciliter l'adhésion des utilisateurs. En effet, et par contraste, les sollicitations de type publicitaire, envoyées de façon régulière (et jugées « intempestives » par beaucoup d'enquêtés) par certaines plateformes appartenant à des entreprises privées comme Academia, sont souvent perçues très négativement par les chercheurs, comme des formes de « racolage » qui encombrant leurs boîtes mail. Ces notes prises lors d'une session de formation aux INC à destination des chercheurs témoignent de l'effet repoussoir que peuvent produire les envois de mails répétés des RSA à destination des chercheurs (et donc par contraste, de l'accueil positif qui peut être réservé à des outils comme HAL ou ORCID dépourvus de sollicitations commerciales) :

-
- *Animateur de la formation (réfèrent science ouverte de l'université) : Le gros problème d'ORCID, c'est que souvent les gens oublient qu'ils ont déjà un ORCID. Ils en créent un nouveau parce que l'ANR ou un éditeur leur demande, et ils se retrouvent avec deux identifiants et ça fiche en l'air la base de données. Ça met du désordre dans une base dont le but est que chaque personne ait un identifiant unique.*
 - *Femme, PU en sciences politiques : Alors comment on fait en cas de doublon ?*
 - *Animateur de la formation : On fusionne, mais bon c'est un travail à faire. Et quand vous remplissez, mettez peut-être plus une adresse mail personnelle : sinon il peut y avoir des problèmes quand les gens changent d'établissement et ne peuvent plus se connecter, et ne reçoivent pas le mail qui propose de changer de mot de passe. Donc je conseille de choisir plutôt une adresse perso même si on peut rajouter une adresse mail après.*
 - *Femme, PU en sciences politiques : Oui mais après, est ce qu'ils nous inondent de mails ou pas ?*
 - *Ingénieure de recherche, référente science ouverte de son unité de recherche : Parfois il y a des notifications qui vous demandent de valider que ce travail est bien de vous, mais c'est pas du marketing publicitaire c'est vraiment une demande d'identifier vos potentiels travaux.*
 - *Femme, PU en sciences politiques : Ok, bon ça va.*

(Notes d'observation prises durant une session de formation aux identifiants numériques chercheurs, université de province, avril 2024).

Quand bien même certains persistent à utiliser les RSA pour les raisons évoquées plus haut, le caractère commercial de ces derniers peut en conduire d'autres à abandonner ces outils, au profit de leur homologue institutionnel et national en matière de dépôt de documents, à savoir HAL :

*Academia, je crois que je m'étais connectée très vite au début de ma thèse et ça ne m'a pas plu du tout dès le début, je ne m'y suis jamais mise. Je crois que dès le début, j'avais dû comprendre ou on avait dû me dire que ça protégeait pas du tout les textes que tu y mettais et que c'était quand même des intérêts privés. **Donc moi, j'ai vraiment été team HAL dès le début et j'ai fait que HAL en me disant que du coup, en fait, Academia ça me semblait vraiment complètement redondant avec HAL. Sauf que HAL, il y avait le côté public du coup et protégé. Là, pour le coup, HAL, j'ai vraiment toujours fait super confiance et tout ça, quoi.***

(Chercheuse, structure privée, province, F, SHS, 30-45 ans)

Emile Gayoso, dans un article comparant les utilisations de HAL et du RSA Academia par les chercheurs à partir d'une quinzaine d'entretiens semi-directifs avec des chercheurs appartenant à des disciplines relevant des humanités (géographie, études littéraires et économie-gestion), concluait à l'existence d'un « consensus critique au sujet d'Academia » chez les chercheurs. Il décrit ainsi l'intégralité des membres de sa population d'enquête comme très critiques vis-à-vis des RSA, et par contraste très favorables, en discours et en principe, à la plateforme HAL, qui ferait pour eux « figure d'outil vertueux de mise à disposition de la recherche ». Dans notre population d'enquête, les chercheurs tendanciellement les plus « critiques », qui s'attachent le plus au mode de gestion (public ou privé) de l'outil qu'ils utilisent, et à des arguments de principe (condamnation des logiques économiques, du non-respect des droits de publication, etc.) sont les chercheurs en SHS.

En sciences du vivant, moins souvent que des critères économiques ou idéologiques, un des arguments souvent ressortis des entretiens pour critiquer les RSA (et notamment ResearchGate) est, comme cela a pu être reproché à HAL dans d'autres entretiens, le côté « fourre-tout » de la présentation des travaux sur la plateforme, où l'on distingue difficilement une publication, une communication, un texte en version pré-éditée, etc :

Alors ça, ResearchGate, je n'ai pas de compte. Enfin, si je dois en avoir un, mais vraiment, il faudrait que je l'enlève, parce que je n'aime pas avoir des annonces numériques. C'est vraiment de l'espace pour rien. Je n'aime pas ResearchGate, franchement, je comprends rien. On ne sait pas si c'est publié, pas publié, les figures, j'aime pas du tout ce... Je ne m'en sers pas, ça me sert à rien. Soit les trucs sont publiés, soit ils sont en preprint, soit je vais discuter avec la personne, mais voilà, je trouve que c'est un espèce de fourre-tout de choses, où on confond des conférences, des papiers, du en cours, je trouve pas que ça apporte une visibilité facile. En plus quand je me

suis inscrite j'ai reçu plein de demandes de messages de gens. Les réseaux sociaux c'est vraiment pas mon truc. Donc si c'est pour avoir des notifications toutes les deux secondes... Ça m'a très très vite gonflée. Donc je l'ai maintenu un certain temps. La seule raison pour laquelle je l'ai fait, c'est parce que comme quand même je bosse avec des gens d'Asie centrale, avec des gens d'Afrique, je sais qu'ils n'ont pas tous accès aux papiers et que mine de rien, il y a quand même des gens de partout dans le monde qui des fois demandent « Ah, est-ce que vous pouvez m'envoyer le PDF de ça ? ». Donc voilà, pour l'éthique de l'open science, j'ai envoyé les papiers individuellement à ces personnes-là qui m'ont demandé. Mais franchement, les gens le font aussi par mail. Ils me demandent aussi des PDF par mail et ça me va très bien comme ça. Je préfère répondre à un mail que de checker mes notifications. Il y a trop de notifications, donc je me suis complètement perdue sur ResearchGate.

(CR CNRS, province, F, SV, 30-45 ans)

Pour terminer, ce chercheur oppose par exemple ORCID et sa page institutionnelle d'un côté, auxquels il attribue une forme de crédibilité institutionnelle, et les RSA comme ResearchGate de l'autre côté, qu'il utilise à l'occasion mais ne fait jamais figurer dans ses CV ou ses candidatures. Interrogé sur les raisons pour lesquelles il considère ORCID comme une bonne vitrine dans le cadre de ces démarches - par contraste avec les RSA -, il met en avant le côté « épuré » de l'interface du premier, qui joue pour lui comme indice de confiance. Il explique aussi ne pas être sensible à la question de l'origine des outils qu'il utilise, des formes de gestion dont ils dépendent, et des idéologies dont ils sont porteurs. Dans sa situation, ORCID semble surtout doté, par l'ergonomie de son interface (mais aussi et surtout par la routinisation de son utilisation dans le domaine disciplinaire du chercheur, qui contribue à présenter l'outil comme légitime), d'une symbolique « sérieuse » et ascétique :

- Chercheur : Concrètement quand je dépose des projets, je mets mon lien ORCID, même pas ResearchGate, et je mets le lien de ma page sur le site de [son unité de recherche] et donc les deux sont à jour.

- Enquêtrice : D'accord donc ces deux espaces-là qui sont à vitrine...

- Chercheur : C'est ça, pour les articles et pour les projets acceptés.

- Enquêtrice : Et pourquoi tu mets pas un lien vers ton profil ResearchGate dans ces documents-là ?

- Chercheur : Je ne sais pas, mais instinctivement ça me paraît moins scientifique et moins précis. C'est peut-être très très bête ce que je dis, mais je sais pas, peut-être le fait qu'on puisse communiquer, qu'il y ait plein de questions dessus, ça paraît moins formel, plus réseau social, et ça me plaît moins, c'est peut-être ça.

- Enquêtrice : Et la question privé/public des interfaces, puisque ResearchGate c'est pas porté par une institution, c'est une plateforme privée, tandis que ta page institutionnelle et ORCID c'est...

- Chercheur : Je ne sais pas du tout. Et ORCID c'est comment ?

- Enquêtrice : ORCID c'est un consortium à but non lucratif mais qui est financé par différentes universités...

- Chercheur : Ouais non je me pose pas de question à ce niveau-là, moi c'est plutôt le côté réseau social et cetera, ça me paraît moins formel moins carré.
(MCF HDR, université, province, H, SV, 30-45 ans)

On peut imaginer, même si le chercheur ne fait pas ces liens-là, que l'utilisation et la mention d'ORCID par une pluralité d'interlocuteurs avec lesquels il interagit dans le cadre de son travail (éditeurs, procédures de dépôt de projet, bibliothèques universitaires, laboratoires, autres chercheurs de sa discipline...) contribue à cette légitimation symbolique de l'outil, qu'il utilise sans se poser de questions, comme un « déjà là » avec lequel composer.

Conclusion

Ce rapport résulte d'une enquête par entretiens approfondis menée auprès de 21 chercheurs et chercheuses dont 10 en sciences du vivant et 11 en sciences humaines et sociales. À partir de l'analyse de leurs cas, nous avons d'abord caractérisé différents **rapports à la visibilité numérique**, en construisant une typologie rendant compte de la façon dont les personnes rencontrées utilisent et investissent les identifiants chercheurs, mais aussi les réseaux socio-numériques (académiques ou généralistes), et plus largement les autres espaces de visibilité à leur disposition. Nous avons distingué les « maximalistes de la présence numérique », les « investis numériques autonomes », les « minimalistes qui jouent le jeu de l'institution », les « contrariés » et les « détachés » de la visibilité numérique.

Nous sommes ensuite revenus en détails sur les **utilisations, les usages et les perceptions** des **INC ORCID et IdHAL** par les chercheurs et chercheuses rencontrés. L'objectif était d'incarner les tendances établies de manière chiffrée par le volet questionnaire de ce projet. Nous avons distingué des usages et des appropriations « fortes » des INC, et des utilisations plus « faibles », en soulignant leur plus ou moins grand ajustement aux usages prescrits par les développeurs des outils et par les politiques publiques de la recherche. Certains chercheurs **se sont appropriés ces outils et les ont intégrés à la pratique ordinaire** (déposer une notice HAL à chaque fois que l'on publie quelque chose, déposer les textes soi-même sur la plateforme ; alimenter son compte ORCID à chaque nouvelle activité ; insérer son INC dans d'autres espaces de visibilité - le CV, la signature des mails, la page institutionnelle). D'autres entretiennent à ces derniers un rapport plus **instrumental, discontinu et contraint**, en les alimentant par salves en vue d'une échéance institutionnelle incontournable, ou en les créant suite à une sollicitation extérieure sans les alimenter par la suite. En filigrane, cette enquête souligne combien la contribution des identifiants chercheurs à la « visibilité numérique » des chercheurs et de leurs travaux, loin d'être un sujet perçu, défini ou investi de façon unanime par les premiers concernés, repose sur des protagonistes, des activités, ou encore des mécanismes d'appariement informatique, qui opèrent « **en coulisse** ».

Les pratiques recensées dans cette seconde partie fournissent un ensemble d'éléments pouvant être remobilisés dans une démarche visant à réduire les freins à l'utilisation des outils ORCID et HAL : difficulté à se repérer dans une offre d'identifiants pléthorique, fonctionnalités techniques permises par certains RSA et non par HAL, faiblesse du référencement d'ORCID sur les moteurs de recherche, interface utilisateur jugée bureaucratique, etc. Cependant, les logiques qui maintiennent des chercheurs éloignés des INC ne sont pas uniquement techniques, elles sont aussi structurelles. Ainsi, en rapportant les usages relatés par les chercheurs à leurs profils, leurs rapports aux INC ont été mis en relation avec leurs conditions d'exercice, les positions qu'ils occupent dans le champ académique, mais aussi parfois avec leurs trajectoires, leurs rapports au travail et leurs rapports au monde plus généraux. Pour conclure, nous voudrions donc faire ressortir quelques **enseignements transversaux** pouvant être tirés de cette recherche sociologique exploratoire quand il s'agit de questionner les rapports **différenciés des chercheurs et chercheuses aux outils de visibilité numérique**, et notamment aux outils IdHAL et ORCID dont l'utilisation est aujourd'hui prescrite par les politiques publiques de l'ESR en France.

D'abord, il apparaît que l'utilisation de ces outils est très liée au **degré d'encadrement institutionnel** dont ils font l'objet. Plus ce cadre est contraint (nécessité de passer par

un HAL ou ORCID pour alimenter un rapport d'activité, pour mettre à jour une page institutionnelle, etc.), plus les chercheurs et chercheuses sont enjoins à utiliser les INC, *a minima* de façon purement instrumentale : par salves, seulement quand c'est obligatoire. Outre les obligations ou les incitations émises par l'institution, les « conditions socio-organisationnelles » (Benedetto Meyer & Boboc, 2021, p. 58) d'exercice jouent aussi dans les ressources mises à la disposition des chercheurs : des personnels en charge d'accompagner les chercheurs dans le dépôt de leurs notices ou la création de leurs INC, des personnels en charge de les former à ces outils, ou des personnels dont une partie du travail consiste à prendre en charge le référencement de la production des chercheurs au sein des institutions. On observe d'ailleurs que, si l'on se place du point de vue de l'institution, la manière la plus sûre d'avoir des INC remplis et tenus à jour est d'en faire une tâche spécifiquement assignée à une personne rémunérée et recrutée pour travailler en appui à la recherche. Plusieurs de nos enquêtés, dont les INC étaient très remplis sur des périodes données, expliquent qu'ils ne sont pas responsables de ce référencement et que cette tâche a été assurée par une personne ayant un statut de BIATSS, recrutée temporairement ou occupant un poste stabilisé dans l'institution, pour mettre à jour tous les comptes HAL des membres du collectif de recherche, en vue par exemple d'un rapport HCERES. Si l'on se place du point de vue des chercheurs, l'incitation à se créer un INC et à le tenir à jour est souvent associée à une tâche de plus dans un quotidien de travail chronophage et éclaté, et la propension à se saisir de cette incitation apparaît très variable. Plus largement, pour plusieurs personnes rencontrées, ne pas accorder trop de temps à travailler sa présence en ligne est considéré comme un garde-fou contre le récurrent sentiment de débordement professionnel, mais aussi contre l'emprise temporelle, morale et intellectuelle du métier de chercheur ou d'enseignant-chercheur (Bodin et al., 2018).

À partir des cas et situations explorées dans le rapport, on peut formuler des hypothèses concernant les **vecteurs de variation dans l'utilisation et l'appropriation des INC**, tout en gardant à l'esprit qu'aucune n'est suffisante pour épuiser la compréhension de cette variété, laquelle relève de logiques entremêlées. Commençons par revenir sur les hypothèses liées aux éléments les plus objectifs et mesurables pour terminer par les plus indirectes et symboliques.

Conformément aux résultats du premier volet de l'enquête, et en continuité avec le constat sociologique répété selon lequel la discipline est un principe organisateur de clivages au sein du monde de l'ESR (Barrier & Picard, 2020), **l'appartenance disciplinaire** semble produire des effets sur le rapport aux INC des enquêtés. En sciences du vivant, discipline qui s'inscrit dans un espace scientifique de référence plus internationalisé que les SHS, où le financement de la recherche sur projet, - et donc la recherche de financements - est une constituante routinisée du travail, détenir un INC ORCID (INC international, réclamé par des éditeurs internationaux et en passe de devenir un standard dans la procédure de réponse à des appels à projets), semble considéré comme une norme professionnelle, quand bien même son utilisation n'est pas régulière ou appropriée. En SHS, discipline dont la pratique s'inscrit dans un espace de référence moins internationalisé et où la culture du financement par projet est plus récente et plus disputée (Giry & Schultz, 2017), l'INC ORCID apparaît plus obscur aux chercheurs rencontrés, et peu lui attribuent un intérêt autre

qu'instrumental. L'INC IdHAL est plus connu et reconnu dans ce groupe disciplinaire, d'autant que peuvent lui être attribuées des symboliques perçues positivement (notamment le fait qu'HAL soit administré par des institutions publiques de l'ESR), quand bien même son intérêt direct en matière de visibilité numérique peut être jugé faible ou ne pas être perçu, ou son interface utilisateur jugée techniquement rebutante. Ce faisant, les chercheurs les plus investis dans leur visibilité numérique ont tendance, qu'ils relèvent des sciences humaines et sociales ou des sciences du vivant, à doubler leur présence numérique sur ces INC d'une présence sur des réseaux sociaux académiques ou généralistes, qu'ils identifient plus nettement comme des espaces de visibilité numérique. En effet, les enquêtés, lorsqu'ils veulent œuvrer activement à leur visibilité, disent préférer être présents sur des plateformes qu'ils estiment susceptibles d'être directement consultées par des pairs (peu se soucient du caractère « interopérable » des INC, car peu perçoivent la manière dont « en coulisse » et indirectement, ces outils peuvent encourager leur référencement).

Le **degré d'intégration institutionnelle** et d'insertion quotidienne dans des sociabilités professionnelles des chercheurs ne garantit ni la détention d'un INC (la politique de l'institution apparaît comme le critère le plus déterminant en la matière), ni son appropriation. Cependant, cela l'encourage : certains récits de la découverte des INC relatés en entretien montrent qu'être membre « de plein droit » d'une institution (doctorant, chercheur ou enseignant-chercheur), y occuper un bureau et y avoir des sociabilités quotidiennes ou régulières, en recevoir les mails, être exposé à une offre de formation... Constituent autant de situations qui multiplient les chances d'être incité à utiliser un INC, dans un contexte marqué par de nombreuses politiques incitatives en la matière. L'ancrage institutionnel offre aussi un vivier de ressources (aide des collègues disposant de compétences numériques, possibilité de recourir à des personnels ou services d'appui à la recherche compétents sur les questions de visibilité numérique) qui facilitent la prise en main des INC, quand bien même ces ressources peuvent être ignorées ou non investies par les chercheurs. Par contraste, nos entretiens montrent surtout que l'éloignement vis-à-vis de ces incitations et ressources contribue à maintenir à distance des INC les chercheurs qui travaillent sans ancrage institutionnel fixe au sein de l'ESR, qu'ils œuvrent dans le privé ou qu'ils multiplient les contrats et se retrouvent parfois sans rattachement à un laboratoire.

Les jeunes doctorants, qui se forment et sont formés à la recherche à l'ère de la science ouverte, sont-ils plus perméables à cette rhétorique et sont-ils plus habitués aux outils numériques et aux enjeux liés à l'accessibilité et à la visibilité de leur profil et de leurs travaux ? L'échantillon est trop petit et les réalités trop éclatées pour pouvoir faire ressortir des **tendances générationnelles**. Dans les entretiens, par-delà la création d'un compte et son alimentation par salves lorsque cela s'avère obligatoire (point sur lequel il semble qu'effectivement, les générations qui se forment à la recherche dans un environnement institutionnel où ces outils tendent à être constitués en standards seront plus captives et donc plus susceptibles de posséder des INC), la propension à s'approprier ces outils reste liée à des éléments qui ne s'expliquent pas uniquement à la lumière de l'âge, du cadre institutionnel d'exercice, des incitations voire obligations qu'il formule, de l'offre de formation proposée et du degré d'exposition à celle-ci. Ces éléments jouent un rôle favorable, mais nullement suffisant. L'exemple de jeunes docteurs ayant des publications à leur actif, ayant été formés dans des

cadres socialisateurs très enveloppants (présence quotidienne au sein du collectif de travail, insertion dans des relations quotidiennes) au sein d'un environnement disciplinaire et institutionnel qui promeut l'usage des INC, mais ne font des INC qu'un usage ponctuel et instrumental sans leur attribuer d'intérêt véritable, rappelle que la standardisation institutionnelle d'un outil ne dit rien de ses appropriations réelles.

C'est que les rapports à la visibilité numérique, et avec eux les manières de s'approprier les outils, s'inscrivent dans une **épaisseur historique et sociale qui dépasse la scène du travail et du numérique**. En retraçant des portraits de chercheurs et chercheuses, nous avons montré que leur rapport à leur présence numérique, tout comme la façon dont concrètement ils et elles s'emparent (ou non) des INC, s'inscrit dans des rapports au monde, au travail, aux institutions, forgés de longue date et générateurs d'aspirations et de dispositions qui se réfractent sur les pratiques en termes de visibilité numérique. Ces **dispositions** peuvent encourager ou inhiber le fait de dégager du temps pour travailler à la mise en scène de soi ou à sa visibilité publique. Elles peuvent aussi encourager ou inhiber le rapport à la compétition professionnelle, rapport à la compétition qui peut quant à lui conduire à travailler sa visibilité numérique en étant très investi dans l'utilisation des INC, ou au contraire conduire à (faire en sorte de) maintenir une distance à ces outils alors jugés comme alimentant une comparaison et une vigilance permanente des uns sur les autres. Nous avons aussi montré que ces rapports au travail, à la compétition professionnelle, à l'importance d'être visible, connaissent des **fluctuations au cours d'une carrière professionnelle** : l'enquête fait apparaître qu'ils sont très forts dans des moments tels que la recherche d'emploi, l'aspiration à la promotion professionnelle ou l'aboutissement d'un projet de longue haleine (comme la parution d'un ouvrage). En dehors des moments où la quête de visibilité peut connaître un pic, nous avons observé des formes de routinisation des usages « faibles » des INC chez les chercheurs et chercheuses en poste de manière pérenne : les INC sont alors alimentés par salves, dans la mesure où c'est obligatoire, lorsque les temporalités institutionnelles l'imposent - rapport HCERES, rapport d'activité annuel, etc.

Les **dispositions** ne jouent pas uniquement sur le rapport à la visibilité : elles sont aussi **transférables**, peuvent s'activer et produire des effets dans la façon dont les INC sont utilisés concrètement. Aussi, nous avons observé comment par exemple les enquêtés qui sont habitués à mettre en œuvre des pratiques de planification, de mise en ordre et de classement de leurs activités (professionnelles ou hors professionnelles) pouvaient importer ces schèmes d'action dans la façon dont ils utilisent les outils numériques et prêter par exemple attention à ce que leurs espaces professionnels de visibilité en ligne (y compris les INC lorsqu'ils en ont) soient les plus à jour possibles, veillant à actualiser les informations et supprimer les doublons qui apparaissent ; pour avoir une présence sur internet qu'ils estiment « propre ». Une des hypothèses de départ portait sur les liens entre volume de « capital numérique » (Granjon, 2022) et propension à s'emparer des INC ou de la visibilité. S'il peut la faciliter, le « capital numérique » ne joue nullement de façon automatique dans la propension à investir les INC : plusieurs entretiens nous montrent que des chercheurs qui se déclarent comme technophiles peuvent rester à distance des INC ou avoir un rapport minimaliste et ponctuel à ces derniers, si d'autres logiques ne viennent pas les encourager à investir leur visibilité numérique ou à prendre en main ces outils (ces

technophiles ont même plutôt tendance, en termes de pratiques de visibilité, à investir des espaces moins associés à des prérogatives institutionnelles, tels que les réseaux sociaux académiques ou les blogs). Par contre, la « technoréticence » semble effectivement contribuer à entretenir un rapport distant ou contrarié à la visibilité numérique, et un rapport aux INC marqué par des difficultés de prise en main technique, comme le montrent certains cas mentionnés dans ce rapport.

Autrement dit, pour comprendre la manière dont les usages prescrits par l'institution rencontrent ou non les usages réels des chercheurs auxquels ces outils se destinent, nous défendons l'hypothèse qu'il faut en dernière instance retracer dans leur pluralité, leur plus ou moins grande homogénéité ou hétérogénéité (Lahire, 2016), **les socialisations** dans lesquelles ils sont et ont été inscrits, au fil de leurs expériences académiques et professionnelles bien sûr, mais aussi en dehors. Terminons sur le cas d'ORCID, identifiant situé au départ de cette étude. Outre les chercheurs qui s'emparent d'ORCID et des INC sur le mode de la bonne volonté institutionnelle dans le cadre d'une recherche de poste ou sur le mode de la conformation instrumentale aux attendus de l'institution sans pour autant s'approprier ces outils, il apparaît dans notre échantillon que les chercheurs dont les rapports à cet INC sont les plus convergents avec ceux encouragés par les politiques publiques de la recherche présentent un ensemble de points communs. Parmi nos enquêtés, ceux qui investissent le plus ORCID (qui le tiennent à jour et l'alimentent régulièrement, qui l'utilisent en signature ou sur leur CV, voire qui naviguent sur l'interface) ont en effet un rapport « total » à leur activité professionnelle. Celui-ci se manifeste par une forte continuité entre la vie privée et la vie professionnelle (avoir vécu sur son lieu de travail, être en couple avec quelqu'un exerçant dans le milieu académique, entretenir un rapport identitaire à sa production scientifique). Souvent, ils ont aussi des pratiques professionnelles, et/ou occupent des positions au sein de l'espace académique, qui les disposent à adhérer à la rhétorique institutionnelle entourant ORCID ou à trouver un intérêt pratique aux fonctionnalités offertes par l'identifiant : avoir d'importantes activités de publication, s'inscrire dans des activités de recherche transnationales, être impliqué dans le portage ou le dépôt de projets - nationaux mais aussi européens ou internationaux -, occuper des positions au sein des arènes d'évaluation de l'ESR, etc. Ces éléments sont encouragés par l'ancienneté de la carrière et par la discipline de rattachement, ce qui peut permettre, pour le second point, de comprendre la sur-représentation, parmi les utilisateurs « pro-actifs » d'ORCID, des chercheurs en sciences du vivant (Bouchard & Boudry, 2024, p. 50-51). Pour autant, là non plus pas d'automatisme : des chercheurs présentant ce type de profils peuvent tout à fait, pour les raisons enchevêtrées explorées dans ce rapport, rester extérieurs aux INC et à ORCID, et ne les utiliser que de façon hachée et instrumentale, lorsque l'institution les y enjoint ou contraints.

Cette étude pourrait être prolongée. En recrutant les enquêtés à partir d'une observation préalable des modalités de leur présence en ligne, on pourrait imaginer de nouvelles recherches qui se focaliseraient sur des chercheurs présentant des rapports très polarisés à la visibilité numérique : des personnes très investies (correspondant à ce qu'on a nommé des « maximalistes de la visibilité ») et des personnes très peu investies (correspondant à ceux qu'on a nommé les « contrariés »)

ou les « désinvestis » de la scène numérique). Comparer ainsi des chercheurs aux pratiques antagonistes permettrait certainement de faire ressortir des contrastes et d'alimenter la réflexion sur les logiques de variation des usages des outils numériques et des rapports à la visibilité en ligne. Par ailleurs, un suivi longitudinal des rapports à la visibilité numérique, à partir d'une enquête sur une population de chercheurs rencontrés à intervalle régulière à différents moments de leur parcours professionnel, pourrait opportunément approfondir les analyses sur la manière dont les pratiques numériques, mais aussi les investissements et les enjeux que l'on y place, peuvent fluctuer au cours d'une trajectoire professionnelle.

Bibliographie

- Allouch, A., Antolinos-Basso, D., Besson, F., Valle, N. L., & Vuillerod, J.-B. (2021). Sociabilités, identités, visibilité : Les métiers de la recherche face aux réseaux sociaux numériques. *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 21, Article #21. <https://doi.org/10.4000/traces.13153>.
- Arfaoui, M. (2021). Du laboratoire à la plateforme. Enquête sur le Twitter des sociologues en France. *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 21, Article #21. <https://doi.org/10.4000/traces.13263>.
- Barats, C., Bouchard, J., & Haakenstad, A. (2018). *Faire et dire l'évaluation : L'enseignement supérieur et la recherche conquis par la performance*. Mines ParisTech.
- Barrier, J., & Picard, E. (2020). Les universitaires, combien de divisions ? Lignes de fracture et transformations de la profession académique en France depuis les années 1990. *Revue française de pédagogie. Recherches en éducation*, 207, Article 207. <https://doi.org/10.4000/rfp.9146>.
- Benedetto Meyer, M., & Boboc, A. (2021). *Sociologie du numérique au travail*. Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.bened.2021.01>.
- Beuscart, J.-S., Dagiral, É., & Parasio, S. (2019). *Sociologie d'internet: Vol. 2e éd.* Armand Colin.
- Boboc, A. (2017). Numérique et travail : Quelles influences ? *Sociologies pratiques*, 34(1), 3-12. <https://doi.org/10.3917/sopr.034.0003>.
- Bodin, R., Millet, M., & Saunier, É. (2018). Entre triple contrainte et ancrage disciplinaire. Pratiques et conditions d'enseignement à l'Université. *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, 17, Article 17. <https://doi.org/10.4000/cres.3621>.

- Bouchard, A., & Boudry, C. (2024). *Utilisation et usages des identifiants numériques chercheurs en France. Synthèse de l'enquête nationale 2023*. Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. <https://doi.org/10.52949/57>.
- Boudry, C. (2021). Availability of ORCID in publications archived in PubMed, MEDLINE, and Web of Science Core Collection. *Scientometrics*, 126(4), 3355-3371. <https://doi.org/10.1007/s11192-020-03825-7>.
- Boudry, C., & Bouchard, A. (2017). Réseaux sociaux académiques et diffusion de la production scientifique des chercheurs en biologie/médecine L'exemple de ResearchGate. *Médecine/Sciences*, 33(6-7), 647-642. <https://doi.org/10.1051/medsci/20173306000>.
- Boukacem-Zeghmouri, C. (2020). Les pratiques numériques des jeunes chercheurs. In É. Anheim & L. Foraison, *L'édition en sciences humaines et sociales : Enjeux et défis* (p. 89-97). Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales. <https://doi.org/10.4000/books.editionsehess.28848>.
- Bourdieu, P. (1976). Le champ scientifique. *Actes de La Recherche En Sciences Sociales*, 2(2), 88-104. <https://doi.org/10.3406/arss.1976.3454>.
- Bourdieu, P. (1979). *La Distinction. Critique sociale du jugement*. Editions de Minuit.
- Bourdieu, P. (1984a). L'opinion publique n'existe pas. In *Questions de sociologie*. Editions de Minuit.
- Bourdieu, P. (1984b). *Questions de sociologie* (Repr.). Editions de Minuit.
- Brubaker, R. (2001). Au-delà de l'«identité». *Actes de la recherche en sciences sociales*, 139(4), 66-85. <https://doi.org/10.3917/arss.139.0066>.
- Citrome, L. (2016). Open researcher and contributor ID : ORCID now mandatory for Wiley journals. *International Journal of Clinical Practice*, 70(11), 884-885. <https://doi.org/10.1111/ijcp.12912>.

- Collovald, A. (1988). Identité(s) stratégique(s). *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 73(1), 29-40. <https://doi.org/10.3406/arss.1988.2418>.
- Coulangeon, P. (2021). Capital. *Sociologie*. <https://journals.openedition.org/sociologie/1602>.
- Dagiral, É., & Martin, O. (2017). Liens sociaux numériques. Pour une sociologie plus soucieuse des techniques. *Sociologie*, 8(1), 3-22.
- Darmon, M. (2016). *La socialisation: Vol. 3e éd.* Armand Colin.
- Devin, G., Manolescu, I., Nguyen, B., Dudouet, F.-X., Senellart, P., & Vion, A. (2007). *La normalisation en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC)* (p. 155) [Report]. Institut d'études politiques de Paris. <https://hal.science/hal-00324942>.
- Ertzscheid, O. (2013). *Qu'est-ce que l'identité numérique?: Enjeux, outils, méthodologies*. OpenEdition Press. <https://doi.org/10.4000/books.oep.332>.
- Eyraud, C. (2015). Réflexions pour une sociologie de la quantification statistique et comptable. *Entreprises et histoire*, 79(2), 74-87. <https://doi.org/10.3917/eh.079.0074>.
- Fernández-Marcial, V., González-Solar, L., Vale, A., Fernández-Marcial, V., González-Solar, L., & Vale, A. (2023). Is ORCID your ID? A case study at the Faculty of Arts and Humanities of the University of Porto. *Learned Publishing*, 36(4), Article 4. <https://doi.org/10.1002/LEAP.1562>.
- Gasparyan, A. Y., Akazhanov, N. A., Voronov, A. A., & Kitas, G. D. (2014). Systematic and Open Identification of Researchers and Authors: Focus on Open Researcher and Contributor ID. *Journal of Korean Medical Science*, 29(11), 1453. <https://doi.org/10.3346/jkms.2014.29.11.1453>.

- Gayoso, É. (2021). Étude comparée des usages de HAL et Academia par les chercheurs en sciences humaines et sociales. *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 21, 107-120.
- Georges, F. (2009). Représentation de soi et identité numérique. Une approche sémiotique et quantitative de l'emprise culturelle du web 2.0. *Réseaux*, 154(2), 165-193. <https://doi.org/10.3917/res.154.0165>.
- Giry, J., & Schultz, É. (2017). L'ANR en ph(r)ase critique. Figures et déterminants de la critique d'un dispositif de financement. *Zilsel*, 2(2), 63-96. <https://doi.org/10.3917/zil.002.0063>.
- Goffman, E. (1968). *Asiles : Études sur la condition sociale des malades mentaux*. Editions de Minuit.
- Granjon, F. (2022). Inégalités sociales, dispositions et usages du numérique. *Éducation et Sociétés*, 47(1), 81-97. <https://doi.org/10.3917/es.047.0081>.
- Grignon, C., & Passeron, J.-C. (1989). *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*. Gallimard/ Le Seuil.
- Hughes, E. C. (1996). *Le regard sociologique : Essais choisis*. École des hautes études en science sociales.
- Jouët, J. (2000). Retour critique sur la sociologie des usages. *Réseaux. Communication - Technologie - Société*, 18(100), 487-521. <https://doi.org/10.3406/reso.2000.2235>.
- Lagroye, J., & Offerlé, M. (Éds.). (2011). *Sociologie de l'institution*. Belin.
- Lahire, B. (1998). Logiques pratiques : Le « faire » et le « dire sur le faire ». *Recherche & Formation*, 27(1), 15-28. <https://doi.org/10.3406/refor.1998.1471>.
- Lahire, B. (2012). *Monde pluriel. Penser l'unité des sciences sociales*. Seuil.

- Lahire, B. (2016). L'homme pluriel. La sociologie à l'épreuve de l'individu. In *Identité(s)* (p. 57-67). Editions Sciences Humaines. <https://doi.org/10.3917/sh.halpe.2016.01.0057>.
- Laillier, J., Topalov, C., & Discepolo, T. (2022). *Gouverner la science : Anatomie d'une réforme, 2004-2020*. Agone.
- Lefebvre, R. (2011). Se conformer à son rôle. Les ressorts de l'intériorisation institutionnelle. In J. Lagroye & M. Offerlé, *Sociologie de l'institution*. Belin.
- Merzeau, L. (2010). La présence plutôt que l'identité. *Documentaliste - Sciences de l'information*, 47(1), 32-33.
- Musselin, C. (2017). *La grande course des universités*. Sciences po, les presses.
- Neveu, É. (2013). Les sciences sociales doivent-elles accumuler les capitaux ? A propos de Catherine Hakim, *Erotic Capital*, et de quelques marcottages intempestifs de la notion de capital. *Revue française de science politique*, 63(2), 337-358. <https://doi.org/10.3917/rfsp.632.0337>.
- Olivier de Sardan, J.-P. (1995). La politique du terrain : Sur la production des données en anthropologie. *Enquête*, 1, 71-109. <https://doi.org/10.4000/enquete.263>.
- Petot, C. (2023). *Sensibilisation aux enjeux des identifiants chercheurs : Quelle place pour les professionnels de l'IST ?* [Mémoire de M2 Politique des bibliothèques et de la documentation, Université de Lyon]. <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/71848-sensibilisation-aux-enjeux-des-identifiants-chercheurs-quelle-place-pour-les-professionnels-de-l-ist>.
- Pichonnaz, D., & Toffel, K. (2021). Pour une sociologie structurale du travail. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 240(5), 4-13. <https://doi.org/10.3917/arss.240.0004>.

- Pontille, D. (2008). Ecologies de la signature en science. *Sociétés & Représentations*, 25, 135-156.
- Sapiro, G. (2007). La vocation artistique entre don et don de soi. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 168(3), 4-11. <https://doi.org/10.3917/arss.168.0004>.
- Theviot, A. (2023). Saisir les données en contexte. In A. Theviot (Éd.), *Gouverner par les données ? Pour une sociologie politique du numérique* (p. 13-32). ENS Éditions. <https://doi.org/10.4000/books.enseditions.44838>.
- Weber, M. (1992). *Essais sur la théorie de la science*. Plon.

Table des encadrés

Encadré 1 : Visibilité, image et présence numérique plutôt qu'identité : quelques définitions	9
Encadré 2: Présentation des INC IdHAL et ORCID	11
Encadré 3: Quelques définitions de sociologie	17
Encadré 4: S'intéresser aux utilisations des INC sans sur-autonomiser les utilisateurs	22

Annexes

Annexe 1. Les fonctionnalités techniques mises en avant par les développeurs d'ORCID et de HAL

Sur le site internet d'ORCID, les fonctionnalités permises par l'outil sont déclinées ainsi :

« Bénéfices pour les chercheurs

Grâce à l'identifiant ORCID, vous pouvez :

- éviter les risques de confusion et d'homonymies
- gagner du temps dans vos démarches (appels à projets, CV, candidatures...)
- soumettre plus facilement vos publications auprès des éditeurs
- déposer des jeux de données dans un entrepôt
- être plus visible à l'échelle internationale, sur les réseaux sociaux et via les moteurs de recherche
- vous authentifier sur des applications et archives ouvertes
- interconnecter votre fiche ORCID avec diverses plateformes (institutions, financeurs, éditeurs...)
- accéder à de nombreuses autres fonctionnalités

Bénéfices pour les établissements

Grâce à l'identification des chercheurs de votre établissement à l'aide d'ORCID, vous pouvez :

- identifier les travaux, financements et bourses de votre communauté sans risque de confusion et d'homonymies
- gagner en visibilité grâce à une bonne identification de votre communauté

Pour les établissements membres

ORCID permet aux établissements membres du consortium ORCID France de recourir en lecture ou en écriture à diverses API visant à faciliter l'automatisation et la fiabilisation des liens entre une structure, ses chercheurs et leurs productions et activités scientifiques.

Bénéfices pour les éditeurs

Grâce à l'identifiant ORCID, vous pouvez :

- faciliter l'accès et l'identification des chercheurs sur les différentes plateformes de soumission ou d'évaluation éditoriale
- améliorer la fiabilité, la traçabilité et la consolidation des données bibliographiques et bibliométriques de vos auteurs

Bénéfices pour les financeurs

Grâce à l'identifiant ORCID, vous pouvez :

- fluidifier les démarches de dépôt de dossier des chercheurs
- simplifier le travail des évaluateurs
- accéder aux données publiques liées au compte ORCID des chercheurs
- évaluer l'impact des subventions accordées »³⁹

³⁹ <https://orcid-france.fr/a-propos-d-orcid/> (consulté le 18/06/2024).

Sur le site internet du CCSD, dont dépend HAL, les fonctionnalités de l'outil sont déclinées ainsi :

« **Ses principes fondateurs**

- Une infrastructure OAI garantissant l'interopérabilité ;
- La stabilité des identifiants (URL des dépôts notamment) ;
- La pérennité des documents grâce à un partenariat avec le CINES pour l'archivage ;
- La qualité scientifique des documents déposés ainsi que des données qui les décrivent : tout document déposé est ainsi contrôlé avant sa mise en ligne ;
- L'horodatage des dépôts qui assure la paternité du texte déposé ;
- Des référentiels disponibles via la plateforme AURÉHAL, interopérables avec d'autres référentiels.

Des interconnexions internationales avec les grandes archives

- arXiv : transfert automatique d'un dépôt HAL vers arXiv à la demande du déposant,
- Europe Pubmed Central,
- RePec,
- OpenAIRE : visibilité des publications associées à un projet européen.

Des interconnexions avec des services de publication ou de relecture

- Episciences
- Peer Community In (PCI)

Plus de 20 ans d'expérience au service des chercheurs, des enseignants-chercheurs et doctorants

- Auto-archivage, entrepôt unique pour conserver ses publications
- Service de suggestion de dépôts pour importer des publications déjà en libre accès
- Identifiant auteur et CV
- Statistiques de consultations et téléchargements
- Interconnexion avec les rapports d'activités chercheurs CRAC et RIBAC

Des collections pour valoriser les publications d'une équipe, d'un laboratoire, d'un projet

- Site web personnalisable,
- Extraction simple des publications, statistiques de consultation et téléchargements.

Le service aux institutions : l'offre portail

- Le portail HAL est une offre de service publique qui représente une solution économique pour créer et administrer une archive institutionnelle. Un portail est une fonctionnalité de HAL qui permet à toute institution (organisme de recherche, université, communauté d'universités, grandes écoles, etc.) de gérer la production scientifique de ses chercheurs et enseignants-chercheurs. »⁴⁰

⁴⁰ <https://www.ccsd.cnrs.fr/hal/> (consulté le 18/06/2024).

Annexe 2. Guide d'entretien

1. Parcours de vie et parcours professionnel

1) Milieu d'origine. Vous pouvez commencer par présenter l'environnement dans lequel vous avez grandi : où avez-vous grandi ? Etudes suivies par grands-parents, parents, fratrie ? Activité professionnelle ? Dans l'enfance/jeunesse, aviez-vous autour de vous des chercheurs ou des universitaires ? Premiers contacts avec le monde de la recherche ?

2) Trajectoire scolaire. Scolarité secondaire. Filières au collège ? Filières au lycée ? Matières préférées ? (Rapport aux matières littéraires/scientifiques/technologiques/langues) ? Rapport familial à votre scolarité ? Raisons du choix des orientations/filières ?

Scolarité dans le supérieur. Études suivies ? Souvenir des raisons du choix des études ? Des études interrompues/reconversions ?

3) Parcours professionnel. Entrée en thèse : Comment s'est fait le choix d'entrer en thèse ? Date d'entrée en thèse/ de soutenance de thèse ? Thèse financée ou non ? Activités professionnelles, contrats, pendant et après la thèse ? Obtenus comment ? Aspirations professionnelles au moment du de la thèse ? **Après la thèse :** Candidatures à des postes déjà effectuées au cours de la carrière (ou candidatures récentes) ? **Activités professionnelles hors ESR :** Lesquelles ?

4) Activité professionnelle et sociabilités. Liens d'amitié avec collègues de travail (boire des verres/manger ensemble/s'inviter les un.es les autres, etc.) ? Pouvez-vous me dire comment se compose votre entourage amical, conjugal ? Des proches (amis, famille, autre) qui pratiquent la recherche ? Dans d'autres disciplines ou d'autres pays ? Si oui, est-ce que vous parlez de votre travail ensemble ?

5) Entourage conjugal et familial actuel. Activité professionnelle de votre conjoint.e ? De vos enfants ?

2. Situation, expériences et points de vue en matière de recherche

1) Statut et poste actuel. Situation professionnelle actuelle ? Institution(s) de rattachement, et localisation ? Depuis longtemps ?

2) Conditions d'exercice. Matériel. Bureau personnel, partagé ? **Interactions au travail.** Présence sur le lieu de travail (Quotidienne, quelques fois par semaine, ponctuelle, télétravail total...) ? Repas avec des collègues ?

3) Responsabilités collectives. Administratives. Direction de département/d'unité de recherche/d'école doctorale ? Responsable de filière/diplôme ? Encadrement de thèses, post doc, master, stages ? Participation à des instances/jurys de recrutement, comités de sélection (COS, CNU) ? Participation à l'évaluation de la recherche (HCERES, etc.), à l'évaluation de candidatures à des appels à projets, etc. ? **Scientifiques.** Responsabilités éditoriales (direction de revue, membre de comité de revue, ou collection éditoriale/maison d'édition etc.), activités de relecture d'articles ? Fréquentes ? Insertion dans des réseaux de recherche ?

3 bis) Rapports d'activité ? Avez-vous déjà dû faire un rapport d'activité pour un collectif donné (rédaction rapport d'activité d'un labo/CNRS par ex., ou suivi d'étudiant.e.s encadré.es, etc.) ? Par exemple dans le cadre d'une évaluation HCERES ? Ou un rapport d'activité personnel dans le cadre par exemple de promotions professionnelles (postuler sur un statut de prof hors classe) ?

Comment avez-vous fait pour repérer toute l'activité réalisée par les membres de ce collectif ? relances individuelles ? Utilisation d'une base de données où tout serait répertorié ? (Rejoint questions du point 3. « bibliométrie » et « bibliographies »).

4) Financement des recherches passées. Expériences de recherche internationales/pluridisciplinaires ? Quelles ont été jusque-là les sources de financement de vos recherches ? Financements publics (associations, institutions, collectivités...) ? Financements privés (membres du secteur économique, entreprises) ? **Projets de recherches.** Avez-vous déjà contribué à la réponse à un appel à projet de recherche ? (ANR, ERC, demande auprès d'autres organismes, etc.). Déjà porté un projet ? **Avis.** Qu'est-ce que tu penses de l'existence de ce fonctionnement de financement de la recherche par projets ?

5) Expériences liées à la recherche : Participation à des collectifs. Est-ce que tu travailles avec d'autres chercheurs ou d'autres personnes ? Si oui comment se manifestent ces collaborations (échanges au quotidien sur le lieu de travail, réunions fréquentes en visu, réunions fréquentes en visio, relectures mutuelles ou travail sur des docs communs par écrans interposés, etc.) ? Est-ce que tu as des relations avec ces collègues en dehors de vos activités de recherche/de travail communes ? Est-ce que ça t'arrive de prendre conseil auprès de collègues/d'échanger sur les manières de visibiliser ton travail (rédiger le CV, se créer un profil sur les réseaux sociaux, etc.) ?

6) Expériences transnationales. Pratiques. Est-ce que vous avez des activités de recherche en commun avec des chercheurs étrangers ? Place de l'anglais dans tes pratiques pro ? Est-ce que vous communiquez ou publiez parfois dans des langues autres que la vôtre ? Est-ce que vous vous rendez dans d'autres pays pour le travail ? Occupez des postes ou des responsabilités dans d'autres pays ? Envie de développer des pratiques internationales ? Par exemple, est-ce que vous avez un CV dans une autre langue/une page de présentation de vous et vos activités dans une autre langue ? **Intérêt.** Lecture dans d'autres langues ? Envie de développer des pratiques internationales ?

Pluridisciplinarité. Pratiques. Idem avec la pluridisciplinarité ? des expériences en commun avec chercheurs d'autres disciplines ? quel type ? Réalisation de recherches/conduites de projets/rédaction de publis ? **Intérêt.** Envie de le développer dans tes pratiques pro ? Ou dans les lectures ?

7) Aspirations professionnelles. Projets d'évolution de carrière ? Se manifestent comment ? Projets de mobilité professionnelle/géographique ? Obtenir certains postes ou rôles ? Décrocher des appels à projets/obtenir des financements pour enquêtes collectives/obtenir des bourses de recherche/aides à la mobilité, etc. ? Publication dans certaines revues « ciblées » ? Projets d'HDR, IUF, délégation CNRS, candidature à des prix etc. ?

8) Définition de la réussite. C'est quoi pour toi une bonne carrière de chercheur/chercheuse dans ta discipline ? C'est quoi pour toi de la bonne science, et un.e bon.ne chercheur ou chercheuse ? Ce serait quoi pour toi un bon chercheur/une bonne chercheuse ? Est-ce que tu valorises le fait de savoir gérer des équipes ? De savoir obtenir des fonds pour la recherche ? D'être en contact avec les « acteurs sociaux » en dehors du monde académique ? De s'investir dans l'enseignement ? Qu'est-ce que tu valorises en termes de publication ? Peux-tu me citer des

« chercheurs/chercheuses modèles », dont tu admires la carrière ? Pour quelles raisons ?

9) Rapport aux différentes activités de l'ESR. Activités jugées les plus agréables (recherche, terrain, écriture, enseignement, communications, restitutions en dehors du monde académique, encadrement, administration...) ? Activités moins appréciées/qui posent plus de problèmes ? Exemple des dernières satisfactions au travail (avoir réussi à faire quelque chose, avoir obtenu la reconnaissance pour quelque chose, etc.) ? Activités auxquelles vous consacrez le plus de temps ?

10) Jauger la qualité des publications scientifiques (dans l'absolu/pour soi). C'est quoi pour vous une bonne revue ou une bonne publication ? Est-ce que ça peut se mesurer (exemple : facteur d'impact, liste AERES pour les SHS / taux de citation, etc.) ? Quand vous voulez soumettre une publication ou une communication, quels critères entrent en compte dans le choix du support (le colloque, la revue, l'éditeur) ? Par exemple : notoriété/reconnaissance, facteur d'impact, critères HCERES CNU CNRS etc., frais de publication, publication en accès ouvert ou non (par obligation ou par choix), transparence du processus d'évaluation, éloignement géographique (pour un colloque) etc.⁴¹

11) Diffusion de la recherche hors du monde académique. Pratiques. À quelles occasions avez-vous diffusé vos recherches au-delà de vos pairs du milieu académique ? Était-ce de votre initiative, ou suite à des sollicitations extérieures ? C'était quand la dernière fois, et ça s'est passé comment ? **Avis.** Est-ce que ça vous semble important, souhaitable ? Est-ce que vous trouvez ça difficile ou parfois risqué ? Pourquoi ?

12) Rapport à votre rôle de chercheur. Est-ce que vous vous définiriez comme un.e chercheur.euse militant.e ou engagé.e ? Avec une conception politique de son activité ? Et si oui en quoi, à quel niveau ? Ça se traduit par quelles pratiques ? Des pratiques syndicales ? Des prises de position publiques professionnelles ? Autres pratiques moins visibles ?

3. Le numérique : ressources, pratiques, perceptions, points de vue

1) Matériel de travail et gestion des dossiers. Sur quel ordi vous travaillez ? Ordinateur personnel, ordinateur de travail ? Quels usages (ordi pro pour usages persos, ordi perso pour usages pro ? ou délimitation stricte) ? Et comment vous enregistrez vos dossiers de travail ? Comment vous centralisez ? Un disque dur, envoi par mail, un cloud qui synchronise...

2) Usages du numérique/de logiciels dans le cadre professionnel. Quel système d'exploitation utilisez-vous dans le cadre de vos activités de recherche (Windows, Apple, Linux, etc.) ? Et quels logiciels ? Distinguez-vous (et favorisez-vous) les logiciels libres/ les logiciels propriétaires ? Avez/utilisez : R, Latex, Zotero ? Si Zotero : quelle manière de l'utiliser ? Tapez le DOI des publis ? Remplissage manuel des références ? Connaissez/utilisez : Langage code ? Langage de programmation Python ? Utilisation de plateformes/logiciels en anglais ? Utilisez ChatGPT dans le cadre du travail ?

3) Usages papier dans le cadre professionnel. Quelle place prend le papier dans vos activités de travail ? Documents de travail, lectures livres en papier, impressions d'articles et lectures papier, prises de note ?

⁴¹ Les paragraphes en gris renvoient à des thématiques « optionnelles », en fonction du temps dont nous disposons dans les entretiens. Elles n'ont pas été abordées avec tous les enquêtés.

4) Recherches bibliographiques en ligne. Sur quelles plateformes faites-vous vos recherches bibliographiques ? Google, Google scholar, Academia, ResearchGate, Webofscience, Scopus etc. ? Cairn, OpenEdition etc. ? Est-ce que vous constituez des bibliographies ? Si oui, comment ?

5) Science ouverte. Politique de l'institution de rattachement actuelle. Connaissez-vous la politique des institutions auxquelles vous êtes rattaché (université, laboratoire, etc.) en matière de science ouverte ? Ça se matérialise comment ? Avez déjà été confronté à des incitations directes en lien avec la science ouverte ? Déjà eu des liens avec des DPO (délégués à la protection des données, souvent juristes) ? Avec des comités d'éthique ? Est-ce que vous prenez ces injonctions comme une contrainte institutionnelle ?

Si responsabilité académique : c'est quoi votre position en tant que directeur de composante/de laboratoire/d'unité, sur la « science ouverte » ?

Pratiques personnelles. Comment avez-vous découvert la question de « science ouverte » ? Est-ce que c'était là au début de votre carrière, comment c'est venu, est-ce que ça s'est imposé à vous ? Avez-vous vous même déjà vous-même mis en ligne vos publications ? Lesquelles (articles déjà parus dans des revues, textes de communications, prépublications⁴²) ? Sur quelle plateforme (HAL, un RSA, etc.) ? Si oui : pourquoi ? Avez-vous déjà créé un plan de gestion des données (PGD) ? Contacté un DPO ? Avez-vous déjà mis en accès ouvert des jeux de données ? Où (ex. SHS : Bequali) ? Dans l'absolu, quel périmètre d'ouverture vous paraît le meilleur : Chercheurs avec lesquels vous avez des partenariats, tous les chercheurs de votre discipline, tous les chercheurs de votre pays/de la communauté internationale, populations concernées par vos enquêtes, médias/politiques, associations, toute la population ? Lequel vous semble le plus « confortable » ou « tenable » en pratiques ? **Réticences ou « freins » personnels.** Et si non, pour quelles raisons ne le faites-vous pas ?

Avis général sur la science ouverte. Au-delà de vos pratiques personnelles, qu'est-ce que vous pensez de l'idée de science ouverte ? Quels avantages ou limites ? Est-ce que vous connaissez les « valeurs » de la science ouverte (intégrité, responsabilité) ?

Ouverture des données/confidentialité des analyses. Est-ce que dans vos pratiques de recherche, vous maniez des « données sensibles », ou est-ce qu'il y a des enjeux de confidentialité ? En quel sens ? Comment vous articulez ça avec l'incitation à l'ouverture de tes données ? Avez déjà renoncé à une mise en ligne de peur de compromettre la confidentialité des données ?

6) Gestion de la visibilité numérique. Page perso. Avez-vous un espace en ligne pour se présenter ? Avez-vous une page institutionnelle ? Si oui, en gérez-vous l'accès ? Un site personnel, un carnet hypothèse, un blog ? Contenu et raisons de l'utilisation ? L'actualisez-vous souvent ? Sur quel support se trouve votre présentation de vous la plus actualisée sur le net ? **Signature.** Est-ce que vous avez automatisé une signature dans vos envois de mails ? Vous y faites figurer quoi ? Est-ce que vous avez pensé à y insérer vos travaux, un renvoi vers une page présentant votre actualité scientifique, etc. ? Comment vous est venue cette idée ? L'avez toujours fait ? **CV.** Avez-vous déposé un CV en ligne ? Si oui, où, et pourquoi/à quelle occasion ? Est-ce que vous l'actualisez souvent ? Est-ce que vous avez des difficultés à actualiser et unifier toutes vos infos persos disponibles en ligne ? Vous arrive-t-il de taper votre nom sur Google et suivre vos référencement sur le net ?

⁴² Soumission à discussion avant soumission à une revue pour évaluation. Exemple pour les biologistes : via BioRxiv [bioarchive= archive de dépôt de *preprints*].

Est-ce qu'il y a des gens avec qui tu parles de ta manière de te présenter en ligne, voire qui te conseillent là-dessus ? Déjà envoyé ton CV à quelqu'un pour relecture par exemple ?

Est-ce que vous faites attention à la façon dont les **autres chercheurs se présentent en ligne** ? Chercheurs dont vous suivez l'activité en ligne, ou dont vous appréciez l'activité en ligne (blog, site, compte twitter, interventions sur des listes de diffusions, etc.) ?

7) Rapport aux identifiants numériques chercheur. Compte ORCID. Souvenir du moment/la raison de la création du compte ? Qui a renseigné votre compte (vous, membre de votre institution de rattachement, interopérabilité -une autre plateforme, comme HAL, communique directement avec compte ORCID-) ? Pour vous, à quoi sert cet identifiant ORCID ? Avez-vous un profil public/privé ? Pour quelles raisons ? À quelles occasions utilisez-vous/allez-vous remplir votre compte ORCID (publication, révision, demande ou obtention d'un crédit de recherche, dépôt d'un jeu de données, utilisation d'une plateforme de mise en ligne des publications (type HAL)) ? Est-ce que vous utilisez votre compte ORCID en dehors de cette interface (insérer numéro ORCID dans CV, signature mail, réseaux sociaux, page institutionnelle, site perso) ? Est-ce que vous consultez le compte ORCID des collègues ? Dans quelles circonstances ? **Détails si infos (aller ensemble sur le compte ORCID).** Utilisation de quelle adresse mail pour le compte ORCID ? Avez-vous renseigné la partie Pays/Financement/Travaux/Révision par les pairs/Biographie/Emploi/Mots clés ? **Présentation objectifs d'ORCID** (voir feuille spécifique). **Avis technique.** Est-ce que l'interface vous paraît maniable, compréhensible ? Est-ce que ces fonctionnalités que je viens de décrire vous seraient utiles et vous semblent intéressantes ? Est-ce que vous vous sentez assez renseigné à ce sujet ? Est-ce que vous iriez à une formation à ORCID s'il y avait une offre accessible autour de vous ? **Avis symbolique.** A votre avis, quelle place prend l'usage de cet identifiant dans votre discipline ? Répandu, rare ? Un avis sur son mode de financement (consortium Couperin) ? Est-ce que vous vous posez la question public/privé quand vous utilisez un outil ? Est-ce que vous savez par qui il est porté, et quelles sont les ambitions de cet INC ? Est-ce que ça vous intéresse ?

Autres INC. Est-ce que vous avez un autre identifiant numérique chercheur (ArXivID, IdHAL, IdRef, BioRxiv, ResearcherID, Scopus Author ID, etc.) ? Pour quelles raisons ? Dans quel contexte vous l'utilisez ? **HAL.** Compte oui non ? Souvenir de la raison de création du compte ? C'est vous qui gérez la création de vos notices ? Incitations à vous créer un compte ? De la part de qui, dans quel contexte, incitations qui prennent quelles formes ? Comment tu trouves l'outil HAL ? Facile ou compliqué à utiliser ? Déjà eu des difficultés avec la plateforme ? T'arrive-t-il de faire des recherches sur la plateforme (nom de publi, nom d'auteur, etc.) ?

Avis symbolique privé/public. Si vous avez le choix entre un outil institutionnel pas totalement satisfaisant, et un outil commercial qui n'a pas de garantie de durée/pérennité mais qui est plus maniable, vous choisissez lequel ? Est-ce que tu te restreins d'utiliser tel ou tel service pour des raisons éthiques, du fait par exemple des logiques commerciales dans lesquelles sont prises ces plateformes ?

8) Les réseaux sociaux professionnels. Est-ce que vous utilisez les **réseaux sociaux académiques** (ResearchGate, Academia, autre) ? Quels usages ? Mise en ligne de travaux, recherches biblio, contact d'autres chercheur.euses, construire un réseau via la fonction « suivre », etc. ? Vous tenez votre compte actualisé sur ces plateformes ? et **les réseaux sociaux professionnels généralistes** (Linkedin, Viadeo, Doyoubuzz, autre) ? Quels usages ? À quelle fréquence ? Depuis quand ? Si

pas de profil : pour quelles raisons ? Vous envisageriez de vous en créer un ? **Les réseaux sociaux généralistes.** Est-ce que vous vous exprimez en tant que professionnel sur des réseaux sociaux généralistes (Twitter, Facebook, Instagram, etc.) ? Pourquoi le faites-vous (ou pas) ? Est-ce que vous y suivez des chercheur.euses ? Comment (avec quel compte ? En activant le « suivi »/ en devenant ami.e ou par visites ponctuelles) ? Que pensez-vous des chercheur.euses qui le font ? **En général.** Déjà eu des opportunités pro/fait des rencontres par ces réseaux ?

9) Bibliométrie. Est-ce que vous suivez le nombre de citations de vos articles ? Est-ce que vous avez une idée du taux de citation de vos travaux/ Connaissez votre H-index⁴³ ou votre index i10 (nombre de travaux cités plus de 10 fois) ? Et celui d'autres chercheurs ? Est-ce un critère que vous regardez quand vous faites une recherche bibliographique ? Via quelle plateforme suivez-vous ça ? Depuis quand y prêtez-vous attention ? Dans quelles circonstances vous y intéressez-vous ? **Avis :** Est-ce que vous pensez que les indicateurs bibliométriques sont de bons outils pour évaluer la production scientifique ? Quel intérêt voyez-vous dans ces indicateurs ? Est-ce que vous avez un avis sur le rôle joué par les indicateurs bibliométriques dans le monde de la recherche ?

10) Temps passé au travail de la visibilité numérique/communication sur les travaux. C'est quand la dernière fois que vous avez touché à votre page institutionnelle ? À un de vos profils en ligne ? Combien de temps estimez-vous y passer chaque semaine ? Avez l'impression d'y consacrer assez/trop de temps ? Appréciez-vous cette partie de votre activité ? // Est-ce que vous trouvez que ça fait partie du rôle de chercheur de valoriser ses recherches ?

11) Offre de formation science ouverte ou numérique. Généralistes. Est-ce que vous identifiez dans votre environnement institutionnel une offre de formation/d'ateliers en matière d'ouverture des données et/ou de visibilité numérique (Formations HAL/Zotero/usages des INC ou des RSA... Dispensées par URFIST, Ecole doctorale, bibliothèque du laboratoire, université, groupes de recherche...). **Disciplinaires** (ex SHS : PROGEDO, Bequali...) ? En avez déjà suivi ? Lesquelles ? À quelle occasion ? Qu'en pensez-vous ? Est-ce que ça vous intéresse/paraît intéressant ? Est-ce que vous vous sentez concerné.e par cette offre ? Autre type de formation/atelier en lien avec le numérique suivie (formation à des logiciels utiles pour pratiquer la recherche par exemple) ?

12) Personnes ressources numérique. Quand vous avez une difficulté avec un outil numérique en lien avec le travail, vous faites comment ? Allez voir un collègue présent physiquement sur lieu de travail ? Passez un coup de téléphone ? Un mail ? À qui ? Contactez un référent numérique de votre institution de rattachement ? **Hors pro.** Est-ce que vous avez dans votre entourage (professionnel, amical, familial) des gens qui vous aident sur des choses liées à l'informatique (en lien avec le travail) ? À l'inverse, vous arrive-t-il d'aider vos collègues à la prise en main de ces outils ? À quelles occasions ? Souvenir de la dernière fois que vous avez eu une difficulté liée à l'informatique au travail ?

13) [Facultatif, si temps] Manière d'apprendre et de se former au numérique. Est-ce que vous suivez des « formations » au numérique proposées dans un cadre institutionnel (MOOC, etc.) ? Est-ce qu'il vous est déjà arrivé de chercher de l'aide en ligne en dehors d'un cadre institutionnel (PDF en ligne, tutoriel, ressources mises en ligne par instituts de formation ou par groupes de chercheurs ? Forums -spécialisés sur le produit ou généralistes-) ? Démarche planifiée réfléchie volontaire dans un

⁴³ Indicateur visant à mesurer votre « impact » scientifique : prend en compte le nombre de citations et le nombre de publications.

cadre institutionnel / recherche d'informations de manière informelle. Est-ce que quand tu butes sur un outil tu cherches à débloquer, ou tu passes vite à autre chose et tu vas vers ce qui fonctionne/ce qu'on t'a appris ? Récit de la dernière fois que tu as buté sur un outil ?

14) [Facultatif, si temps] Usages du numérique hors travail. Pratiques de communication en ligne. Avez déjà eu un **blog** en dehors du travail ? enfance, adolescence, âge adulte ? Sur quelle plateforme, avec quel type de publications ? Pourquoi oui/pourquoi non ? Est-ce que vous *consultiez* des blogs ? De qui ? Avez un **profil sur les réseaux sociaux** (twitter, Facebook, Instagram, TikTok, autre ?) ? Y publiez des choses ? Destinées à quelle audience ? Quel type de contenus ? Y publiez des choses en lien avec le travail ? Est-ce que vos pratiques ont varié à ce sujet ? Est-ce que vous *consultez les profils des gens* sur les réseaux sociaux, par exemple en remontant la page de quelqu'un ? Un profil sur un **forum**. Y publiez des choses/ lisez ? Echanges anonymes sur les forums, ou en votre identité civile ? **Rapport aux données personnelles dans les pratiques numériques.** Est-ce que vous êtes attentif.ve à la confidentialité de vos données sur internet (pré-enregistrement des codes de carte bancaire, présence du numéro de téléphone sur le net, suivi des infos publiques/privées sur vos réseaux sociaux, attention à l'usage commercial et publicitaire des informations personnelles ? etc.)

Question rajoutée dans les derniers entretiens : est-ce que vous avez des pratiques de synchronisation numérique (par exemple un agenda synchronisé entre votre ordinateur et votre téléphone) ?

15) [Facultatif, si temps] Socialisations antérieures au numérique. Age du premier ordinateur familial/personnel ? Quelle place et quels usages de l'ordinateur à quels moments de la vie ? Quels usages de l'ordinateur par la famille ? Première acquisition d'un ordinateur lié au travail/études ? Utilisation des réseaux sociaux ? Utilisation de services de messagerie en ligne ? Profils sur des réseaux sociaux ? Des forums, des tchats ? Pratiques informatiques amateurs (code, montage, autre) ? Membres de la famille qui maîtrisent le code, le montage, ont des compétences numériques ?

Annexe 3. Le CV en ligne d'un « utilisateur modèle » d'ORCID

Figure 1: Capture d'écran du CV en ligne d'un chercheur sur le site de l'Alliance nationale pour les sciences de la vie et de la santé (page 1 sur 2)

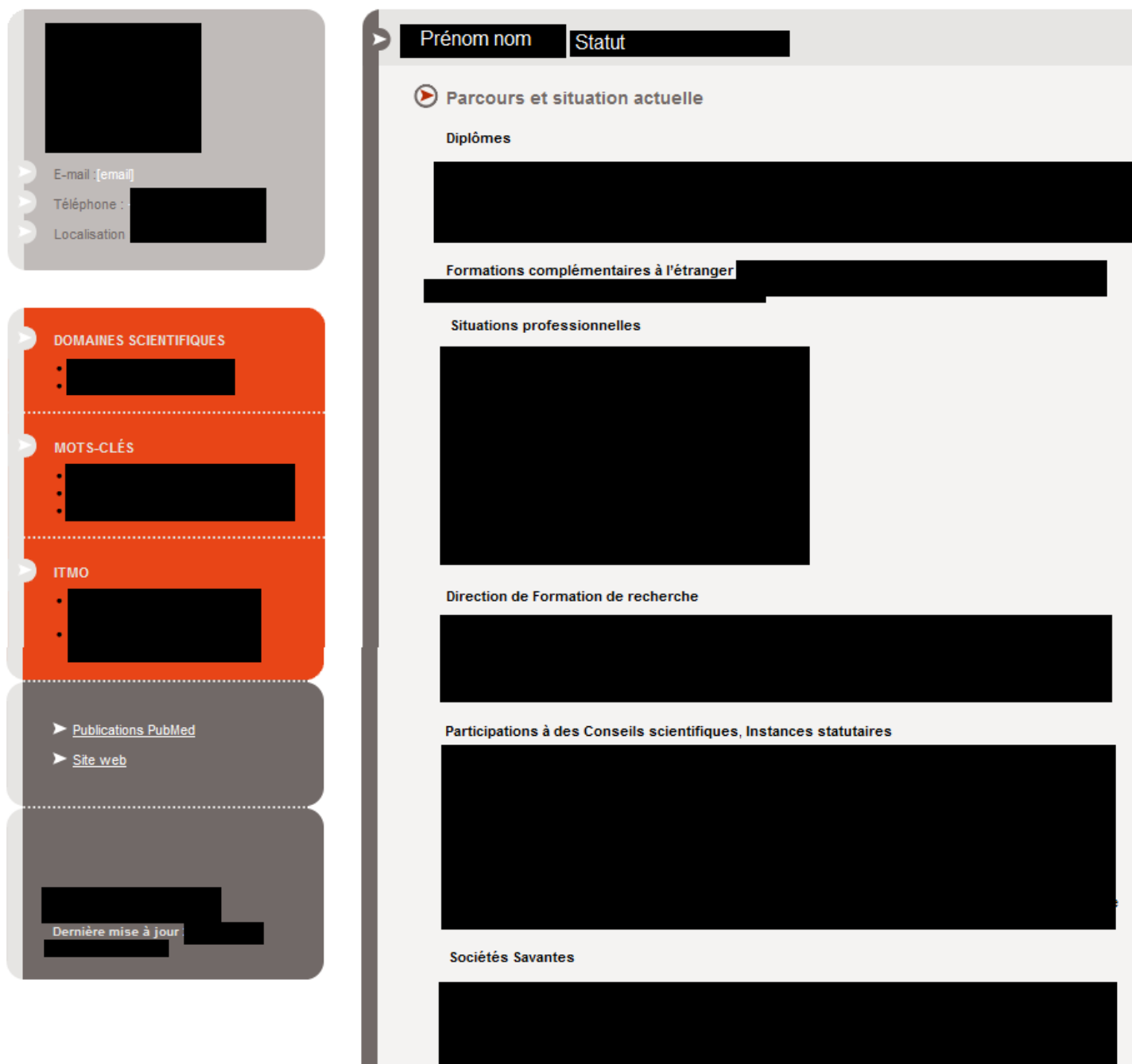


Figure 2: : Capture d'écran du CV en ligne d'un chercheur sur le site de l'Alliance nationale pour les sciences de la vie et de la santé (page 2 sur 2)

